



BEP Expansion économique
BEP Environnement
BEP Crématorium
IDEFIN

2022

RAPPORT ANNUEL



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP	6
1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES	6
1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE	7
A. Contexte	7
B. Enjeux	7
C. Vision	7
D. Mission	7
E. Objectifs stratégiques	7
1.4 LA VISION DU GROUPE BEP	8
A. Contexte	8
B. Enjeux	8
C. Vision	8
D. Mission	8
E. Objectifs stratégiques	8
1.5 LES VALEURS DU GROUPE BEP	9
1.6 L'ANNÉE 2022 MOIS PAR MOIS	10
1.7 L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES	12
2. LE BEP	13
2.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES	14
A. Mission	14
B. Indicateurs annuels de performance	14
C. Domaines d'actions	14
2.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX	28
A. Mission	28
B. Indicateurs annuels de performance	28
C. Domaines d'actions	28
2.3 DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE	56
A. Mission	56
B. Domaines d'actions	56
2.4 UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR	61
A. Mission	61
B. Indicateurs annuels de performance	61
C. Domaines d'actions	61
3. BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE	63
3.1 MISSION	64
3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	64
3.3 DOMAINES D' ACTIONS	65
A. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique	65
B. Vers une offre adaptée en matière de vente de terrains	71
C. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre immobilière au niveau local et régional	80
D. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires	81
E. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001	85
F. Vers une réduction de l'artificialisation des sols	85
G. Vers une diversification de son métier immobilier	85
H. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international	86
4. BEP ENVIRONNEMENT	87
4.1 MISSION	88
4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	88
4.3 L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR	89
4.4 L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT	90
4.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS	91
4.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS	91
4.7 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	92
4.8 LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES	93
4.9 DOMAINES D' ACTIONS	94
A. Vers plus de communication directe avec le citoyen	94

B. Vers une réduction des déchets	96
C. Vers un renforcement du tri	100
D. Vers un renforcement de la propreté.....	101
E. Vers un renforcement du réemploi.....	102
F. Vers un service de collecte des déchets ménagers multi-filières efficient adapté à l'évolution des demandes et des besoins.....	103
G. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant	111
H. Vers un réseau de recyparcs amélioré	112
I. Vers une optimisation des filières de traitement.....	116
J. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS.....	121
K. Vers plus de communication avec le personnel ouvrier	122
L. Vers plus de sécurité des travailleurs et des usagers	123
5. BEP CREMATORIUM	127
5.1 MISSION.....	128
5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE.....	128
5.3 DOMAINES D' ACTIONS.....	128
A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations	128
B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles	124
C. Vers un nouvel outil de crémation en Province de Namur.....	124
6. IDEFIN.....	129
6.1 MISSION.....	130
6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE.....	130
6.3 DOMAINES D' ACTIONS.....	130
A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant	130
B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes (IPFW Snc) lorsque la transversalité des réflexions l'exige.....	131
C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements.....	131
D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables.....	132
E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché.....	132
7. DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS.....	133
7.1 RH.....	134
A. Indicateurs annuels de performance	134
B. Domaines d'actions.....	134
7.2 FINANCES	137
A. Indicateurs annuels.....	137
B. Domaines d'actions.....	137
7.3 INFORMATIQUE.....	138
A. Indicateurs annuels de performance	138
B. Domaines d'actions.....	138
7.4 JURIDIQUE	140
A. Indicateurs annuels de performance	140
B. Domaines d'actions.....	140
7.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES	142
A. Indicateurs annuels de performance	142
B. Domaines d'actions.....	142
7.6 COMMUNICATION.....	143
A. Indicateurs annuels de performance	143
B. Domaines d'actions.....	143
7.7 QUALITÉ.....	148
A. Indicateurs annuels de performance	148
B. Domaines d'actions.....	148
8. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES	149
9. LE BEP ET SES RÉSEAUX	151
A. Développement des parcs d'activité	152
B. L'accompagnement des Communes.....	152
C. L'accompagnement des entreprises	153
D. La gestion des déchets	153



1

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DU GROUPE BEP



BEP ENVIRONNEMENT

- Pure à majorité communale
- Collecte et traitement des déchets
- Propriété sites/équipements

BEP CRÉMATORIUM

- Pure à majorité communale
- Construction et exploitation d'un crématorium
- Associés communaux et provinciaux de Namur et de Luxembourg

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

- Mixte à majorité communale
- Infrastructures d'accueil pour entreprises
- Propriété sites/équipements

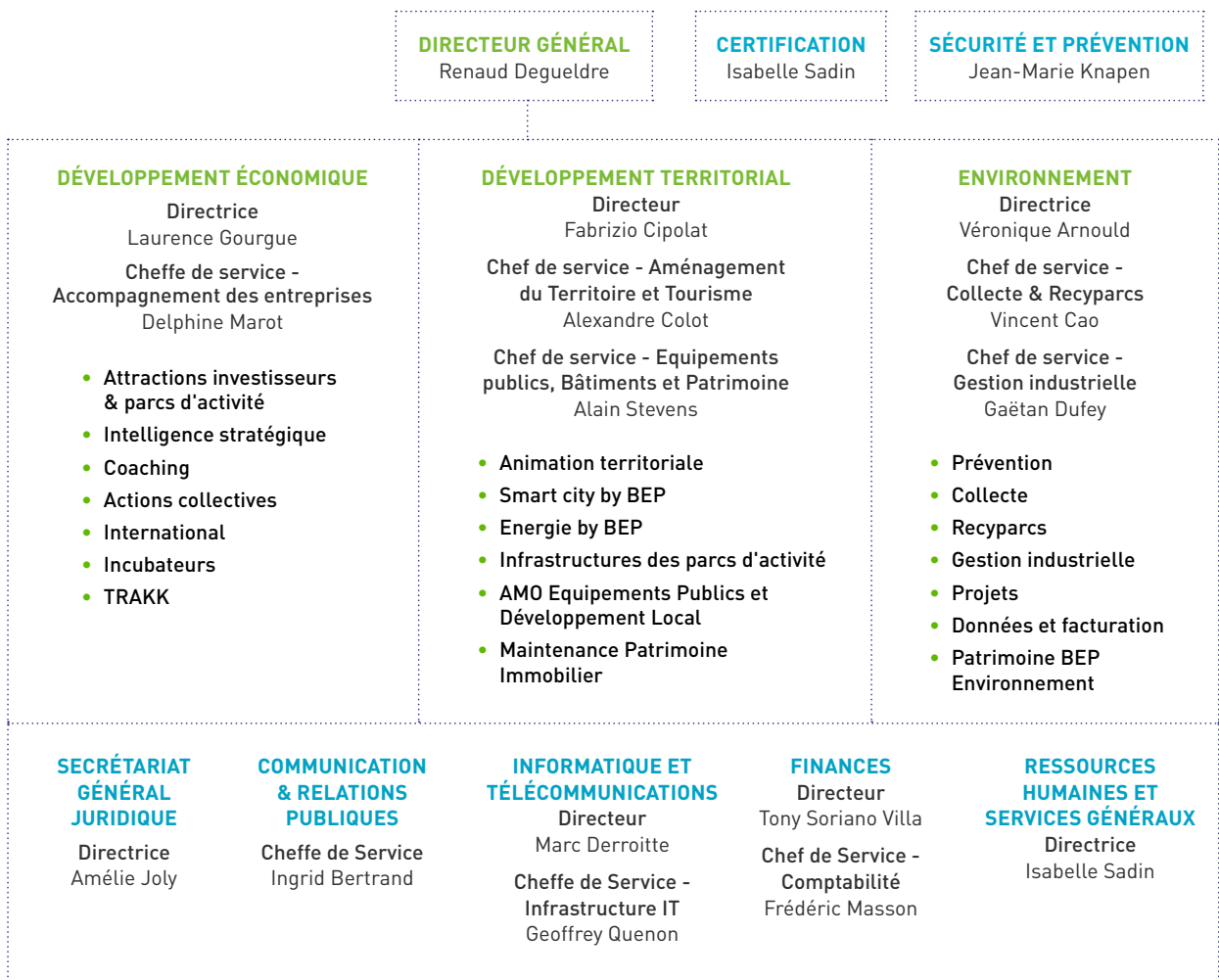
IDEFIN GESTION DÉLÉGUÉE

- Pure à majorité communale
- Gestion des placements énergétiques

1.2 | L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

MÉTIERS

SUPPORTS



A. CONTEXTE

- Présence sur le territoire de la **Capitale régionale** et d'une série de **polarités urbaines intermédiaires** de niveau supra-local structurant le territoire ;
- **Territoire à dominante rurale**, avec une croissance de population hétérogène, les problèmes inhérents en termes de mobilité, d'exode vers les centres urbains et d'accessibilité aux différents services publics et privés ;
- **Cadre de vie préservé**, avec une population de plus en plus sensible aux enjeux liés à la **transition énergétique** et au **développement durable** ;
- Territoire constitué majoritairement d'une **économie de type résidentiel** (territoire attractif sur le plan de l'habitat, avec des résidents consommateurs de biens et de services de proximité) ;
- Territoire avec une **mixité d'activités** publiques et privées ;
- Tissu économique constitué majoritairement de **PME et TPE**, avec peu d'entreprises de grande taille, faisant vivre un écosystème local ;
- Territoire avec un **faible passé industriel** ;
- **Territoire pluriel sur le plan de son développement**, avec des zones attractives en développement, rurales et industrielles en reconversion.

B. ENJEUX

- Maintenir une dynamique attractive de développement à côté des aires métropolitaines de Liège et de Charleroi en privilégiant le **développement endogène** et l'attractivité externe structurante pour le territoire ;
- Positionner de manière proactive le territoire dans la réponse aux défis liés à la **transition énergétique**, à la **consommation et au développement durable** ;
- Eviter, vu la dimension majoritairement rurale du territoire, le décrochage, tant sur le plan numérique que dans l'accessibilité aux services de proximité avec la nécessité d'une **connectivité** lui permettant de maintenir une économie résidentielle et un développement endogène ;
- Maintenir, vu sa dimension plurielle, une forte **cohésion territoriale**, avec un plus grand maillage des zones en développement avec les zones rurales et les zones en reconversion, pour éviter leur décrochage.

C. VISION

Le BEP développe le territoire namurois dans une **dynamique génératrice d'activités et d'emplois durables**, stimulant l'**innovation** et la **différenciation**, tant auprès des entreprises que des pouvoirs locaux. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- Le renforcement de la **qualité environnementale du cadre de vie** ;
- La **valorisation des ressources endogènes** et le **développement de services de proximité** renforçant la création d'un écosystème durable ;
- Le développement de projets s'inscrivant dans la **transition énergétique et numérique** du territoire ;
- Le développement d'un **tissu entrepreneurial diversifié** intégré dans l'écosystème.

Cette stratégie doit s'inscrire dans une **complémentarité avec les autres espaces wallons et transfrontaliers, ainsi qu'en liaison avec Bruxelles**.

D. MISSION

Le BEP a pour mission d'assurer le **développement économique, social et environnemental de la Province de Namur en support de la politique wallonne et européenne et en étroite collaboration avec les pouvoirs locaux**.

E. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer l'**attractivité résidentielle et économique** du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois ;
- Valoriser les **ressources endogènes locales, publiques et privées**, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon ;
- Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux **enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique** ;
- Développer des **dynamiques particulières de développement** (Capitale, Condroz et E411, Val de Sambre, Entre-Sambre-et-Meuse, Houille-Semois namuroise) dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.

1.4 LA VISION DU GROUPE BEP

A. CONTEXTE

- Intégration des missions et des projets du BEP dans les **politiques européennes et wallonnes en support aux différents programmes** initiés par ces niveaux de pouvoir ;
- Débat en cours sur les **enjeux supra-communaux** avec le rôle futur du BEP en sa qualité d'agence de développement ;
- Intégration des missions et des actions du BEP dans les **objectifs de bonne gouvernance et de transparence fixés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD)** ;
- Débat en discussion sur **l'avenir des Provinces**, susceptible de modifier la relation de la Province de Namur au BEP en sa qualité d'actionnaire ;
- **Exigence accrue des citoyens** à l'égard des services publics, réclamant plus d'efficacité et de transparence.

B. ENJEUX

- Continuer à **bénéficier du soutien financier européen** (au travers notamment des politiques de développement régional), **régional** (au travers des différents plans et appels à projets) **et provincial** (au travers de sa politique structurante en faveur du développement économique et des pouvoirs locaux), avec, en perspective, la stabilité financière du BEP ;
- Veiller à la **digitalisation** accrue des activités et des processus susceptibles d'impacter l'efficacité du fonctionnement ;
- Faire coexister **plusieurs générations de collaborateurs** au sein du BEP et les faire converger dans une dynamique collective, en misant sur le **développement des compétences** au bénéfice des projets à mener et des objectifs à atteindre, dans un contexte de **volatilité accrue du marché du travail** et de recherche d'une plus grande **agilité**.

C. VISION

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales**. Le BEP entend renforcer :

- Un **management innovant** qui promeut l'**autonomie**, la **responsabilisation** et le **développement des compétences** de ses collaborateurs ;
- Une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de **transparence** à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- Une **réponse proactive et anticipative aux enjeux majeurs** de son territoire par la souplesse et la réactivité et l'**agilité** de ses équipes.

D. MISSION

Le BEP a pour mission de réunir ses collaborateurs dans une **dynamique collective de projets** susceptible de **répondre aux enjeux territoriaux** de la Province de Namur en favorisant leur **épanouissement** et leur **évolution**.

E. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- S'affirmer comme **centre d'expertise pluridisciplinaire** dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail des services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
- Veiller à la **bonne santé financière** du BEP, avec transparence et en visant l'efficacité ;
- Être un **accompagnateur de changement** qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire ;
- **Fédérer**, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, **les acteurs et les partenaires concernés** sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
- Consolider la position du BEP comme **organisme de référence à l'égard des actionnaires**, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

L'ENGAGEMENT
LE PROFESSIONNALISME
LA PROXIMITÉ
LE PARTENARIAT
L'OUVERTURE D'ESPRIT

Être engagé au BEP, c'est se sentir concerné par son travail, partager les valeurs de l'institution, s'identifier à elles et contribuer à la performance générale de l'entreprise.

Être professionnel au BEP, c'est agir efficacement, développer ses compétences, être orienté résultat avec, en point de mire, la satisfaction des clients.

Être proche de ses clients au BEP, c'est se montrer disponible et à l'écoute de ceux-ci tout en mettant ses compétences et son expertise à leur service.

Avoir un esprit partenarial au BEP, c'est rechercher et identifier les ressources internes et externes qui permettent de développer des projets ambitieux, dans une optique d'efficacité.

Être ouvert d'esprit au BEP, c'est être perméable aux évolutions et influences de l'environnement externe, pouvoir s'en inspirer pour s'améliorer individuellement et collectivement dans l'action.

01

JANVIER

Six nouvelles communes namuroises rejoignent le mouvement "zéro déchet". Le BEP accompagne désormais 14 communes dans cette démarche.



02

FÉVRIER

Le BEP accompagne 3 hôpitaux namurois à monter un centre de stérilisation de matériel médical qui s'implantera dans le parc Care-Ys® à Bouge.



03

MARS

40 camions poubelles sont progressivement équipés de hubs de capteurs pour collecter des données sur l'ensemble du territoire namurois.



04

AVRIL

Grâce à ses 3 dynamiques supracommunales, le BEP coordonne l'accompagnement des communes et CPAS dans l'accueil de réfugiés ukrainiens.



05

MAI

Le BEP dépose le portefeuille "Namur Green City Lab" dans le cadre de l'appel à projets FEDER 2021-2027.



06

JUIN

BEP Environnement teste pour la 1ère fois en Wallonie un camion de collecte de déchets électrique.



07 JUILLET

Les données du rapport financier 2021 du BEP sont mises en OpenData sur la plateforme opendata.bep.be.



08 AOÛT

L'un des trois hubs logistiques circuits courts wallons sera construit par le BEP à Ecolys®, en collaboration avec la Fabrique Circuits Courts.



09 SEPTEMBRE

Grâce à l'appel à projets "Déchets-ressources", 3 nouveaux espaces récup' et 8 compacteurs électriques équiperont les recyparcs.



10 OCTOBRE

BEP Environnement ouvre son site de Floreffe dans le cadre de la « Journée Découverte Entreprises ».



11 NOVEMBRE

Le BEP est reconnu "facilitateur en symbiose industrielle" pour développer des projets d'économie circulaire dans les parcs d'activité économique.



12 DÉCEMBRE

Le BEP est lauréat de l'appel à projet Tremplin4IA et développera la technologie du chatbot pour gérer les plaintes liées à la collecte des déchets.



LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ :

19,87 ha de terrains vendus,
soit **126,6** millions d'investissements
et **411** emplois

92,6% de taux d'occupation des parcs d'activité
(soit 1.541 entreprises et 18.291 emplois)

86 entreprises et **409** emplois hébergés
dans les incubateurs

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES :

11 créateurs accompagnés

48 entreprises en croissance accompagnées

10 créations d'entreprises

1.325 participants aux séminaires/workshops/
missions à destination des entreprises namuroises

70 actions collectives

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES :

36 communes accompagnées dans leurs projets dont :

- 7** stratégies territoriales
- 37** projets de bâtiments publics
- 16** projets de logements ou d'espaces publics
- 14** projets touristiques
- 8** projets énergie
- 14** projets en matière de Smart city

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS :

491 kg de déchets collectés par habitant

75% des déchets recyclés/compostés/biométhanisés

32.390 tonnes de déchets verts valorisés dont
21.712 tonnes valorisées via le centre de compostage
de Naninne

14.238 tonnes de déchets organiques valorisés
en biométhanisation

37.866 tonnes de bois traités dans l'unité de tri-broyage
de Floreffe

9.022 élèves sensibilisés à la prévention, au tri des
déchets ou à la propreté publique dans les écoles
namuroises

895 stands, prêts/mises à disposition d'outils
de sensibilisation, formations, conférences, événement
animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP

1.125.774 visites dans les recyparcs

NAMUR EXPO :

26 manifestations représentant
125.190 visiteurs

L'ORGANISATION GÉNÉRALE :

462 collaborateurs

44 ans de moyenne d'âge

85,1% de clients satisfaits

91% d'indice de bien-être au travail

A woman in a checkered shirt stands in a modern office, talking to two seated colleagues. The office has large windows, white pillars, and orange chairs. A large number '2' is overlaid on the image.

2

LE BEP

2.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

A. MISSION

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP favorise **la création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités**, contribuant ainsi au **développement écono-**

mique et social de la Province, en complète **synergie avec la politique d'animation économique mise en œuvre par la Wallonie.**

B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre d'entreprises créées	10
Nombre de créateurs accompagnés	11
Nombre de start-ups accompagnés (TRAKK)	36
Nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés	69
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées	48
Nombre d'interventions de conseil aux entreprises	156
Nombre d'événements de networking	26
Nombre de participants aux événements de networking	771
Nombre d'ateliers/workshops	44
Nombre de participants aux ateliers/workshops	554

C. DOMAINES D'ACTIONS

VERS PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

NEC Digital

Le BEP a développé une politique de **digitalisation de contenus** afin de permettre à un maximum de créateurs d'entreprises et de porteurs de projets d'accéder avec flexibilité et souplesse à de l'information de qualité, sélectionnée sur la base de leurs besoins.

Le **NEC (Namur Entrepreneurship Center)** a été le premier parcours d'accompagnement collectif à être digitalisé dès 2020. Il offre la capacité aux porteurs de projets et jeunes créateurs de préciser leur idée de produit/service ainsi que les contours de son marché. Ce parcours est systématiquement proposé aux candidats de l'incubateur étudiants LinKube afin de structurer la base de leur business plan et ainsi optimiser l'accompagnement individuel qui leur est prodigué. En 2022, ce sont 17 utilisateurs qui ont pu continuer à bénéficier du NEC.

Incubateur étudiants LinKube

LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Sa mission : accompagner des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études. LinKube existe depuis 2016 et est financé par la Wallonie. Il propose des services tels que :

- Des coachings individuels personnalisés ;
- Des ateliers collectifs sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ;
- La jouissance des services du TRAKK (bureau LinKube, coworking, FabLab, salles de réunion, réseau, ...) ;
- De la mise en réseau via des parrains, des réseaux comme Square ou Openflow ;
- De la visibilité sur les projets.



Les résultats 2022 peuvent être évalués comme suit :

- 109 projets accompagnés depuis la création de LinKube ;
- 57ancements d'entreprises (47 prises de n° d'entreprise et 10 statuts Smart) ;
- Taux de conversion des projets en entreprises de 52%.

Fin 2022, LinKube comptait 22 projets pour 33 jeunes entrepreneurs.

En 2022, les actions ont été les suivantes :

- Le **test concret de la nouvelle offre de services** en adéquation avec les besoins des étudiants et des nouvelles modalités de financement des services mises en place par Wallonie Entreprendre. L'offre d'accompagnement est articulée autour de 3 livrables prestés en faveur des étudiants entrepreneurs. Une première rencontre a lieu afin d'apprécier **la maturité du projet** pour rentrer dans le dispositif et si besoin lui communiquer des étapes préalables à entamer (livrable 2C tel que défini par Wallonie Entreprendre). **Un diagnostic** (livrable 3A) détaillé du projet est ensuite proposé aux étudiants prêts à rentrer dans l'incubateur afin de déterminer un **plan d'actions** précis et un accompagnement sur mesure pour le développement de leur projet. La troisième phase consiste en un **suivi de la mise en œuvre du projet** (livrable 4J), comprenant des phases d'accompagnements individuels et collectifs ;
- L'organisation d'un **comité stratégique** avec pour but de réfléchir à l'évolution de l'incubateur étudiant sur le territoire namurois organisé une à deux fois par an. Le comité stratégique s'est réuni le 10 mars 2022 ;
- L'organisation de 4 **comités de sélection** (26 avril, 5 juillet, 11 octobre et 22 novembre 2022). Le Comité de sélection est un passage obligé pour la validation et l'acceptation d'un projet au sein de l'incubateur étudiant ;

- Des **ateliers collectifs** sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ont bien sûr été organisés en 2022. Soulignons néanmoins la mise sur pied de 2 journées de Masterclass spécifiques sur la construction business d'un studio de jeux vidéo les vendredi 21 et samedi 22 octobre 2022. LinKube a profité de la venue de délégations étrangères au KIKK festival (Namur) pour amorcer le "Mix&Match" du 26/10 avec un "regards croisés" sur le métier de "producteur" (au sens de chef d'orchestre) d'un studio de jeux vidéo.
- L'implication active de LinKube dans la co-organisation de **2 événements "Mix&Match"** (19 avril 2022 et 26 octobre 2022). Les "Mix&Match" sont des événements clés de rencontre et de réseautage pour les porteurs de projet de la région. L'événement du 19 avril ciblait le réseau d'entredonneurs, Openflow, la communauté du TRAKK et les étudiants-entrepreneurs de LinKube ; celui du 26 octobre était axé plutôt sur la thématique numérique et jeux vidéo ;
- La **sensibilisation à l'entrepreneuriat** chez les jeunes :
 - **17 mars** : présentation LinKube au lancement de la cellule entrepreneuriale – HEPN.
 - **31 mars** : présentation des services LinKube via la participation au jury FABRIKK – UNamur.
 - **21 avril** : présentation des services LinKube – St Joseph Ciney.
 - **4 mai** : présentation LinKube à l'AG des mini-entreprises (LJE).
 - **14 octobre** : journée entrepreneuriale / salon – INDBG Beauraing.
 - **10 novembre** : challenge étudiants – section marketing – Henallux.
 - **17 novembre** : présentation LinKube – cellule entrepreneuriale – Henallux.

- **14 décembre** : challenge étudiants – section compta – Henallux.
- **5 décembre** : présentation 2 groupes étudiants Henallux – visite du TRAKK.
- **22 décembre** : présentation des services LinKube via la participation à un jury en gestion hôtelière – HEPN.
- Relations internationales - présentation LinKube :
 - **22 mars** : présentation LinKube au Secrétaire d'État, Mathieu Michel.
 - **4 et 5 mai** : présentation services LinKube à une délégation chilienne en partenariat avec Henallux.
- Remise d'un prix "LinKube" aux Alfes 2022 (24 mai) au projet Millet Pillow.

Focus sur Deltatime Studio

Deltatime studio est un projet de création d'un studio de jeux vidéo porté par 3 porteurs de projet issus de la Haute Ecole Albert Jacquard. Ils combinent celui-ci avec la mise à disposition de leurs compétences dans la création d'effets visuels et tools en sous-traitance pour d'autres studios.

Ils ont intégré l'incubateur étudiant en 2020 et, dans ce cadre, ont bénéficié d'un parcours « BEP – LinKube » complet avec coaching personnalisé, participations à des ateliers, du réseautage et l'utilisation de la bourse LinKube pour de l'expertise pointue en jeux vidéo. Après un travail acharné de 2 ans, ils ont réussi à lever 200.000€ de fonds pour créer un jeu mêlant histoire et technologie blockchain. La société est créée et s'est implantée à Namur. Ils envisagent maintenant d'occuper un bureau au TRAKK pour poursuivre leur développement.

Accompagnement individuel des porteurs de projet

Pour faire passer les candidats entrepreneurs du stade de l'idée au stade du projet, le BEP leur propose de suivre le parcours à la création "NEC digital" sur la plate-forme Hikilab ou de rejoindre une cohorte "Start and test lab" mise en place au TRAKK. Dès que le projet a atteint un stade de maturité suffisant, il peut bénéficier d'un **accompagnement individuel contractualisé** pré ou post-crédation pour challenger et valider son business modèle.

Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du référentiel produits mis en place par Wallonie Entreprendre. Ce référentiel définit, pour l'ensemble des opérateurs wallons, la durée de l'accompagnement subsidié ainsi que le contenu et le niveau de qualité des livrables attendus. Il se base sur les 8 moteurs de la croissance d'une entreprise.

Dans le cadre du démarrage de son activité, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise peut ainsi bénéficier des services prestés par le TRAKK, tels que des tests produits/marchés ou workshops techniques, ainsi que par les conseillers d'entreprises qui, sur la base d'un diagnostic du projet, proposent un accompagnement répondant à ses enjeux de développement.

Le BEP a poursuivi, en 2022, ses partenariats avec des acteurs de l'écosystème afin d'encadrer au mieux les start-ups. Celles-ci peuvent ainsi compter **sur l'expertise des services de partenaires** tel que le Namur Legal Lab pour les aspects juridiques, une collaboration avec un Start-up Studio dans le cadre de l'organisation de session de "pitch" devant un panel d'experts et d'investisseurs... L'ensemble des services permet de proposer un continuum d'accompagnement aux start-ups et scale-ups.

La part des nouvelles entreprises accompagnées (porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans) ayant bénéficié d'une analyse 360°/diagnostic représente environ 42% du portefeuille clients. En 2022, le BEP a en effet réalisé 39 diagnostics (livrable de type 3A).



VERS PLUS DE CROISSANCE DES ENTREPRISES

Digitalisation de l'offre d'accompagnement

Comme mentionné plus haut, le BEP a souhaité digitaliser une partie de son offre d'accompagnement, comme il l'a fait pour le NEC (Namur Entrepreneurship Center). En combinant un accompagnement dans l'acquisition de compétences techniques et pédagogiques et les connaissances métiers des conseillers, une nouvelle offre digitale a vu le jour à destination des entrepreneurs et porteurs de projets. Différents modules ont été développés, afin de répondre à la variété des attentes des entreprises. Tous ont été postés sur la plateforme digitale Hikilab.

Ils permettent d'optimiser les rendez-vous avec les conseillers d'entreprises en préparant le contenu des thématiques qui seront abordées.

Un nouveau module a vu le jour en 2022 : "**Réussir son plan d'affaires**". Rédiger un plan d'affaires qui fasse mouche est une étape cruciale dans la vie d'un projet d'entrepreneuriat. Ce module pratique permet de découvrir comment mettre en place son plan d'affaires et aborde les plan financier, stratégie commerciale, analyse de marché, tableau de trésorerie...

Ces modules sont accessibles sur <https://hiki-lab.bep.be/>. Deux modules complémentaires sont en préparation pour 2023.

Workshops - webinaires

Un programme d'ateliers/workshops est proposé chaque année aux entreprises de la province. Il comprend tant des actions en présentiel, en distanciel qu'en hybride et ce, afin de faciliter l'accompagnement collectif des entreprises, en ce compris à distance.

> VOLET RÉSILIENCE

- **Evènement de lancement "Transition Alimentaire"**

Le BEP a souhaité mettre sur pied cet évènement afin de faciliter la transition alimentaire au niveau des Communes et des cantines scolaires. L'objectif est multiple : faciliter la rencontre entre producteurs et pouvoirs publics, mieux organiser le marché du catering scolaire, favoriser le "manger mieux", et participer à la décarbonation par des transports nettement plus restreints. Deux ateliers de travail ont également eu lieu en ce sens : aux Isnes et à Sorinnes et ont compté une vingtaine de participants.

> VOLET GESTION

- **Webinaire "Tri des Déchets"**

En collaboration avec la Cellule Environnement de l'UWE et l'ADL de Sambreville, le BEP a organisé un webinaire proposant aux 25 entreprises présentes une mise à jour de leurs connaissances sur la réglementation des déchets ainsi que plusieurs propositions de bonnes pratiques, ceci dans l'objectif d'améliorer leur gestion et d'en réduire les coûts. Cette séance a été suivie d'un moment d'échange qui a permis aux entrepreneurs de détecter des points communs et des synergies potentielles en matière de flux.

- **Atelier de présentation du réseau des référents 'économie circulaire' au service de la compétitivité des entreprises**

Cette présentation a rassemblé 23 participants qui tous souhaitent s'appuyer sur l'économie circulaire pour favoriser le développement économique de leur entreprise, notamment au travers du développement du modèle d'affaires vers un modèle de fonctionnalité, de l'optimisation de l'usage des ressources, de l'identification de nouveaux gisements de matières réutilisables, de la réduction des déchets, d'une meilleure gestion des déchets...



- **Atelier "Et si le transport fluvial devenait un choix gagnant pour votre entreprise ?"**

Dans le cadre des accompagnements en économie circulaire, la thématique du transport fluvial rencontre de plus en plus de succès.

Né d'une association entre le BEP, le Port Autonome de Namur, l'ADL de Sambreville et la Ville de Sambreville, cet évènement a eu pour objectif d'outiller les entreprises en informations sur l'utilisation de la voie d'eau pour le transport de leurs matières. Une fois informées, elles pouvaient mieux appréhender ce mode de transport et en apprécier l'opportunité.

Ce séminaire organisé le 12 mai 2022 a favorisé les échanges entre les 18 participants afin qu'ils envisagent les partenariats potentiels avec d'autres entreprises pour optimiser une intermodalité.

- **Soirées des entreprises de la Basse-Sambre**

L'organisation de ces rencontres fait suite à la demande précise de la part des entrepreneurs de mieux se connaître, d'échanger de manière informelle mais aussi sur des sujets précis liés à leurs enjeux du moment. Suite au groupe de travail organisé en octobre 2021 sur la zone de la Basse Sambre, le BEP s'est associé à l'ADL pour organiser, en juin et en octobre 2022, une soirée des entreprises de la Basse-Sambre qui avait pour objectif de faire se rencontrer les entreprises via des tables tournantes, d'échanger sur leurs enjeux et surtout de détecter des synergies potentielles. 39 participants ont ainsi pu échanger au cours des deux soirées.

- **Groupe de travail en économie circulaire à Andenne**

Un groupe de travail s'est réuni le 6 décembre 2022 à Andenne sous l'égide du BEP afin de travailler ensemble sur les flux générés par les entreprises et la possibilité de partager ceux-ci. Par son approche propre et la méthodologie développée, le BEP a facilité la prise de parole et a identifié les jonctions faisables et intéressantes entre entreprises pour les 26 participants présents.

- Atelier "Quoi de neuf sur les parcs d'activité de Mettet et Mariembourg ?"

Un atelier à destination des entreprises installées sur les parcs de Mettet et de Mariembourg et à proximité a été organisé en octobre 2022. Il a réuni 34 participants qui se sont informés sur la redynamisation du parc de Mettet, la future extension du parc de Mariembourg, l'accompagnement individuel du BEP avec le soutien de Wallonie Entreprendre et le programme d'activité du GECO (groupement des entreprises de l'Entre-Sambre-et-Meuse).



• Alfiers 2022

2022 a permis d'organiser à nouveau une cérémonie en présentiel au Delta. Elle a récompensé 5 entrepreneurs namurois et, pour la deuxième fois, un prix a été décerné au meilleur étudiant entrepreneur issu de LinKube. Ont ainsi reçu un prix : Qualiblood (Namur) en innovation, Isoproc (Ciney) à l'international, Les Chips de Lucien (Mettet) dans la catégorie commerce et Entranam (Fernelmont) en qualité de « coup de cœur ». C'est Millet Pillow qui a remporté l'Alfer LinKube et "Les éleveurs de demain" pour la meilleure mini-entreprise 2022.



Accompagnement individuel des entreprises

Le Gouvernement wallon a confié en 2018 à la Sowalfin (devenue Wallonie Entreprendre) la mission de réformer le paysage de l'animation économique en concertation avec les opérateurs du secteur.

Un référentiel produits définissant l'offre de services a été opérationnalisé en phase test en 2021 et rendu effectif en 2022. Il définit les types d'accompagnements à prester, les livrables correspondants et les modalités de subsidiation en fonction du nombre de jours prévus pour leur réalisation.

9 catégories de services ont été identifiées :

• CATÉGORIE 1 – SENSIBILISATION

• CATÉGORIE 2 – INFORMATION ET ORIENTATION

- » Type 2b : Information et orientation collectives à des personnes qui souhaitent entreprendre ou qui entreprennent
- » Type 2c : Information et orientation individuelles à des personnes qui souhaitent entreprendre ou qui entreprennent

• CATÉGORIE 3 – DIAGNOSTIC

- » Type 3a : Diagnostic d'un projet de création/reprise d'entreprise
- » Type 3b : Diagnostic (au sein) d'une entreprise existante
- » Type 3c : Diagnostic bas carbone d'un projet de création/reprise d'activité ou (au sein) d'une entreprise existante
- » Type 3d : Diagnostic Agent de stimulation à la transmission d'entreprise
- » Type 3e : Diagnostic d'un projet d'autocréation d'emploi

• CATÉGORIE 4 – SUIVI

- » Type 4a : Suivi d'un projet de création/reprise d'entreprise – phase de pré-création
- » Type 4b : Suivi d'un projet de création/reprise d'entreprise – phase de post-création
- » Type 4c : Suivi d'un projet d'auto-création d'emploi – phases pré-création, test et post-création
- » Type 4e : Suivi (au sein) d'une entreprise existante
- » Type 4f : Suivi d'un projet à composantes scientifiques, techniques ou technologiques
- » Type 4g : Suivi d'un projet « Bas carbone »
- » Type 4j : Suivi d'un projet d'étudiant entrepreneur – phase pré-création

• CATÉGORIE 7 – MISE EN RELATION D'ENTREPRENEURS

- Type 7a : Animation d'un groupe d'acteurs au bénéfice d'une activité entrepreneuriale – évènements de fertilisation
- Type 7b : Animation d'un groupe d'acteurs au bénéfice d'une activité entrepreneuriale – workshops spécialisés
- Type 7c : Facilitation et encadrement de la création et du développement de montages partenariaux

• CATÉGORIE 8 – ANIMATION / INFRASTRUCTURES / ÉQUIPEMENTS

- » Type 8a : Animation dans un lieu de vie – évènement de fertilisation
- » Type 8b : Animation dans un lieu de vie – workshop spécialisé
- » Type 8c : Animation dans un lieu de vie – échanges entre pairs
- » Type 8d : Animation dans un lieu de vie – test usages
- » Type 8e : Animation dans un lieu de vie – test marché rapide
- » Type 8f : Animation dans un lieu de vie – test proto

• CATÉGORIE 9 – RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES / CAPACITÉS DES ENTREPRENEURS

- » Type 9a : Renforcement des capacités des entrepreneurs

Les catégories 3 (diagnostic), 4 (suivis) et 8 (services au sein du TRAKK) sont concernées par l'accompagnement individuel et ont fait l'objet du dépôt de fiches projets FEDER lors de l'appel à projets 2021-2027 lancé au premier semestre 2022.

Le « parcours client entreprise » se matérialise dans ce contexte comme suit :

- Un **ciblage efficace** des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- Une **démarche proactive** vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- La réalisation d'un **diagnostic 360°** conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- La réalisation d'une **feuille de route de développement** et la formalisation d'une proposition de **plan d'accompagnement personnalisé**, réalisé par le BEP (chargé de relation et conseillers spécialistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de Wallonie Entreprendre) ;

- La **contractualisation avec les entreprises** et la mise en œuvre efficiente du plan d'accompagnement sur la base de l'offre de services d'accompagnement ;
- L'**auto-évaluation et l'évaluation** du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2022, **91 livrables** de type diagnostic ont été envoyés à Wallonie Entreprendre selon la répartition suivante : 39 créations, 32 croissances et 20 bas carbone. La plupart ont fait l'objet d'un contrôle qualité permettant de faire les ajustements nécessaires pour se conformer au référentiel attendu. Dans la foulée de ces diagnostics, **66 contrats** ont été conclus pour des accompagnements d'entreprises en phase de pré/post création ou de croissance (livrables 4 – suivi).

Les **outils de suivi internes** ont été affinés afin de suivre précisément les prestations en termes de nombre de jours ouvrables pour chaque type de prestations/livrables.



Focus sur le Domaine du Ry d'Argent

Le Domaine du Ry d'Argent exploite aujourd'hui un domaine de 13,5 hectares répartis sur plusieurs sites (Bovesse, Verlaine, Berloz et Ronchine). La volonté de l'exploitant est de tendre vers des produits de qualité capables de rivaliser, pour les vins effervescents, avec les champagnes.

L'accompagnement d'une équipe de conseillers du BEP en 2022 a permis :

- De définir la **stratégie de pénétration à l'international** pour les produits d'exception et de l'orienter dans la mise en œuvre d'un plan d'actions adaptés (positionnement, prix, distribution, communication...). Les marchés d'opportunités pour le Domaine du Ry d'Argent identifiés sont l'Allemagne, la Chine et les USA ;
- De mettre en place une **stratégie de communication digitale** adaptée aux objectifs de commercialisation de l'entreprise. Plusieurs actions ont été concrétisées en 2022 pour améliorer la visibilité :
 - » vers les particuliers : remise à jour du contenu du site Internet, développement de la page Facebook, développement de la page Instagram, mise en place de campagnes publicitaires sur Facebook et Instagram pour annoncer les événements et visites/dégustation
 - » vers le B2B : développement des prises de contacts vers les clients professionnels
- De définir les priorités en **innovation managériale** pour l'accompagnement prévu en 2023.

qui ont accueilli en moyenne 50 participants et ont permis à 75% d'entre eux de rencontrer de nouveaux acteurs locaux et à 40% de rencontrer un partenaire potentiel. De nouveaux formats ont été mis en place pour favoriser des moments de rencontres, des échanges entre pairs au sein des communautés du TRAKK comme le "Hack du TRAKK" ou le "Check in TRAKK" ou le "petit-déjeuner des PDG", ... Des formats de parcours innovants sous forme de « cohorte » (combinaison de plusieurs workshops techniques) ont également été mis en place. Pour tous les types de formats confondus, le TRAKK a accueilli 845 participants dans ses actions collectives en 2022.

Les actions d'**accompagnement collectif** menées en 2022 ont concerné :

- **Mix&Match** – *L'idée de cet événement est de multiplier les échanges rapides et intenses entre participants aux profils différents via la mise en place d'une animation spécifique de business meeting. Deux éditions de ce format de réseautage ont eu lieu en 2022 pour un total d'une centaine de participants (19 avril 2022 & 7 décembre 2022).*



- **Pitch party** – *Possibilité pour des start-ups en phase de quasi levée de fonds de s'entraîner à pitcher devant un parterre d'experts, investisseurs et médias (15 février 2022).*



VERS PLUS D'INNOVATION DES ENTREPRISES

Programme d'actions et d'accompagnement, collectif et/ou individuel, en lien avec le projet d'innovation des entreprises – TRAKK

Cette année l'équipe du TRAKK a fait preuve d'agilité pour faire évoluer son offre de services de manière à la faire coller au référentiel produits :

- L'offre d'accompagnement individuel a évolué pour se focaliser et se renforcer en matière de "testing". Au total, 57 porteurs de projets/entreprises ont bénéficié de ces accompagnements test marché et test usages en 2022.
- Plusieurs formats collectifs ont été créés pour correspondre aux attendus du référentiel. C'est le cas des événements de fertilisation "Mix&Match"

- **TRAKK morning** – Évènement phygital axé sur la découverte d'une thématique de manière courte et pratico pratique. 12 éditions ont eu lieu en 2022 regroupant en moyenne 25 participants. Exemples de thèmes : AB testing, design fiction, pricing, crowdfunding, storytelling...

- **Landing page / Campagne Facebook** – 2 workshops techniques centrés sur des méthodes de testing (18 mai et 1 juin 2022)

- **IT4Anxiety** – Deux workshops de 35 participants organisés par les coaches du TRAKK by BEP dans le cadre du hackathon afin de soutenir les équipes participant au hackathon :

- » 21 avril 2022 - Développer une idée innovante en une journée ;
- » 22 avril 2022 - Pitcher son projet de manière impactante.



- **Cohorte Innovation Managériale** – Parcours de 4 workshops techniques afin de permettre aux chefs d'entreprise d'explorer de façon structurée les étapes indispensables pour désigner une organisation innovante et motivationnelle (du 17 mars au 22 mai 2022 - 6 participants).

- **Workshops techniques en innovation managériale** : workshop #1 : Prise de décision par consentement (24 mai 2022) - Workshop #2 : Le Flash Codev (21 juin 2022).

- **Check in TRAKK** – Activité à destination des membres de la communauté qui vient en complément du processus d'onboarding « classique » dispensé par nos équipes (visite du lieu, délivrance des accès, instructions relatives aux facilités, présentation aux communautés...) aux nouveaux coworkers et locataires. Elle permet aux participants de découvrir et de s'intégrer aux diverses communautés du hub, de s'approprier les infrastructures du lieu, de susciter du matchmaking, et de découvrir l'intégralité de l'offre de services du TRAKK. 5 éditions ont eu lieu en 2022 (17 mars 2022 - 31 mai 2022 - 6 octobre 2022 - 8 novembre 2022 - 6 décembre 2022).

- **Hack du TRAKK** – Format d'animation matinal et court durant laquelle un ou plusieurs TRAKKeurs viennent partager une bonne pratique business (procédure, logiciel, outil, astuce...) à l'ensemble de la communauté. 3 éditions en 2022 : 15 juin 2022 - 28 juillet 2022 - 23 août 2022. En moyenne 10 participants.

- **Petit déjeuner des PDG** – Événements de réseautage ont été mis en place avec BNI (25 août 2022 - 53 participants).

- **Walchain meet up** – Association avec le réseau WalChain et Boukè Média pour organiser un premier Meet up dédié à la technologie blockchain et au Web3. Cet échange entre pairs s'intègre dans l'axe thématique « Innovation numérique » - (12 mai 2022 - 70 participants).

- **XR – EVENT** – Journée de travail et de networking au service de l'écosystème XR Wallon ! (20 septembre 2022 - environ 20 participants).

- **Namur legal lab** – Événement mis en place en collaboration avec l'UNamur pour faire bénéficier des entreprises/startups de l'expertise dans le domaine juridique (7 octobre 2022).

- **TRAKK au KIKK** – Accueil de délégations étrangères et mise en relation avec l'écosystème du TRAKK (27/10/2022).



Focus sur un parcours innovant en mode "Cohorte" - Start and Test lab

En 2022, l'équipe du TRAKK by BEP a proposé 2 éditions de son parcours innovant en mode "cohorte" à destination des candidats entrepreneurs.

Ces cycles se composent de 4 ateliers collectifs/workshops techniques thématiques permettant de poser les bases d'un projet entrepreneurial. Il comprend aussi des sessions de travail et d'échanges entre pairs et un accompagnement individuel centré sur le "testing" en complément de la cohorte :

- **Atelier #1** : Lean Canvas, les fondamentaux
- **Atelier #2** : Un projet innovant qui répond à de vrais besoins
- **Atelier #3** : De l'idée à la solution
- **Atelier #4** : Rendre mon projet économiquement viable

27 (candidats) entrepreneurs ont participé à ces parcours en 2022.



En plus des actions collectives, le TRAKK a aussi accueilli **6 délégations** en 2022 :

- **22 mars 2022** – Accueil du Secrétaire d'Etat à la digitalisation Mathieu Michel – Objectif : découvrir les services et l'écosystème du HUB (+ de 10 participants) ;
- **5 avril 2022** – Accueil du Montréal Tourisme Lab - Objectifs : Découvrir l'écosystème et proposer des échanges entre Namur et Montréal (3 participants) ;
- **4 mai 2022** – Accueil de la Délégation WBI en collaboration avec Namur Europe Wallonie - délégation composée des nouveaux diplomates de Wallonie Bruxelles Internationale, qui seront à terme en poste comme Délégué général (15 participants) ;
- **4 mai 2022** – Accueil de la Délégation chilienne du Centre de formations techniques de Temuco avec Henallux – découverte des méthodologies et animation des communautés d'entrepreneurs (10 participants) ;

- **25 mai 2022** – Accueil de la Commissaire européenne à la Cohésion et aux Réformes à l'occasion de l'événement belge des 20 ans de l'€ organisé à Namur ;
- **27 & 28 octobre 2022** – Accueil d'une délégation de Nantes "Samoa".

Le TRAKK a également été le lieu de **plusieurs tournages** :

- **14 avril 2022** – Tournage Waldorado au TRAKK et interview de e-dock (start-up ayant participé à la PitchParty du TRAKK by BEP) – RTBF ;
- **11 mai 2022** – Tournage d'une capsule de présentation du TRAKK, mise en lumière de deux résidents (ATLR engineering & Skalup) – Canal Z ;
- **12 mai 2022** – Captation audiovisuelle de l'événement Walchain Meetup au TRAKK et rediffusion sur les réseaux Boukè Média.

Le développement de la silver économie, source d'innovation

Le projet silver économie est un programme d'animation économique pour stimuler l'innovation et la croissance des entreprises dans les produits et services dédiés aux seniors. Ce projet entre dans la stratégie de mise en place du futur parc d'activité économique Care-Ys®. La convention de financement de ces activités a pris fin au 31 mars 2022.

En suite des activités de 2021 et en raison de la crise sanitaire de 2020, plusieurs événements ont été reprogrammés en 2022 :

- Le hackathon IT4Anxiety a eu lieu en avril 2022 et a rassemblé une trentaine d'équipes proposant des projets permettant de réduire l'anxiété et d'améliorer la santé mentale au sein de la population et notamment auprès des seniors ;
- Le salon Autonomies a rassemblé en mai 2022 5 entreprises (Permiganau, La voix du quotidien, Digital Seniors, Group H) lors d'un stand collectif offrant la possibilité aux entreprises de participer au salon à coût réduit ;
- Le groupe Santé composé de différentes entreprises wallonnes a permis d'échanger des contacts et de créer un réseau de partenaires.

Le BEP a pris part à ces différents événements afin de continuer à développer sa dynamique silver économie et rester un acteur principal et actif sur le territoire. Le BEP garde un rôle réactif par rapport à cette thématique depuis la fin de la convention en mars 2022.

Focus sur Spade

En 2022, les équipes de TRAKK by BEP ont accompagné Spade, une agence digitale résidente du TRAKK dans le lancement de leur nouvelle offre « Minotaure », un jeu de carte interactif pour développer des projets digitaux. Ce nouveau projet, sortant de leur activité habituelle, demandait un test de la demande. Dans une approche centrée utilisateur, Spade a d'abord testé son marché en analysant sa segmentation avec les équipes du TRAKK by BEP. Avec trois cibles potentielles identifiées, l'entreprise est ensuite allée les rencontrer lors d'interviews empathiques avec comme objectif la validation de leurs besoins, attentes et frustrations. Aujourd'hui, Spade a validé son marché à la suite de l'accompagnement du TRAKK. L'entreprise est également suivie en parallèle par les coaches du BEP dans le cadre de ce projet et suivi de la croissance de l'entreprise. « Minotaure » est lancé et connaît une demande croissante auprès des agences de communication, des organismes d'accompagnement et des équipes communication d'entreprise.

Focus sur ISOPROC

La société ISOPROC qui souhaite durabiliser davantage son modèle économique a contacté le BEP afin de réaliser un diagnostic bas-carbone et d'établir un plan d'actions lui permettant de définir des objectifs en la matière.

Parmi les différentes actions proposées, la société a souhaité être accompagnée plus spécifiquement sur 2 thématiques : d'une part, l'analyse de faisabilité d'un projet de mutualisation de terrain et d'énergie pour la construction d'une nouvelle unité de production et, d'autre part, la diversification des approvisionnements de matières premières via la valorisation des déchets papiers/cartons des entreprises voisines.

VERS PLUS DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES

Accompagnement des entreprises dans l'évolution de leur business model aux enjeux de la transition énergétique

Dans le cadre du dispositif Easy'Green de Wallonie Entreprendre, le BEP a pour mission de sensibiliser les entreprises aux enjeux de transition bas-carbone et de les accompagner pour détecter leurs opportunités à travers la réalisation d'un diagnostic « bas-carbone/économie circulaire ».

En 2022, ce travail a débouché sur :

- 5 actions de sensibilisation collective qui ont touché 32 parties prenantes (entreprises, porteurs de projets, étudiants) ;
- 48 parties prenantes ont été sensibilisées individuellement ;
- 22 diagnostics ont été réalisés au sein d'entreprises namuroises ;
- 8 accompagnements ont été menés pour la mise en œuvre des opportunités détectées.



Accompagnement des circuits courts et de la transition alimentaire

Durant l'année 2022, le BEP a poursuivi son travail de structuration de l'offre alimentaire locale. Une douzaine de conventions d'accompagnement ont été signées avec des producteurs et artisans du secteur agroalimentaire.

La structuration de l'offre implique également le renforcement des **outils de transformation et logistique**, à même de massifier les circuits courts, tout en travaillant sur une meilleure répartition de la valeur avec l'amont agricole. A ce sujet, la mise en œuvre d'un hub logistique géré par le BEP en partenariat avec la coopérative Paysans Artisans s'est poursuivie en 2022. Un marché de travaux en conception et réalisation a été lancé en août. Les offres sont attendues début février 2023.

Enfin, afin d'encourager l'ancrage et la **coopération entre les acteurs de la production-transformation-distribution-restauration**, deux ateliers thématiques ont été organisés, l'un sur la thématique du séchage des matières premières agroalimentaires (17 participants) et l'autre (15 participants) sur la filière des céréales panifiables.

Parallèlement à ces actions de structuration de l'offre, le BEP souhaite faire de la **restauration collective publique** une vitrine de la transition vers une alimentation durable, en favorisant la mise en adéquation entre l'offre alimentaire locale et les pratiques des acteurs (collectivités, acheteurs, cuisines centrales).

Dans ce cadre, une offre de services à l'attention des collectivités qui souhaitent s'engager dans une transition alimentaire a été affinée. Le BEP propose notamment de les accompagner à accroître leur visibilité en matière de transition alimentaire en obtenant la labellisation 'Green Deal Cantines Durables'. Une première action pilote a été initiée avec la Commune de Sambreville ainsi qu'avec les Communes membres de la Fondation Cyrys.

TABLE RONDE

LES CÉRÉALES

du champ au pain

LE LUNDI 20 JUIN

DE 9 À 12H - AU BEP



Accompagnement des circuits courts via Interreg

Toujours dans cette thématique, un travail d'investigation à la participation à des projets transfrontalier Interreg a été entamé. En effet, dans le prolongement des actions menées dans les précédents projets Interreg, le BEP souhaite continuer à proposer des accompagnements en circuits courts dans les domaines de l'écoconstruction et l'agroalimentaire pour les entreprises et les collectivités locales. Il s'agit de renforcer l'accessibilité des entrepreneurs concernés aux marchés des collectivités locales.



Bâti C²



RE C²

VERS PLUS D'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

Participation au salon TAVOLA à Kortrijk Xpo

En 2022, le BEP a accompagné les entreprises productrices suivantes sur le salon Tavola : Sigoji, Nectar & Co et Nonna. Tavola, c'est le rendez-vous biennal du monde de la gastronomie et des produits frais, qui présente des délices classiques et des aliments tendance proposés par 400 exposants strictement sélectionnés. Cette participation s'est effectuée avec d'autres producteurs wallons, dans le cadre du projet Interreg AD-T.



Programme de formation/information

- **Atelier « Aide à la traduction et Questions Export »**
Le 19 mai 2022, lors d'un évènement du Groupement d'Entreprises de Gemboux (GEG) 80 personnes ont bénéficié d'une présentation des services du Secrétariat d'intendance à l'exportation et plus particulièrement du service d'aide à la traduction et du service de réponses aux questions export. Un flyer était mis à remis aux participants.



KIKK Festival 2022

Le KIKK Festival, événement phare des industries culturelles et créatives se déroule chaque année en novembre à Namur. Vu l'afflux de délégations étrangères qui y viennent pour visiter le market, participer à des conférences ou workshops, l'occasion est belle d'y greffer des actions à l'international. C'est ce qu'a fait le BEP le 26 octobre en y organisant, en marge de ce festival, un "Mix&Match" dédié aux jeux vidéo et au numérique. Il a débuté par un partage d'expérience sur le métier de producteur de jeu vidéo et s'est poursuivi par une session de speed meeting pour rencontrer les autres acteurs du secteur, les représentants des délégations étrangères présentes au KIKK Festival, les entrepreneurs namurois, ... L'un des objectifs visés était la création de partenariats.



VERS PLUS DE NETWORKING

Au niveau local par l'animation des clubs d'entreprises

Le BEP est aux côtés des clubs d'entreprises afin de leur transmettre des informations et propositions de service, mais aussi, de bénéficier d'informations de leur part relatives aux attentes et souhaits concernant les parcs d'activité.

C2P – Club des 2 Provinces

Différentes actions ont fait l'objet d'un partenariat entre le Club des 2 Provinces et le BEP, notamment la visite du laboratoire de cosmétologie végétale Spinée à Beauraing (60 participants), mais aussi celle de la scierie Quewet à Malvoisin (42 participants).



GeRoch – Groupement des entreprises de Rochefort

Le BEP a participé à l'Assemblée générale du GeRoch le 15 juin, au cours de laquelle celui-ci a présenté ses futures actions et les nouveaux membres. La redynamisation du parc d'activité de Rochefort s'est clôturée avec de belles progressions en matière de communication (nouveau nom pour le parc, nouveaux supports de promotion, signalétique revue, facilitation d'accès aux entreprises du parc) et d'accompagnement individuel des entreprises. Un événement de réseautage important, unissant club d'entreprises et association des commerçants s'est déroulé en septembre chez Ricco. Il a réuni 80 participants.



GrepanN4 – Groupement des entreprises/commerces du parc de Naninne et de la N4

Parmi les activités phares du GrepanN4, on retrouve le barbecue annuel qui permet aux entreprises de Naninne, Erpent, Loyers et Lives-sur-Meuse de se retrouver, d'échanger et faire des affaires ensemble. En 2022, le GrepanN4 a lancé son tout premier "Meet & Run", un jogging accompagné d'un moment de réseautage entre entreprises du parc et des environs. Il s'agit là du tout premier événement rassemblant membres du personnel et directions.





Idealys – Club des entreprises de Crealys® et Ecolys®

En 2022, Idealys a pu à nouveau organiser une série d'actions de networking et de séminaires d'information : le cocktail de nouvel-an au Félicien sur Ecolys®, 2 séminaires avec des experts, l'un sur l'impact du Covid et l'autre sur la pénurie de matières que nos économies vivent actuellement.

Idealys et le BEP ont à nouveau soutenu l'association ELA contre la leucodystrophie en organisant le jogging annuel à Crealys® couronné d'un beau succès de participation (275 personnes).

De plus, Idealys continue à organiser des services collectifs, à appuyer les améliorations en matière de mobilité, notamment par le placement d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Ecolys®, en complément aux bornes installées par BEP Expansion économique sur Ecolys® et Crealys®.



CeWal – Club des entrepreneurs de Walcourt

Le 9 juin 2022 s'est déroulé un atelier avec les entreprises et la Commune de Walcourt. Il portait sur les évolutions du parc de Walcourt-Chastrès, l'accompagnement d'entreprises par le BEP et une présentation du Co-Learning E420. Toute l'offre de digitalisation et le potentiel du colearning ont pu être présentés aux 34 participants, de même que l'offre de service du BEP en matière d'accompagnement, depuis le diagnostic 360° jusqu'au suivi spécialisé, en fonction des besoins de l'entrepreneur.

CEWAL

Club de Ciney-Hamois

2022 a été chargé en événements du Club Ciney-Hamois, mais aussi des membres du Club. L'entreprise Chimsco a ainsi fêté ses 20 ans, accueillant ainsi de nombreux membres comme elle du club Ciney-Hamois, mais aussi du C2P. Un membre du Club a été orateur lors de la Journée Découverte organisé en septembre à Condrolys®. Technobel a également organisé une journée permettant de découvrir son pôle de compétences, mais également sa coopération en matière de biodiversité. Toujours dans cette même thématique, le Club, avec le GAL, l'Étincelle et l'UWE ont collaboré à la plantation de haies sur le parc dans le cadre du projet Haie-Lève. Un événement relatif à la mobilité électrique a été mis en place, fruit d'un partenariat entre le Club et SAN Mazuin, sur le parc d'Achêne.



GEG – Groupement des entreprises de Gembloux

Un évènement de réseautage a été organisé par le GEG chez Fils Marchand Energy. Il a recueilli un beau succès. Le Président du Club a aussi été orateur lors d'un TRAKK Morning consacré au réseautage et aux nombreux avantages qu'il présente. Il a ainsi pu témoigner des nombreux effets positifs du réseautage sur sa propre activité. Un dîner tournant réunissant plus de 80 personnes de Gembloux et des environs a également permis à tous les entrepreneurs présents de mieux se connaître et de faire affaire.



GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE GEMBOUX

Au niveau régional avec les CEI et Wallonie Entreprendre (WE)

Le BEP est membre de l'ASBL EBN Wallonia qui regroupe **l'ensemble des centres d'entreprises et d'innovation wallons (CEI)** et qui constitue un lieu d'échanges visant à renforcer l'offre de services de ses membres et leur positionnement dans l'offre wallonne d'accompagnement d'entreprises.

En 2022, les échanges ont encore porté sur la **réforme du paysage de l'animation économique** décidée par le Gouvernement wallon et opérationnalisée par Wallonie Entreprendre (WE) afin d'harmoniser les pratiques de réalisation

des livrables prévues dans le référentiel de produits d'accompagnement wallon. La phase test de mise en œuvre des livrables « diagnostics » et « suivis d'entreprises » a en effet été lancée en 2021. Ces livrables ont par ailleurs fait l'objet de contrôles qualité par WE afin d'optimiser l'offre de service. L'estimation du nombre de livrables qui feront l'objet de subsides FEDER dans le cadre de la programmation 2021-2027 a également été réalisée au vu des ressources disponibles.



Au niveau transfrontalier dans le cadre d'Interreg

Les projets Interreg se sont clôturés en 2021, le BEP s'associe à 3 projets qui seront déposés en 2023 dans le cadre de la nouvelle période de programmation : 2 projets liés aux circuits courts dans l'agroalimentaire et l'écoconstruction et un projet lié à l'entrepreneuriat étudiant.

2.2

AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

A. MISSION

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP accompagne les communes dans leurs **projets de développement local et supra-local** en mettant

à leur disposition une offre de **compétences diversifiées** contribuant ainsi à la **cohésion territoriale provinciale**.

B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre de communes accompagnées	36
Taux de fidélisation des communes	97,22%
Nombre de projets communaux accompagnés	93
Nombre de projets non communaux accompagnés	24
Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés	7
Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés	37
Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés	16
Nombre de projets touristiques accompagnés	14
Nombre de projets Smart City accompagnés	14
Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés	4
Nombre de projets en efficacité énergétique accompagnés	8
Nombre de projets organisationnels/en assurances accompagnés	7

C. DOMAINES D' ACTIONS

VERS PLUS DE SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX ENJEUX TERRITORIAUX

Le programme 2022 s'est concentré sur les thématiques de la Smart City et de l'énergie, de même que dans l'animation des conférences des élus dans le cadre des 3 dynamiques supracommunales, comme détaillé ci-dessous.



VERS PLUS DE SUPRACOMMUNALITÉ ET DE STRATÉGIE TERRITORIALE

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
BEP – Supracommunalité et cartographie dynamique	Construction d'un tableau de bord socio-économique dynamique, permettant de développer une réflexion stratégique et prospectiviste du développement territorial par sous-bassin en vue de décliner la stratégie régionale du Schéma de Développement Territorial.	Une mise à jour du tableau de bord statistique de la province a été réalisée en 2022.
BEP – appel à projets wallon « soutien aux projets supra-communaux »	Un appel à projets a été lancé début 2021 à l'ensemble des Communes visant à rencontrer les objectifs propres à la supracommunalité, à savoir assurer l'animation d'un territoire, fédérer les élus et identifier des projets mutualisés.	<p>Le BEP, en tant qu'acteur historique de la supra/intercommunalité de par sa connaissance du territoire, de ses acteurs et son travail de terrain, anime 3 bassins cohérents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise et hennuyère (déjà active dans une dynamique supra-communale, appelée Essaimage) ; • L'arrondissement de Dinant ; • Le bassin de vie de Namur Capitale. <p>En plus de l'animation des Conférences des Bourgmestres de ces 3 bassins, le BEP a organisé un atelier sur la transition alimentaire des collectivités et un séminaire sur l'amélioration de la connectivité des territoires en présence des opérateurs de télécommunication.</p>



VERS PLUS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Sombreffe – stratégie de centre-ville	Réalisation d'une étude stratégique visant à donner des priorités d'urbanisation aux réserves foncières existantes dans le centre de Sombreffe ainsi qu'une programmation des développements.	L'étude a été clôturée et présentée au Conseil communal.
Couvin – rénovation urbaine	Mission d'assistance à la Commune dans la réalisation de son opération de rénovation urbaine.	Le BEP a participé aux comités de pilotage en vue de la finalisation du dossier de base.
Sambreville – PDU	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation de la Perspective de Développement Urbain (PDU) de Sambreville et des éléments de communication et de participation locale qui seront nécessaires. Est notamment comprise la réalisation d'un projet de ville pour la redynamisation du centre de Tamines.	Le document de perspective de développement urbain a été finalisé et présenté au Collège communal. Ce document comprend le projet de ville de Tamines qui reprend une stratégie et des fiches actions pour dynamiser le centre de Tamines et améliorer le cadre de vie.
Dinant – SAR Neffe – potentiel de reconversion – Mérinos	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'une étude du potentiel de reconversion du site à réaménager (SAR) du Mérinos pour y créer des entrepôts de stockage.	Le BEP a réalisé le rapport d'analyse sur l'état du bâtiment et ses possibilités de réhabilitation.
Havelange – Schéma directeur du centre	Etude sur le centre de Havelange visant à coordonner les développements publics et privés attendus et à définir une vision concertée de ce développement : réalisation d'un schéma directeur, d'une étude de pertinence d'un réseau de chaleur et d'une feuille de route.	Le schéma directeur et son plan masse ont été finalisés et présentés au Collège communal. La programmation du site a permis la participation à l'appel à projet régional maillage vert et bleu pour la réalisation du parc rural.
Andenne – étude socio-économique	Etude socio-économique en vue de justifier le développement d'un parc d'activité à Anton.	L'étude socio-économique a été réalisée afin de justifier le développement de la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) d'Anton et de définir le positionnement socio-économique de celle-ci.
Houyet – domaine du Cheneau	Réalisation d'une étude urbanistique sur le parc Le Cheneau situé en zone agricole et d'espaces verts au plan de secteur et couvert par un permis d'urbanisation.	L'analyse du site a permis de dresser l'état de la situation existante, de fournir des conseils relatifs à la gestion des permis et de dégager des scénarios pour la gestion technique du domaine à court et moyen termes. L'analyse s'est également intéressée aux aspects juridiques et aux responsabilités communales.
Parc Naturel de la Molinee	Accompagnement dans la réalisation d'une étude préliminaire d'opportunité à la création d'un Parc Naturel de la Molinee.	La mission a débuté par la constitution du comité de pilotage de l'étude et la réalisation du pré-diagnostic territorial.
Florennes/ Mettet – Pré-Ravel	Suivi et coordination de l'étude et de la réalisation du Pré-RAVeL.	Plusieurs réunions de coordination avec les Communes, l'INASEP (auteur de projet), le DNF et le SPW (pouvoir subsidiant) ont été menées dans le cadre du suivi de l'étude environnementale.
Ciney – Dossier expropriation Avenue de Namur	Elaboration du dossier d'expropriation et le plan de division en vue de l'acquisition du terrain de l'ancienne gendarmerie.	Le BEP a réalisé, pour le compte de la Ville, le dossier justifiant l'utilité publique de l'expropriation. Les plans nécessaires à l'obtention de l'Arrêté d'expropriation ont été dressés. Sur cette base, le Conseil communal a marqué son accord et l'Arrêté a été octroyé à la Ville fin 2022.



Havelange – Balade citoyenne



Houyet – Domaine du Cheneau



Parc naturel de la Molignée



Sambreville – Perspective de développement urbain (PRU)

VERS UNE CONCRÉTISATION ACCRUE DES PROJETS PUBLICS LOCAUX

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS		
Somme-Leuze – Maison communale	Rénovation-transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager en nouvelle Maison communale.	Le marché de services a été attribué. L'objectif est de déposer le permis d'urbanisme dans le courant du deuxième semestre de 2023.
Dinant – Maison communale	Extension de la Maison communale de Dinant avec, d'une part, la réorganisation des services administratifs et, d'autre part, l'accueil des citoyens, en lien avec le renforcement de l'attractivité du centre-ville.	Le Collège étudie la possibilité de délocaliser une partie des services de l'Administration communale au sein des anciens bureaux du service finances. Le BEP les accompagne dans cette étude.
Walcourt – extension et rénovation de l'Administration communale et de l'ancienne Justice de Paix	Réorganisation des locaux de l'Administration communale existante pour répondre aux aspects fonctionnels et de confort et rénovation de l'ancienne Justice de Paix pour y intégrer certains services communaux.	Le BEP a affiné la programmation du projet en 2022 et rédigé un cahier des charges pour le lancement d'un marché de travaux en conception et réalisation. Le BEP a accompagné la Commune pour déposer ce projet dans le cadre du plan de relance wallon, au vu de la rénovation énergétique importante. Ce projet a été retenu par le Gouvernement wallon en décembre 2022 comme prioritaire et a reçu une promesse de subside de près de 1,5 millions d'€.
Couvin – nouvelle Maison communale	Reconversion de l'ancien Athénée Jean Rey sur le site du Bercet.	Le projet vise à regrouper le CPAS, l'Administration communale et l'Office du Tourisme au sein de l'ancien Athénée Jean Rey. Dans ce cadre, le BEP a poursuivi en 2022 son accompagnement pour conseiller les 2 institutions en vue de renforcer les synergies et contenir l'enveloppe financière. Le BEP a accompagné la Commune pour déposer ce projet dans le cadre du plan de relance wallon, au vu de la rénovation énergétique importante. Ce projet a été retenu par le Gouvernement wallon en décembre 2022 comme prioritaire et a reçu une promesse de subside de près de 3,5 millions d'€.
Hastière – Maison communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale.	Le chantier a débuté en 2022 et le BEP a assuré le suivi des travaux.
Fosses-la-Ville – requalification de l'ancienne Administration communale	Requalification de l'ancienne Administration communale et des deux places la jouxtant.	Le marché de services a été attribué au bureau d'étude. Le permis d'urbanisme sera déposé courant du deuxième semestre 2023. Le BEP accompagne la Commune dans le suivi de l'auteur de projet.
Florennes – masterplan îlot « Trafic »	Réalisation d'un masterplan de développement de l'îlot « Trafic », programmation des projets immobiliers publics (bureaux du CPAS, académie de musique, antenne de la police, ambulance) et définition des options d'aménagements pour les projets privés (logements et commerces).	Le masterplan de développement de l'îlot a été réalisé. Celui-ci précise le développement attendu sur cet îlot situé au cœur de Florennes, particulièrement en ce qui concerne le programme d'équipements publics (bureau du CPAS et de la police).



Couvin - Administration communale (site du Bercet)



Havelange - Maison rurale polyvalente



Tamines - Centre culturel

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Havelange – aménagement d’un site administratif au centre	Analyse de l’opportunité d’achat d’un bâtiment propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d’installer le centre administratif de la Commune.	L’étude de faisabilité a été réalisée et un audit technique et sanitaire a également complété l’estimation afin de donner à la Commune une vision réaliste du montant d’investissement minimum à envisager.
Sambreville – Pôle culturel de Tamines : bibliothèque, académie des beaux-arts et conservatoire	Assistance du BEP en vue d’installer la bibliothèque, l’académie et le conservatoire sur le site de l’ancien CPAS de Tamines.	Le BEP a accompagné la Commune et encadré l’auteur de projet désigné dans le cadre des rencontres des directions. Une vision concertée en adéquation avec les objectifs fixés par le Collège a permis de dégager plusieurs scénarios. Le BEP a accompagné la Commune pour déposer ce projet dans le cadre du plan de relance wallon, au vu de la rénovation énergétique importante. Ce projet n’a pas été retenu par le Gouvernement wallon mais est repris en bonne place dans la liste de réserve.
Gembloux – redéploiement site du CPAS	Réalisation d’un inventaire architectural succinct et d’une note sur le redéploiement des infrastructures du CPAS sur le site de la rue Chapelle Marion.	La convention d’assistance à maîtrise d’ouvrage a été signée en 2022.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Sombreffe – Rénovation Administration communale	Réorganisation des locaux de l'Administration communale existante, d'une part pour répondre aux aspects fonctionnels des différents services et, d'autre part, pour intégrer le service du CPAS et la police locale au sein du complexe administratif.	Le BEP a finalisé la programmation de redéploiement des services des 3 institutions au sein du bâtiment existant. Le BEP a accompagné la Commune pour déposer ce projet dans le cadre du plan de relance wallon, au vu de la rénovation énergétique importante. Ce projet n'a toutefois pas été retenu par le Gouvernement wallon mais est repris en bonne place dans la liste de réserve. En parallèle, le BEP a désigné un bureau en architecture d'intérieur en vue de réaménager la salle du Conseil et des mariages. Le projet a été finalisé et présenté fin 2022 à la Commune.
Viroinval – Démolition 2 bâtiments	Démolition de 2 bâtiments inoccupés et délabrés, représentant un danger.	La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée en 2022.

ÉCOLES

Gesves – extension de l'école de Faux-les-Tombes	Remplacement de l'infrastructure inadaptée dans l'école de l'Envol par la construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'Envol sur le site de Mozet.	L'ouverture des offres du marché de travaux en conception et réalisation a eu lieu en septembre. L'analyse des offres a été finalisée en novembre 2022 et soumise à l'approbation du Collège. Le rapport d'attribution est en cours de validation par la tutelle et le pouvoir subsidiant (Fédération Wallonie-Bruxelles).
La Bruyère – extension de l'école d'Emines	Extension de 7 classes primaires de l'école d'Emines et transformation d'une classe existante en sanitaire.	Le gros œuvre fermé a été réalisé et les parachèvements ont été initiés.
Viroinval – Aménagement de classes et de sanitaires	Aménagement de classes et création d'un WC PMR dans l'école de Olloy-sur-Viroin.	Le dossier d'exécution a été réalisé, mis en adjudication et les offres ont été analysées. Les travaux seront réalisés en 2023 après accord de subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES

Namur – complexe aquatique	Montage du projet du futur centre aquatique de la Ville de Namur.	Le BEP a accompagné un comité constitué des représentants des groupes politiques présents au Conseil communal de Namur. Il s'agissait de permettre à ce comité la co-production d'une vision partagée du futur complexe aquatique namurois. Grâce à l'appui de différents experts, les questions des équipements à intégrer, la localisation, la durabilité, la mobilité et le montage juridique et financier ont pu être abordés afin de permettre à la Ville de décider de la forme que prendra la future piscine de Namur et de sa localisation.
Profondeville – salle de gymnastique	Aménagement et extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.	Le projet a reçu un avis favorable à la demande d'octroi de subvention par le SPW Mobilité et Infrastructures (Infrasports). La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée en vue d'accompagner la Commune pour répondre aux différents critères de cette subvention.
Gembloux – salle du Ranil à Mazy	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'aider la Commune à compléter la demande de subsides Infrasports.	Le BEP a accompagné la Commune de Gembloux en vue de répondre à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des infrastructures sportives. Grâce à cet appel, la Commune a reçu un montant de 714.669,34 € afin de rénover énergétiquement le centre sportif.
Sambreville – aménagement de la salle des mariages	Réaménagement (acoustique, domotique, éclairage et architecture intérieure) de la salle des mariages de la Commune.	Le BEP a lancé pour la Commune les marchés relatifs à la rénovation de la salle et en parallèle, vu l'urgence, à la rénovation et l'isolation des toitures sur cette salle. Les entreprises ont été notifiées sur base des rapports d'analyse des offres rédigés par le BEP. Des travaux de réparations d'urgence ont été réalisés sur la toiture à l'automne 2022. Le BEP a également travaillé sur les cahiers des charges et les plans pour lancer les marchés de domotique.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Sambreville – aménagement de la gare d’Auvélais pour le CRAC’S	Aménagement de la gare d’Auvélais en vue du déménagement du CRAC’S.	L’entreprise a été notifiée sur base du rapport d’analyse des offres. Les travaux ont débuté en février 2022.
Sambreville – salle Ledoux	Mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour la modernisation et la mise aux normes de la salle Ledoux en réfectoire polyvalent situé au sein de l’Hôtel de Ville de Sambreville.	L’entreprise a été notifiée sur base du rapport d’analyse des offres et les travaux commenceront en février 2023. En parallèle, le BEP a suivi les travaux de démolition exécutés par le service travaux de la commune. Le BEP a également travaillé sur les cahiers des charges et les plans pour lancer les marchés de domotique.
Havelange – aménagement d’une salle polyvalente	Mission d’auteur de projet pour l’aménagement d’une salle polyvalente au centre de Havelange, à proximité de la Maison communale.	Les travaux qui ont débuté en mai 2021 se sont poursuivis en 2022. La réception provisoire des travaux est planifiée pour 2023.
Namur – Espace Rogier 2 – Forem et cités des métiers	Réalisation de bureaux pour accueillir la cité des Métiers de Namur et les locaux de la Digital Factory.	Une révision de la programmation du projet est en cours d’élaboration pour la Cité des Métiers et la Digital Factory qui y sera intégrée.
Walcourt – restauration du patrimoine Solbreux	Mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage en vue de concrétiser un projet de création d’une maison des associations communales.	Le BEP a rédigé un cahier des charges en vue de lancer un marché de services pour désigner l’auteur de projet. Le BEP a analysé les offres reçues et rédigé le rapport d’analyse des offres en novembre 2022.
Mettet – hall des sports – rénovation énergétique	Accompagnement au dépôt d’une demande de subsides dans le cadre de l’appel à projet rénovation énergétique infrastructures sportives.	Le BEP a accompagné la Commune de Mettet en vue de répondre à l’appel à projets pour la rénovation énergétique des infrastructures sportives. Grâce à cet appel, la Commune a reçu un montant de 717.013,73 € afin de rénover énergétiquement le centre sportif Maurice Dantine.
Gembloux – construction d’une piscine	Création d’une nouvelle piscine.	La convention d’assistance comporte plusieurs volets dont l’élaboration au préalable d’une analyse sur les modes de passation et les types de marchés. Le BEP a réalisé le cahier des charges de concession de travaux.
Gembloux – étude de sol pour le site de la future piscine	Réalisation d’une étude sol pour la création d’un nouveau complexe aquatique sur le territoire de Gembloux.	Le rapport d’analyse du sol a été réalisé en 2022.
Ciney – accompagnement appel à projet hall sportif	Réalisation d’une étude de faisabilité dans le cadre de l’appel à projets "hall sportif partagé".	Elaboration du dossier d’appel à projet. La Ville de Ciney a obtenu un subside de 2.205.000 €.
Ciney/Régie des sports – extension Hall sportif	Aide à la mise en œuvre de l’extension du hall sportif de Ciney au vu des subsides obtenus dans le cadre de l’appel à projets "hall sportif partagé".	La convention a été signée en 2022 et la réunion de démarrage s’en est suivie.
Florennes – centre culturel	Mission d’auteur de projet pour l’aménagement d’un espace libre dans le centre culturel, en vue d’y implanter l’académie de musique.	Ce projet a été retenu en vue de l’obtention d’un subside de la Fédération Wallonie Bruxelles pour sa rénovation énergétique. Le BEP assure une mission d’auteur de projet et a réalisé une esquisse d’aménagement des espaces et une proposition de rénovation de l’enveloppe, en vue de répondre aux exigences de la Fédération.



Sambreville - Salle des mariages



Sambreville - Salle Ledoux



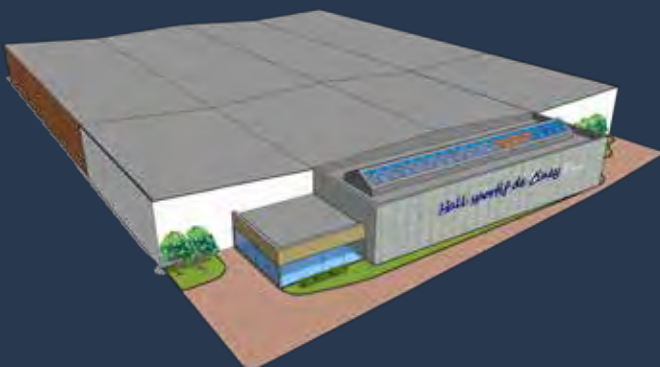
Sambreville - Gare d'Auvelais



Bièvre - Audit sanitaire de l'ancienne maison de repos



Hamois - Esplanade 4 vents



Ciney - Hall sportif partagé

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
-------	--------------------	-----------------

BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION

Zone de police SAMSOM – nouveau commissariat	Construction d'un nouvel Hôtel de Police situé à Sambreville.	Le permis unique a été obtenu en 2022.
Zone de Police les Arches – nouveau commissariat	Construction d'un nouvel Hôtel de Police situé à Andenne.	Le projet a été abandonné en 2022.
Mettet et Fosses-la-Ville – construction de 2 nouvelles casernes	Construction de 2 nouvelles casernes de pompiers à Mettet et Sart-Saint-Laurent.	Le marché de travaux lancé en conception et réalisation a été attribué par le Conseil de la Zone de secours début 2022. Les permis ont été délivrés en juillet 2022. La construction a débuté en septembre 2022. La réception provisoire des travaux est planifiée au premier semestre 2023.
Zone de police Flowal – hôtel de police	Réalisation d'un nouveau commissariat pour le compte de la Zone Flowal.	L'ouverture des offres a eu lieu en décembre et l'analyse des offres est en cours.

BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS

Anhée – création d'un centre multi-services intergénérationnel	Création d'un centre intergénérationnel à Anhée sur le site de l'ancienne école, avec l'aménagement d'une voirie et des abords.	L'avant-projet présenté au Comité d'accompagnement en 2021 a obtenu l'accord de celui-ci en 2022.
Hamois – site à réaménager – esplanade des 4 vents	Reconversion de l'ancienne école en logements intergénérationnels et en espaces partagés (analyse préparatoire à la mise en œuvre de la fiche 14 du PCDR).	Le dossier de demande de reconnaissance en site à réaménager (SAR) a été réalisé et transmis à la Région.
Ohey – maison de repos	Construction d'une maison de repos de 100 lits sur la Commune de Ohey.	Le BEP a rédigé une note de cadrage et la rédaction d'un cahier des charges.
Bièvre – audit sanitaire et faisabilité spatiale de l'ex-bâtiment MRS	Réalisation d'un audit sanitaire et d'une étude de faisabilité pour démontrer l'opportunité de transformation de l'ancienne maison de repos (MRA) en résidence services ou un autre équipement complémentaire à la nouvelle maison de repos et de soins (MRS).	Un audit technique sanitaire ainsi qu'une analyse spatiale du bâtiment ont été réalisés en 2022.

HALL DES TRAVAUX

Gembloux – construction d'un hall des services travaux	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un hall des services travaux en conception et réalisation.	Le BEP a accompagné la Commune afin de répondre à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments appartenant aux pouvoirs locaux. La Commune n'a pas été retenue. La finalisation de la rédaction du cahier des charges de conception et réalisation pour le projet est planifiée courant 2023.
Andenne – hall des travaux d'Anton	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouveau hall des travaux sur la future zone d'activité d'Anton.	Une préprogrammation a été établie afin de permettre une première approche budgétaire du projet. Le projet de nouveau hall est abandonné au profit d'une rénovation de l'actuel hall à Sclaigneaux, déposé dans l'appel à projets FEDER.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Sambreville – hall des travaux Feutrerie Auvélais	Assistance à maîtrise d’ouvrage en vue d’étudier le patrimoine existant (inventaire, sanitaire, stabilité, amiante...) et, dans un second temps, de proposer des réorganisations des différents bâtiments présents sur le site de la Feutrerie en vue de les rendre conformes et plus fonctionnels pour le service des travaux.	Le projet d’exécution de l’aménagement du premier bâtiment, en vue d’y installer le magasin a été simplifié vu le montant très élevé de la rénovation. Le BEP a rédigé un cahier des charges en vue d’équiper ce bâtiment d’une détection incendie.
Couvin – réalisation du nouveau service travaux	Construction d’un hall pour le service communal des travaux de la Ville de Couvin en conception et réalisation sur le site Efel.	Une programmation et estimation du projet ont été présentées à la Commune fin 2022.
Sambreville – Feutrerie – opérationnalisation de la faisabilité	Redéployer le site de la Feutrerie qui abrite le service de travaux de la Commune.	Le BEP a réalisé un programme de redéploiement du site. Ce programme a été validé par le Collège. Le BEP accompagnera la Commune en 2023 pour désigner un auteur de projet qui assurera l’étude et la coordination des travaux de démolition, de rénovation et de nouvelles constructions.

AUTRES BÂTIMENTS

La Bruyère – réaffectation et valorisation du site de l’ancienne maison communale	Recherche et développement sur le potentiel de l’ancienne maison communale en vue de la vente du bien.	Une analyse financière de la capacité des bâtiments a été réalisée. Une nouvelle convention a été signée pour définir un nouveau cadre de travail.
Hastière – cadastre des églises	Réalisation d’un cadastre complet des églises de la commune afin d’en dégager les priorités de travaux.	Les livrables finaux ont été présentés et transmis à la Commune.
Carenam – construction d’un centre de stérilisation commun pour le CHU et Saint-Luc Bouge	Le projet vise à la construction d’une plateforme de stérilisation commune pour les 2 hôpitaux.	Suite à l’approbation fin décembre 2021 de la proposition d’attribution du marché de travaux lancé en conception et réalisation, le BEP a accompagné Carenam afin d’affiner le projet technique du centre avec l’entreprise et l’auteur de projet et déposer le permis en juillet 2022. Le BEP a suivi la procédure afin de permettre une obtention du permis unique fin 2022. Les travaux débuteront en février 2023 jusqu’au printemps 2024.
Localisation nouveau site hospitalier – CHU St Elisabeth et Mont-Godinne – Saint-Luc Bouge	Identification de localisations potentielles pour implanter un nouveau centre hospitalier à Namur.	L’étude a permis d’une part d’étudier les origines de fréquentation de l’hôpital tant pour la patientèle que pour le personnel, et d’autre part, d’identifier des sites potentiels sur le territoire de la Ville de Namur pour accueillir un nouvel hôpital.
Mettet – appel à projets rénovation énergétique de bâtiments techniques	Assistance pour la rédaction d’une candidature dans le cadre de l’appel à projets portant sur la rénovation énergétique des bâtiments publics pour deux bâtiments techniques de la Commune qui abritent les bureaux du service technique, le garage communal, le magasin et les services de secours.	L’assistance consiste en la réalisation de l’audit énergétique préalable et la rédaction des pièces du dossier. L’audit énergétique et l’accompagnement au dépôt de la candidature pour l’appel à projets ont été finalisés.

Focus sur la Maison communale de Somme-Leuze

La ferme Laboulle sera transformée en administration communale et Maison Rurale Polyvalente. Plus de quinze ans après avoir évoqué ce projet de nouvelle Maison communale, un pas important a été franchi en 2022 : la désignation de l'auteur de projet.

Située à une centaine de mètres de l'actuelle Maison communale, la Ferme Laboulle accueillera :

- Les locaux de l'Administration communale d'un côté de la cour carrée (950 m²) ;
- La Maison Rurale Polyvalente (360 m²) comprenant :
 - » Une crèche de 21 places ;
 - » Une salle polyvalente divisible en deux salles ;
 - » L'espace public numérique (EPN).
- Un logement « tremplin » (80m²).

Un parking d'une capacité de 60 places sera également aménagé.

Le BEP a réalisé la programmation de ce projet en étroite collaboration avec la Commune et le personnel communal. Après avoir réalisé l'étude programmatique, l'estimation des travaux et la préparation et le lancement du cahier des charges, l'analyse des offres a été réalisée afin de pouvoir attribuer le marché.

Les premières réunions avec les architectes ont débuté en 2023. L'objectif est d'avancer au plus vite dans ce projet tant attendu par les citoyens, le Collège et les employés, tout en ayant une maîtrise des coûts.

Focus sur l'extension de l'école d'Emines

Le BEP accompagne la Commune de La Bruyère dans le montage administratif et la construction d'une extension à l'école d'Emines. Le chantier vient de débuter. Ces travaux visent à remplacer les containers actuels par un bâtiment privilégiant une solution technique préfabriquée et durable en ossature bois. La Commune bénéficie d'une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un montant de construction de 1.242.000€ TVAC dont un subside de 960.000€. Les travaux comprennent : l'aménagement de 7 classes avec un code couleur pour guider les enfants, un local pour l'extrascolaire, un préau, une acoustique performante, un éclairage LED généralisé, une pompe à chaleur, une installation photovoltaïque et du mobilier intégré.



Focus sur l'accompagnement du BEP dans le cadre des appels à projets du plan de relance de la Wallonie

La Wallonie a lancé en 2022 de nombreux appels à projets à destination des Communes. Le BEP s'est inscrit dans cette dynamique et a accompagné le montage et le dépôt de dossiers de candidature, notamment dans le cadre des appels suivants :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et Ureba ;
- Végétalisation ;
- Infrastructure partagée ;
- Infrastructure sportive (rénovation énergétique) ;
- Cœur de village ;
- Site à réaménager ;
- Plan cigogne ;
- Aire de motor-home ;
- Résilience biodiversité ;
- ...

En 2022, ce travail a permis de remporter plusieurs succès et annonce d'importants investissements pour le territoire namurois et de leurs citoyens.

VERS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'URBANISME INTÉGRÉS

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
QUARTIER D'HABITAT		
Sambreville – Ville+Sambre+Ville – opérationnalisation	Mise en œuvre du développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre.	Le BEP a assuré le suivi de l'opérateur désigné afin de faire appliquer les conditions de la vente et a coordonné la réalisation d'une étude de positionnement d'une passerelle cyclo-piétonne au-dessus de la Sambre pour relier ce nouveau quartier au centre d'Auvelais.
Ciney – stade Lambert – marché de promotion	Construction de logements et nouveaux espaces publics via un marché de promotion.	Le marché a été notifié et les réunions de travail ont démarré en vue du dépôt du permis d'urbanisme.
Gembloux – mise en œuvre PRU	Accompagnement de la Ville de Gembloux dans la mise en œuvre du périmètre de remembrement urbain (PRU) du quartier de la Gare.	Le BEP a accompagné la Ville de Gembloux dans la mise en œuvre du PRU, notamment au niveau de l'analyse des permis.
Assesse – développement de la ZACC de la gendarmerie	Le projet consiste en l'urbanisation de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de la gendarmerie située derrière la Maison communale.	Le cahier des charges a été rédigé en parallèle de la finalisation des accords avec les propriétaires privés.
La Bruyère – logements publics (CPAS)	Rénovation d'un bâtiment pour la création de 5 logements publics intergénérationnels, d'une conciergerie et d'un local polyvalent.	Les travaux sont en cours et se termineront en 2023.
La Bruyère – création de logements (bâtiment service travaux)	Mission d'auteur de projet pour la création de 4 logements et d'une salle polyvalente dans un bâtiment situé sur le même site que la nouvelle Maison communale de La Bruyère et, face à ce bâtiment, la création de 5 logements publics.	Vu la révision des prix des travaux, le dossier doit être revu au niveau de sa programmation.
Sombreffe – logements publics	Etude visant à faire état du logement social sur la commune et à anticiper les besoins dans les années futures.	La synthèse de l'offre actuelle en logements publics a été finalisée. Elle recense l'ensemble des logements publics sur le territoire communal et leurs caractéristiques. L'étude conclut sur une mise en perspective de l'évolution des besoins pour les 30 prochaines années. Ces données doivent permettre à la Commune de Sombreffe de planifier et d'anticiper les besoins futurs.
La Bruyère – vente conditionnelle	Réalisation de la vente conditionnelle sur un terrain identifié au cœur du village de La Bruyère en vue de la construction de 20 logements.	Les différents documents nécessaires à la mise en vente du bien ont été rédigés.
Dinant – opérationnalisation logements et urbanisme	Conseils sur l'opérationnalisation de la stratégie logements et urbanisme de la Ville.	Le BEP a rassemblé les données de base en 2022 et préparé les consultations d'experts.



Gembloux -
Place de la gare



Ciney -
Stade Lambert



Sambreville - Ville+Sambre+Ville

TITRE

FINALITÉ DU PROJET

RÉALISÉ EN 2022

ESPACES PUBLICS

Fosses-la-Ville – rénovation urbaine	Réalisation d'un parking de délestage, d'une plaine de jeux, d'un aménagement d'espaces verts et d'une promenade urbaine piétonne (mise en œuvre de la rénovation urbaine).	Le chantier a été initié et se poursuit en 2023.
Namur – parc Espena	Réaménagement complet du site de l'ancienne école Espena en vue d'y aménager un parc urbain (volet urbanisme et volet participatif).	Le BEP a réalisé la demande de permis unique pour démolir, assainir et aménager un parc sur le site dit "Espena" à l'arrière de de l'Hôtel de Ville de Namur.
Eghezée – réaménagement de la place de la gare et de la N91	Projet d'amélioration du cadre de vie au centre d'Eghezée d'une part en définissant un nouveau profil de la voirie régionale (N91) qui traverse Eghezée et d'autre part en réaménageant la rue de la gare aux abords de l'académie de musique et du RAVeL.	Une esquisse du réaménagement de la N91 dans la traversée d'Eghezée a été réalisée en concertation avec la Direction des routes. Une esquisse du réaménagement de la place de la gare a également été réalisée.
Profondeville – réalisation de trois fiches transversales	Mise en œuvre de trois fiches transversales élaborées dans le cadre de l'étude du cœur de Profondeville portant avant tout sur des outils d'aménagement de l'espace public.	Le marché a été notifié et les réunions de travail ont débuté.
Dinant – Mont-Fat	Etude technique et urbanistique visant à définir le meilleur mode de liaison entre le plateau Mont-Fat et le centre-ville de Dinant.	La rédaction du cahier des charges a commencé en 2022, en particulier sur les aspects techniques à prendre en compte dans le marché.
Sambreville – site Samera	Réalisation d'un dossier de reconnaissance d'un périmètre SAR (site à réaménager), d'une étude de pollution de sol en vue de la valorisation des terrains du site Samera par une vente conditionnée.	Le dossier de reconnaissance en SAR a été réalisé ainsi que l'étude de pollution du sol.
Andenne – SOL site Cobegge	Réalisation d'un schéma d'orientation local sur le site Cobegge à Andenne.	L'analyse contextuelle du site a été réalisée.
Florennes – mise en œuvre du parc des Ducs	Aménagement du parc des Ducs.	Le BEP a réalisé les demandes de subventions pour aménager le parc des Ducs (subvention PCDR et subvention appel à projets cœur de village). La rédaction d'un cahier spécial des charges pour désigner un auteur de projet pour l'aménagement du parc sera finalisée en 2023.
Dinant – Square Lion	Réaménagement de l'espace public - square Joseph Lion à Dinant.	Le BEP a réalisé l'analyse et le diagnostic de l'espace public. De plus, dans le cadre de l'appel à projets végétalisation en milieu rural une demande de subventions a été préparée par le BEP.
Hastière – Cœur de village	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du dépôt d'un dossier de candidature pour l'appel à projets cœur de village dans le cadre du plan de relance wallon.	Le BEP a accompagné la constitution et le dépôt du dossier de candidature pour l'obtention d'une subvention de 500.000 €.
Houyet – Cœur de village	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du dépôt d'un dossier de candidature pour l'appel à projets « cœur de village » dans le cadre du plan de relance wallon.	Le BEP a accompagné la constitution et le dépôt du dossier de candidature pour l'obtention d'une subvention de 500.000 €.



Paysage / Dessin et construction

Fosses-la-Ville – Rénovation urbaine



Namur - Parc Espena

Namur - Parc Espena



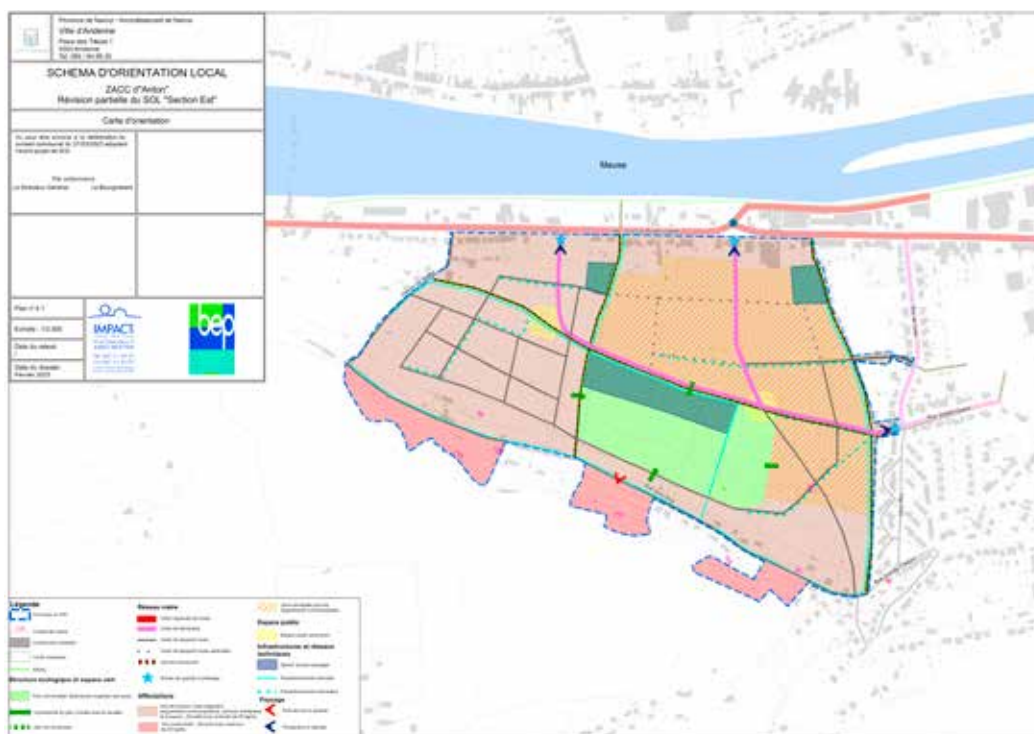
TITRE

FINALITÉ DU PROJET

RÉALISÉ EN 2022

INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES LOCALES

Couvin – valorisation de l'ancien site de Thermic Distribution à Frasnes	Valorisation du site Efel à Frasnes par la définition du programme d'aménagement, l'analyse des pollutions de sol et le positionnement économique du site.	Le BEP a identifié sur le site un terrain apte à accueillir le futur service travaux de la Ville de Couvin. Le BEP accompagne Wallonie Entreprendre dans la réflexion urbanistique pour développer ce site ainsi que dans les études de sol.
Doische – parc d'activité	Révision du plan de secteur en vue de la création d'une petite zone d'activité économique d'intérêt local.	La redéfinition du périmètre et du projet économique a été menée en concertation avec la Commune et le SPW afin de proposer un dossier répondant mieux aux objectifs communaux et régionaux, notamment la préservation d'espaces d'intérêt Natura 2000.
Andenne – SOL d'Anton	Réalisation d'un schéma d'orientation local (SOL) visant à définir le développement de l'ensemble de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) d'Anton (49 hectares dont presque la totalité appartient à la Ville d'Andenne) et à concevoir une urbanisation multifonctionnelle autour d'un vaste parc central dont une moitié serait destinée à accueillir une zone d'activité économique dédiée à l'accueil d'entreprises à haute valeur ajoutée tandis que l'autre moitié accueillerait du logement ainsi que des équipements communautaires et de services publics.	La rédaction du schéma d'orientation local d'Anton a commencé. L'analyse contextuelle est finalisée. La rédaction des objectifs d'aménagement a bien avancé.
Baillonville-sud – Révision plan de secteur	Projet demandé par l'entreprise Tilman - Dossier conjoint avec la demande de révision du plan de secteur pour Baillonville-nord.	L'Arrêté ministériel validant le principe de la demande et proposant le contenu du RIE (rapport d'incidence environnementale) a été signé en novembre 2022. Le BEP a aidé l'entreprise Tilman dans la désignation de son auteur de projet pour le RIE.

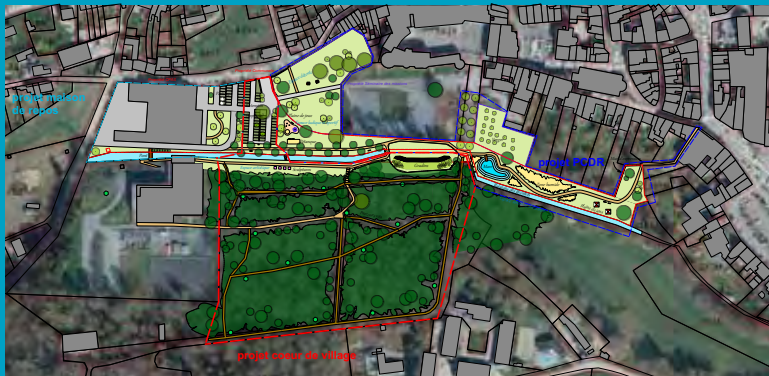


Focus sur les cœurs de village

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, un appel à projets nommé « cœur de village » a été lancé par le cabinet du Ministre Collignon au mois de mars 2022. Le BEP a accompagné les Communes de Florennes, Houyet et Hastière dans le cadre de leur candidature pour cet appel à projets visant la réalisation d'espaces publics attractifs.

Sur 166 candidatures potentielles, 132 communes ont transmis un dossier suite à l'appel à projets. Finalement, 78 d'entre elles ont été sélectionnées pour bénéficier d'une aide régionale. Parmi celles-ci, les 3 Communes qui ont été accompagnées par le BEP ont été lauréates et recevront le montant suivant pour mettre en œuvre leur projet :

- Florennes, projet d'extension du parc des Ducs : 478.445,93 € ;



- Hastière, projet d'amélioration d'un petit parc rural traversé par une nouvelle promenade : 500.000 € ;



- Houyet, projet d'aménagement d'une zone de rencontre et de convivialité en bord de Lesse : 500.000 €.



VERS UNE ATTENTION ACCRUE AUX PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Développement d'un service de mobilité pour les Communes	Identification des besoins communaux et supra-communaux et appui aux communes et aux instances régionales pour la création de nouvelles solutions de mobilité.	Le BEP a accompagné le SPW pour la réalisation d'une fiche FEDER devant permettre la création de 3 parkings de covoiturages en province de Namur et pour le développement de solutions de mobilité partagée, dans une logique de mobipôle. De plus, le projet d'Achêne a été retenu par la Wallonie dans son programme d'investissement.
Mobilité électrique	Identification des sites pour le rechargement des véhicules électriques.	Le BEP a sollicité les pouvoirs locaux pour identifier les sites pertinents sur le domaine public, sur base d'une estimation du nombre de points de rechargement et d'une répartition homogène à l'échelle de la Wallonie. Cette démarche se base sur une cartographie visant à déterminer les portions du territoire les plus attractives, en tenant compte des pôles de mobilité (écoles, hôpitaux, parcs d'activité économique, centres sportifs, culturels ou commerciaux, ...). Le BEP a accompagné les agents communaux sur le terrain pour vérifier les sites pressentis.



Bornes pour véhicules électriques



Couvin – Parking de covoiturage



Ciney – Parking de covoiturage

VERS TOUJOURS PLUS DE VALORISATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Bièvre – projet touristique dans le Bois de Graide	Création d'un parc de loisirs comprenant la réalisation d'un parcours dédié à la découverte ludique et pédagogique de la nature et la création de 6 hébergements insolites.	L'avant-projet du stade a été validé et les rencontres avec les administrations compétentes ont eu lieu pour avis et commentaires avant introduction du dossier de demande de permis.
Houyet – étude du Camping de la Lesse	Réalisation d'une étude de faisabilité destinée à proposer des orientations pour assurer la redynamisation touristique du Camping de la Lesse.	L'étude est terminée. Elle a été présentée et validée par la Commune. En outre, un projet de création d'une aire de motor-homes au sein du camping a été étudié et introduit dans le cadre de l'appel à projets aire de motor-homes du plan de relance, avec obtention d'une subvention de 272.000 €.
Namur – zone de baignade	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone de baignade en Meuse à proximité de l'ancienne caserne du Génie à Jambes.	Le BEP a examiné la faisabilité technique et financière pour implanter une zone de baignade en Meuse sur le site retenu par la Ville.
Dinant – implantation d'une aire de motor-homes	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motor-homes à Bouvignes.	Une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets "aire de motor-homes" du plan de relance a été préparée par le BEP pour être déposée par la Commune de Dinant. Le projet n'a pas été retenu.
Cerfontaine & Walcourt – étude chemin de l'Eau d'Heure (CITW+)	Réalisation d'une étude visant la création d'un chemin le long de l'Eau d'Heure permettant de diffuser les flux écotouristiques sur la région.	Le bureau d'études désigné a terminé l'étude. Celle-ci a été présentée et validée par les différentes Communes concernées.
Walcourt – étude touristique Ville médiévale (CITW+)	Réalisation d'une étude de développement touristique pour améliorer la qualité de l'expérience visiteur dans le centre de Walcourt et le positionnement touristique de celui-ci.	Le bureau d'études désigné a terminé l'étude. Celle-ci a été présentée et validée par la Commune.
Onhaye – étude Château de Montaigne (CITW+)	Etablir une stratégie de revalorisation touristique du site, incluant le contexte patrimonial et environnemental.	Le bureau d'études désigné a terminé l'étude en fin d'année. Le rapport final est en cours de relecture pour avis et commentaires avant validation.
Vallée de la Molinee – étude positionnement touristique (CITW+)	Etude visant à définir un positionnement stratégiques traduites en actions pour développer et améliorer la mise en tourisme de la destination « Vallée de la Molinee » avec les Communes d'Anhée, Onhaye, Mettet et Florennes.	Le bureau d'études a été désigné ; la réunion de lancement de mission a été réalisée et la phase de diagnostic du territoire est en cours.
Vresse-sur-Semois – point de vue du Jambon	Aménagement d'un point de vue.	Le rapport d'examen des offres en vue de désigner un auteur de projet a été réalisé.
Namur, Province au fil de l'eau	Programme d'aménagements visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre.	Les premiers permis ont été octroyés et les premiers dossiers d'exécution sont en cours de finalisation. Les premiers travaux débiteront en 2023 avec le Quai des Joghiers (Namur).



Bièvre - Bois de Graide



Houyet - Camping



Dinant - Aire de motor-homes



Vresse - Point de vue du Jambon



Namur - Province au fil de l'eau

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Ardennes Cyclo	Projet Interreg visant la création d'une boucle cycliste transfrontalière.	Des travaux ont été réalisés dans les Communes concernées. La signalétique touristique (panneau RIS) du parcours a été implantée ainsi que les panneaux de signalisation directionnelle.
Mettet – étude Château de Thozée (CITW+)	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la dynamisation touristique du château de Thozée sur le thème de Félicien Rops.	Le bureau d'études désigné a terminé l'étude en fin d'année. Le rapport final est en cours de relecture pour avis et commentaires avant validation.
Val de Lesse	Construction d'un projet de territoire visant à valoriser le patrimoine du Val de Lesse (biologique, historiques, paysager, ...) en vue d'y développer un tourisme éco-responsable.	L'étude a été finalisée en juillet 2022. Le Plan de gestion a été présenté aux Conseils communaux ainsi qu'aux acteurs locaux qui ont participé à son élaboration.
Sombreffe – stratégie touristique	Rédaction d'un état des lieux et d'une stratégie touristique (grandes orientations) pour la Commune de Sombreffe.	L'étude est terminée. Elle a été présentée et validée par la Commune.
Sambreville – aire pour motor-homes et relais fluvial	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial à Auvélais.	Le projet a été introduit dans le cadre de l'appel à projets aire de motor-homes du plan de relance. Les documents du permis d'urbanisme ont été réalisés pour un dépôt début 2023.
Yvoir – camping « Le Quesval » à Spontin	Accompagnement en vue de la vente du camping communal Le Quesval situé à Spontin.	La mission est clôturée. La vente du camping ne s'est pas faite. Toutefois, un projet de création d'une aire de motor-homes à la place du camping a été étudié et introduit dans le cadre de l'appel à projets aires de motor-homes du plan de relance avec obtention d'une subvention de 320.000 €.
Pays des Vallées – schéma provincial de signalétique touristique	Maintenance des panneaux de signalétique.	Le BEP veille au suivi et aux interventions ponctuelles de maintenance.
Walcourt – site de la Truite d'OR	Redéveloppement du site de la Truite d'Or et de ses alentours au lieu-dit Gerlimpont.	La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée.
Mettet – aire de motor-homes	Réalisation dossier de candidature pour l'appel à projets "aire de motor-homes" du plan de relance.	Un projet de création d'une aire de motor-homes a été étudié et introduit dans le cadre de l'appel à projets aires de motor-homes du plan de relance mais le projet n'a pas été retenu.
Profondeville – aire de motor-homes	Réalisation du dossier de candidature pour l'appel à projets "aire de motor-homes" du plan de relance.	Un projet de création d'une aire de motor-homes a été étudié et introduit dans le cadre de l'appel à projets aire de motor-homes du plan de relance mais le projet n'a pas été retenu.
Ardenne Itinérance	Projet Interreg visant l'amélioration durable de l'expérience cyclotouristique en Ardenne transfrontalière.	Le BEP est chef de file de ce projet intégré au portefeuille Ardenne Transition Durable. Il a préparé avec une vingtaine d'autres opérateurs belges et français les documents du projet à déposer dans le cadre de cet appel à projets.



Ardenne Cyclo



Mettet – Château de Thozée

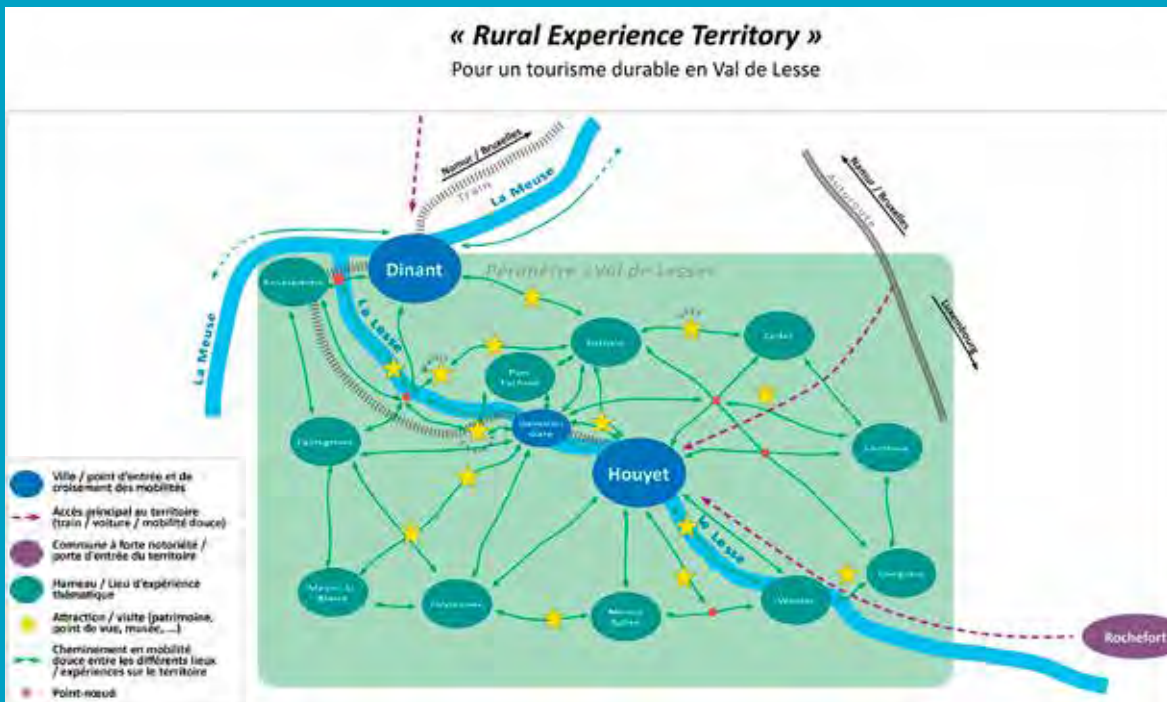


Sambreville – Aire de motor-homes

Focus sur l'étude pour un tourisme durable en Val de Lesse

Fin 2022, le BEP a coordonné la finalisation du "Plan de gestion pour un tourisme durable en Val de Lesse". Il s'agit d'une collaboration avec le Centre d'ingénierie touristique de Wallonie et les Communes de Dinant et de Houyet. L'étude a été lancée fin 2021 avec le bureau d'études Geosystem et a associé dès le départ les acteurs locaux, privés et publics, du Val de Lesse.

L'objectif est la mise en avant d'une vision claire pour le développement d'un tourisme "éco responsable", respectueux des richesses naturelles et patrimoniales du Val de Lesse. Le processus collaboratif a permis l'émergence d'un plan d'actions reprenant 19 mesures qui abordent des enjeux variés tels que la mobilité, l'accueil et l'offre touristique, l'environnement ou encore la gouvernance. A court terme, certaines actions ont déjà été amorcées par les communes et le BEP courant 2022 et un travail de suivi et de coordination est prévu pour garantir la concrétisation du Plan de gestion.



VERS PLUS D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Plan d'actions énergie	Coordination territoriale de la "Convention des Maires" et des 3 plans climats groupés (Namur, Dinant et Philippeville).	Le BEP a lancé la mise à jour des plans climats groupés (PAEDC) afin de correspondre à l'objectif européen « Fit for 55 » à l'horizon 2030. Les Communes bénéficient d'une économie d'échelle pour les aspects globaux et disposent de leurs données afin de passer à l'action sur leur territoire.
Thermographie aérienne	Coordination de thermographies aériennes via un contrat-cadre.	Le projet de thermographie aérienne de Gembloux s'est clôturé par la mise à disposition des cartes thermographiques aux citoyens via le portail web du BEP. 750 personnes ont été intéressées par le projet et une centaine a pris rendez-vous avec le conseiller énergie pour avoir des informations plus concrètes. En 2022, Couvin a également lancé son projet de thermographie aérienne avec un survol réalisé en janvier 2023.
Anhée – Dinant – Hastière – Houyet – Onhaye – Yvoir – rénovation de bâtiments citoyens	Accompagnement des Communes soutenues par CYRYS dans le plan de rénovation des bâtiments citoyens.	Le Projet de plateforme de rénovation sur le territoire des communes soutenues par CYRYS continue avec une réflexion sur le rôle d'exemplarité de la commune et le cadastre énergétique des bâtiments communaux.
Sambreville – accompagnement PAEDC (Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat)	Accompagnement de la Commune de Sambreville pour mettre à jour de son plan climat d'une version objectif 2020 à un objectif 2030 avec 55% de réduction de CO ₂ .	Plusieurs groupes de travail ont été organisés avec les experts du territoire sur les thématiques clés du plan climat : rénovation du bâti citoyen, mobilité et aménagement du territoire. Ce travail servira à établir les fiches actions pour la Commune et se poursuivra début 2023.
Gembloux – étude réseau de chaleur public	Etude d'opportunité et de faisabilité technico-juridique d'implantation d'un réseau de chaleur à Gembloux (quartier de la gare et équipements publics).	Le BEP a rédigé le cahier spécial des charges afin que la Commune puisse désigner un prestataire de service pour réaliser l'étude technico-juridique visant la mise en place d'un ou de plusieurs réseau(x) de chaleur à Gembloux.

Focus sur la dynamique POLLEC (Politique Locale Energie Climat)

Le BEP a relancé ses ateliers POLLEC namurois en présentiel. Ces ateliers se veulent complémentaires des ateliers régionaux et ce, en offrant une approche opérationnelle et inspirante. En partant d'exemples concrets venus d'ailleurs et d'échange entre pairs, ces ateliers à destination des coordinateurs POLLEC communaux (CPC) ont pour ambition de favoriser l'échange et permettre aux CPC de concrétiser leurs projets en Commune. Les thématiques abordées en 2022 allaient de la mobilisation des acteurs locaux en passant par le comité de pilotage.

Le BEP met actuellement à jour des PAEDC groupés (Plan Action Energie Durable et climat) pour porter le niveau de diminution de CO₂ à l'horizon 2030 à -55%, au lieu de -40% actuellement.

En fin d'année, certains ateliers ont permis d'accompagner les Communes à la rédaction de leur plan de travail pour l'appel POLLEC 2022 de la Région. Ces plans de travail communaux dans les PAEDC groupés.

Focus sur le remplacement de la chaudière BEP

À la suite d'un appel à projet de la Wallonie, le BEP a remplacé les 4 chaudières au gaz alimentant le bâtiment administratif de Salzinnes pour une chaudière à plaquette bois.

Cet investissement permettra de décarboner la composante chauffage de ce bâtiment. En effet, le changement de combustible durable permettra d'économiser +/- 60 tonnes de CO₂ par an, ce qui équivaut aux émissions de 6 équivalents-habitants.

Le BEP souhaite aller encore plus loin et réfléchit à la production de ses propres plaquettes à partir des déchets verts collectés dans les recyparcs : ce projet est encore à l'étude mais permettrait de produire un combustible 100% namurois et 100% durable.



VERS UNE INTÉGRATION DES ENJEUX DIGITAUX AU TRAVERS DU CONCEPT DE SMART CITY

Les projets

Pour la deuxième année consécutive, le BEP est reconnu au travers d'une convention avec Digital Wallonia comme "réfèrent opérationnel SmartRégion".

Dans le cadre de cette convention, le réfèrent joue un rôle d'animateur du territoire et de courroie de transmission entre le niveau régional et le niveau local sur toutes les matières en lien avec la Smart City.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Participation au salon Smart City World Congress de Barcelone	Événement international majeur en matière de numérique et de digital.	Participation active aux salons et aux délégations Francophones, Wallonnes et Belges.
Participation au salon Smart City Wallonia		Stand "Smartcity by BEP" sur l'espace Digital Wallonia.
CiLo	Plateforme de crowdfunding qui a pour objectif le soutien et l'aide au financement de projets sur le territoire de la Province de Namur.	Courant 2022, CiLo a quasiment accueilli autant de nouveaux projets et aidé à récolter autant de fonds que depuis les débuts de la plateforme en 2018, soit 13 projets financés et 136.315 € collectés.
Budget participatif – G1 idée	Mise à disposition des Communes et de la Province de la plateforme G1idée pour la réalisation des budgets participatifs des communes.	Le budget participatif de la Province de Namur a été lancé sur la plateforme G1idée avec, dans ce cas, un accompagnement éditorial renforcé par le sous-traitant du BEP, il s'est conclu avec succès à l'automne 2022. Le Gal Meuse@campagne a également utilisé la plateforme pour recueillir des idées de projets pour sa prochaine programmation. La Commune de Ciney utilise également G1idée pour sonder sa population sur certains enjeux publics. Grâce à G1idée, la Commune de Sombreffe a préparé son futur budget participatif.

<p>Centrale d'achats Smart City</p>	<p>Lancement effectif d'une centrale d'achats Smart City permettant aux communes affiliées de pouvoir se doter d'outils ou de services numériques et digitaux de pouvoir bénéficier d'économie d'échelle et d'une facilité administrative pour les mettre en œuvre.</p>	<p>22 Communes du territoire ont officiellement intégré la Centrale d'achats.</p> <p>Le premier marché intégré à la centrale concerne un outil de retransmission des Conseils communaux. 8 communes ont bénéficié de ce premier marché.</p> <p>Un deuxième marché est en préparation, il concerne les outils de facturation et de suivi de celui-ci. Un important travail est en cours à ce sujet. Plusieurs communes sont associées à ce travail.</p>
<p>Camions sentinelles</p>	<p>Utilisation des camions poubelles de BEP Environnement afin de collecter des données sur l'ensemble du territoire provincial.</p>	<p>En 2022, le projet a officiellement été inauguré. Les camions ont été équipés de hub de capteurs pour collecter leurs premières données fin 2022, données relatives à la connectivité du territoire. Celles-ci sont collectées dans le cadre d'un partenariat avec l'IBPT, le régulateur fédéral des Télécoms.</p>



Focus sur la centrale de marché "Smart City" du BEP.

Les acteurs publics sous soumis aux marchés publics et doivent mettre en concurrence les entreprises fournissant les produits ou services souhaités. La procédure est cependant longue et contraignante.

Une centrale d'achat est un mécanisme par lequel un pouvoir adjudicateur, en l'occurrence le BEP, passe un marché au bénéfice d'autres pouvoirs adjudicateurs comme les Communes, CPAS, Zones de police... Ces derniers sont alors dispensés de passer eux-mêmes un marché.

Deux avantages à ce mécanisme :

- Rassembler plusieurs acteurs publics dans un même marché permet d'augmenter les quantités demandées aux fournisseurs sélectionnés, ce qui permet souvent d'obtenir de meilleures conditions et/ou une économie d'échelle ;
- Etant dispensés de passer eux-mêmes un marché, les acteurs publics locaux "délèguent" toute la procédure de sélection du marché au BEP, qui s'adapte à leurs besoins. Il en résulte une simplification et un allègement des procédures administratives pour ces acteurs

publics, qui n'ont plus qu'à venir "se servir" dans le marché attribué.

La centrale d'achat Smart City lancée en 2022 a pour but de permettre aux communes d'obtenir des outils, services ou logiciels numériques ou digitaux. 22 Communes ainsi que la Province ont officialisé leur inscription à cette centrale.

Le premier outil inclus dans cette centrale concerne des installations permettant la retransmission des conseils communaux, parmi les communes inscrites, 8 communes ont acquis la solution.

Dans ce cadre en 2022 également, a été entamée une large réflexion et identification des besoins en matière de suivi, gestion et acceptation des factures électroniques afin d'identifier les solutions qui pourraient faire l'objet d'un marché inclus dans le cadre de cette centrale.

Au-delà de ces premiers marchés, la centrale se veut évolutive et dynamique afin de pouvoir répondre aisément aux nouveaux besoins et aux nouvelles solutions qui seraient partagées par différentes Communes.

VERS UN SOUTIEN À LA GESTION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Mettet – étude de sol	Lancement et suivi des études de sols sur le site du service technique de Mettet.	2022 a été consacrée à l'établissement du projet d'assainissement et au lancement du marché de travaux.
Sambreville – SAMERA	Lancement et suivi des études de sols sur le site dit SAMERA à Sambreville.	2022 a été consacrée à l'étude combinée orientation/caractérisation. Cette étude a permis de mettre en évidence les travaux nécessaires pour rendre le site compatible avec du logement.
Province de Namur – biométhanisation agricole	Etude de l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).	L'étude initiale réalisée en 2021 a mis en évidence la pertinence d'implanter une biométhanisation d'une puissance d'un mégawatt électrique. Le taux de rentabilité théorique du projet étant insuffisant et la crise énergétique étant apparue juste après les conclusions de l'étude, un complément d'étude a été demandé en 2022 afin d'identifier les optimisations économiques possibles et mettre à jour les montants financiers à la lumière du contexte économique des derniers mois. Le BEP lui a proposé, fin 2022, une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du lancement et de l'attribution d'un marché public pour la désignation d'un prestataire pour la mise en œuvre de cette unité de biométhanisation.

Focus sur l'étude de l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).

La Province de Namur gère notamment les bâtiments de l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC). En plus des bâtiments scolaires, du restaurant et de l'internat, le site comprend une ferme pédagogique de 200 bovins et 50 ovins. Dans ce contexte spécifique, la Province de Namur a pour projet l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'EPASC afin d'alimenter le site en énergie renouvelable (électricité et chaleur), tout en valorisant les effluents d'élevage présents sur place. Par ailleurs, le projet permettrait de produire un digestat qui serait valorisé en circuit court comme amendement pour les terres agricoles environnantes. Afin de décider de la mise en œuvre du projet, les instances provinciales souhaitaient s'appuyer sur une étude de pertinence, laquelle doit servir d'outil d'aide à la décision. La Province s'est donc tournée vers le BEP afin de coordonner la réflexion vu son know-how en matière de biométhanisation. Différents scénarios d'implantation d'une unité de biométhanisation sur le site de l'EPASC ont été définis et analysés sous plusieurs angles : technique, économique, environnemental, sans oublier les aspects réglementaires, la sécurité et les aspects pédagogiques du projet.

Via un marché public, c'est la société Coretec qui a réalisé cette étude fin 2020 et courant 2021. L'étude a été présentée à la Ville de Ciney et c'est le scénario possible d'une installation de 1 MW électrique qui ressort comme le plus intéressant des scénarii.

Afin d'optimiser la rentabilité annoncée de $\pm 5\%$ et de mettre les données à jour vu le nouveau contexte de crise énergétique, le BEP – mandaté par la Province, la Ville de Ciney et IDEFIN – a sollicité Coretec pour étudier en détails l'investissement ainsi que les revenus associés à l'installation de biométhanisation. Les résultats de cette étude ont été présentés en juin 2022. La Province de Namur a confirmé son intérêt d'avancer sur la concrétisation du projet et a pour ce faire, sollicité le BEP pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du lancement et de l'attribution d'un marché public pour désigner un prestataire qui sera chargé de mettre en œuvre une unité de biométhanisation sur le site de l'EPASC.

VERS UN SOUTIEN ACCRU À L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE ET LA GOUVERNANCE

Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2022
Mission d'assistance en assurances – nouvelles communes accompagnées	Accompagnement des communes pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	Deux missions menées ont abouti à l'attribution d'un marché public d'assurances pour la Commune de La Bruyère et la Commune de Sombreffe.
Mission d'assistance en assurances – suite de l'accompagnement entrepris	Accompagnement des communes pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille).	Les audits ont été réalisés pour les communes de Gesves, Viroinval, Mettet et Couvin. Les rapports d'analyse ont été présentés. La mise en œuvre des recommandations est en cours.

A. MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP mène des **politiques particulières sur certains bassins de vie** de son territoire adaptées à leur situation socio-économique et leurs potentialités de développement.

B. DOMAINES D'ACTIONS

L'appel à projets « **soutien aux projets supra-communaux** » a été lancé début 2021 par le Gouvernement wallon avec comme objectifs :

- Coordonner les besoins du terrain et animer un territoire ;
- Rassembler des moyens financiers pour une meilleure utilisation (mutualisation de projets, marchés conjoints) ;
- Permettre à des élus et fonctionnaires de s'organiser pour davantage d'efficacité ;
- Développer et mettre en œuvre une gouvernance supracommunale par la coopération des Communes.

En 2022, le BEP a poursuivi l'animation des trois territoires suivants :

- **“Essaimage”** : regroupant les Communes namuroises de Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Mettet, Philippeville, Viroinval et Walcourt ainsi que les Communes hennuyères de Chimay, Froidchapelle et Momignies ;
- **“La Communauté de Namur-Capitale”** : regroupant les Communes namuroises d'Andenne, Assesse Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Fosses-la-Ville, Gembloux, Gesves, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Namur, Ohéy, Profondeville, Sombreffe et les Communes brabançonnaises de Chastre et Walhain ;
- **« Dinant – Meuse - Condroz »** : regroupant les Communes d'Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

VERS UNE POLARITÉ RURALE TRANSPROVINCIALE ET TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Animation territoriale

La dynamique de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dénommée “Essaimage”, existe depuis plusieurs années. Elle a pris une forme nouvelle en 2021 avec la reconnaissance de la dynamique supracommunale par le Gouvernement wallon.

De manière collégiale, la Conférence des élus de ces 11 Communes a identifié **plusieurs thématiques prioritaires** porteuses pour le territoire dont :

- 4 thématiques transversales : connectivité du territoire, énergie, évolution du patrimoine du culte et alimentation durable/circuit court ;
- 2 projets spécifiques autour de l'écotourisme : avec notamment l'implication dans le projet de Parc National ESEM et l'initiation d'un projet Interreg d'amélioration des infrastructures cyclables transfrontalières.

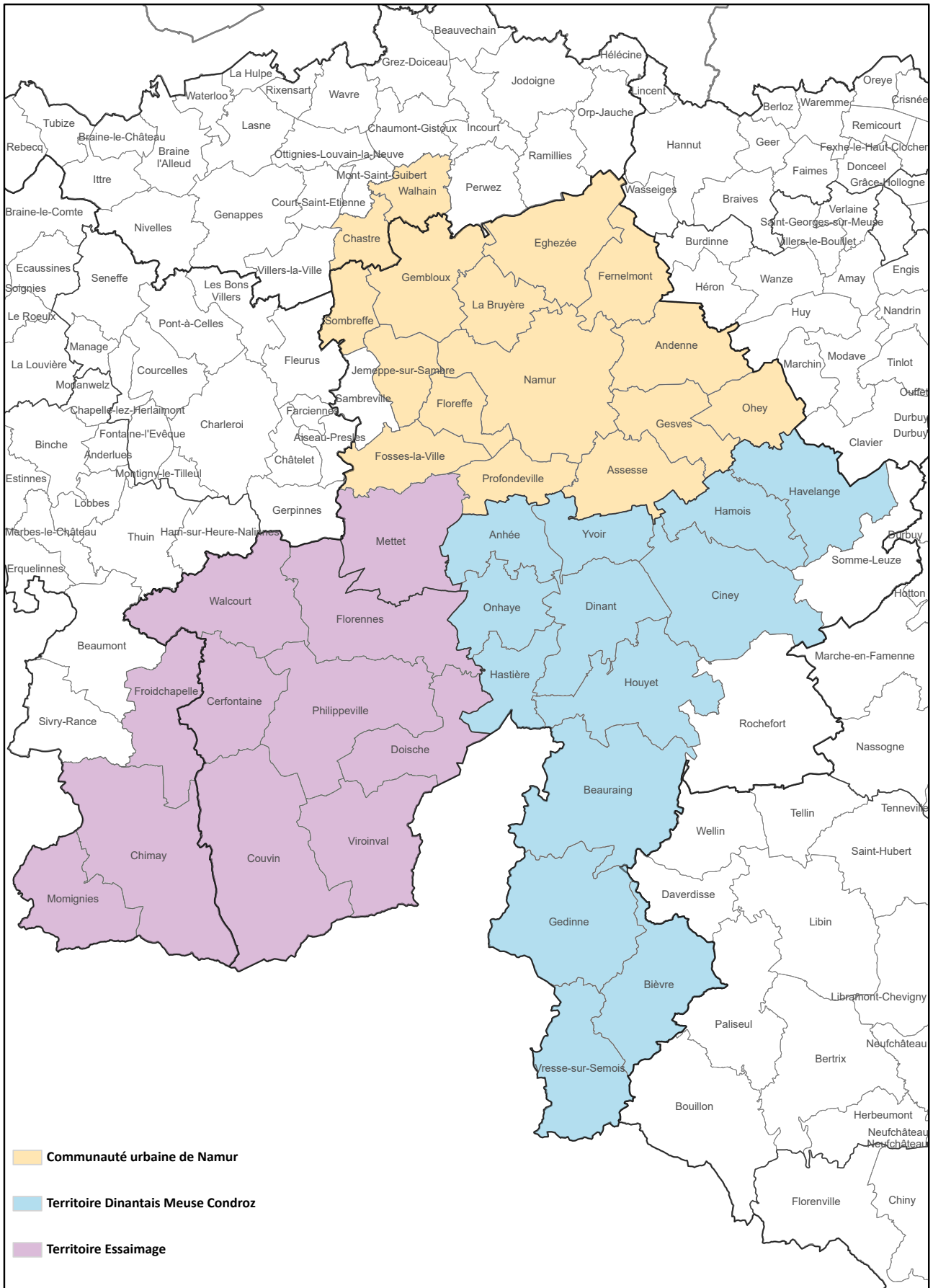
Ces différentes thématiques seront poursuivies en 2023, tant par la Conférence des élus qu'en partenariat avec les forces vives du territoire. Les actions qui en découleront seront opérationnalisées par le BEP.

Projet Hacktiv'Ardenne

Haktiv'Ardenne est un **réseau d'espaces de coworking** regroupant La Ferme à Chimay, le coworking E420 à Mariembourg (devenu l'espace de Colearning E420 fin 2021), les espaces de coworking de l'incubateur Rimbaud Tech et la Pépinière du Val de Vence à Charleville-Mézières. Lancé dans le cadre d'Interreg V et porté par le BEP, Forsud, l'Agence du numérique et Ardenne Métropole, Haktiv'Ardenne souhaite **favoriser la mobilité des travailleurs**, de part et d'autre de la frontière, afin d'élargir leurs opportunités de développement (trouver des clients, conclure un contrat, trouver des partenaires de projets, challenger une idée, partager son expérience et ses compétences, s'informer et se former ...).

En 2022, l'animation du Groupe Facebook « hacktive tes compétences » est resté le fil rouge du projet. Il a permis de créer du lien, partager et améliorer les compétences principalement numériques. Le nombre de membres dans le groupe a atteint les 339 membres. Ceux-ci continuent à bénéficier régulièrement de Lunch&talks.





L'animation d'un atelier en bimodalité a été testé (en présentiel et en ligne en même temps).

L'événement phare et original de la deuxième partie de 2022 a été le cowalking « Hacktiv' ton business » à Charleville-Mézières le 20 mai 2022 : marcher, apprendre et réseauter, un concept validé au sein de notre réseau.

L'évènement de clôture du projet a eu lieu le 25 novembre 2022 à Baileux (Belgique).

Colearning E420

Pour 2022, en suivi du changement opéré fin 2021, le Colearning E420 poursuit ses activités à destination des coworkers et entrepreneurs de la région. Cet espace s'est inscrit dans une démarche de formation et de sensibilisation aux différentes formes d'apprentissage du digital et aux nouveaux modes de formation. Il a aussi acquis de nouveaux outils en ce sens et la collaboration avec Hacktiv'Ardenne s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2022. En parallèle, les contacts noués précédemment avec Form@nam se sont poursuivis de même qu'avec Forsud et avec la Fondation Chimay Wartoise de manière à initier de nouvelles collaborations pour des formations en présentiel au Colearning E420, en distanciel via retransmission en live de formations qui se déroulent par exemple à Namur, le tout afin de faire bénéficier l'Entre-Sambre-et-Meuse de formations de qualité sans devoir se déplacer.



VERS UNE CAPITALE ATTRACTIVE DE TALENTS NOUVEAUX

Animation territoriale

La dynamique "Communauté Namur-Capitale" a poursuivi son action autour de quatre thématiques supracommunales prioritaires : l'alimentation durable/circuits courts, la mobilité, l'avenir du patrimoine du culte (et la gestion des fabriques d'église) ainsi que l'énergie ont été au cœur des préoccupations. Dans une logique de coopération renforcée et de mutualisation accrue des moyens, les 16 Communes ont en effet souhaité travailler pour plus d'efficacité dans l'action publique au service des habitants et des acteurs du territoire.

Transition alimentaire

Un projet-pilote de cartographie du foncier propriété d'acteurs publics a été réalisé par le BEP sur le territoire de la Commune de Profondeville afin de visualiser son potentiel et le remobiliser pour développer des projets au service de leur politique. En effet, la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de la Politique Agricole Commune (en 2023) et la fin de la période transitoire prévue par la réforme du bail à ferme (en 2025) sont autant d'opportunités pour régulariser et, le cas échéant, adapter l'usage du foncier agricole détenu par les pouvoirs et opérateurs publics (Communes, CPAS, ...) sur le territoire namurois.

Accompagné de Terre en Vue, le BEP a travaillé en partenariat avec la Commune de Profondeville pour définir une méthodologie de travail efficace et répondant précisément à ses besoins. La production de cartographies par le BEP a permis à la Commune de cibler les terres publiques sur lesquelles une action communale pouvait être entreprise. Fort des résultats concluants de ce projet-pilote, le BEP lance, en partenariat avec Terre en Vue, un service de cartographie du foncier public à destination des autres Communes.

Formation Agilité personnelle à destination des élus

Une formation a été mise sur pied par le BEP afin de développer les compétences d'agilité personnelle des élus. Elle a été organisée à Namur lors de 5 modules thématiques : implication, curiosité, intégration, connexion et improvisation. La participation active d'une dizaine de membres de Collèges communaux témoigne de l'intérêt pour renforcer les compétences des élus dans un environnement de plus en plus incertain et complexe.

VERS UNE POLARITÉ SUD-NAMUROISE PERMETTANT UN REDÉPLOIEMENT ENDOGÈNE

La dynamique supracommunale « Dinant – Meuse – Condroz » impliquant 13 communes du territoire dinantais a été initiée en 2021 et s'est poursuivie en 2022.

De manière collégiale, la Conférence des élus a identifié **plusieurs thématiques prioritaires** porteuses pour le territoire dont :

- 3 thématiques transversales : connectivité du territoire, énergie et évolution du patrimoine du culte ;
- 1 thématique spécifique : relation élus-citoyens-médias ;
- 2 projets spécifiques autour de l'écotourisme avec notamment l'implication dans le projet de Parc National de la Semois et l'initiation d'un projet Interreg d'amélioration des infrastructures cyclables transfrontalières.

Ces différentes thématiques seront poursuivies en 2023, tant par la Conférence des élus qu'en partenariat avec les forces vives du territoire. La proximité du BEP avec son territoire et ses mandataires et la grande transdisciplinarité de son équipe constituent de solides atouts pour répondre aux attentes exprimées par les Bourgmestres en matière de projets concrets.

VERS UNE POLARITÉ URBAINE VAL DE SAMBRE ENTRE NAMUR ET CHARLEROI

Porté par la vision générale du développement du territoire initiée par l'étude de Paola Viganò en 2019, le BEP poursuit la concrétisation des projets structurants notamment sur le territoire de Sambreville.

Cela se traduit d'une part par un accompagnement des projets urbains (Ville+Sambre+Ville) mais également dans la définition de sa "Perspective de Développement Urbain" (PDU).

A cela s'ajoute une vision du développement économique coordonnée avec le Port Autonome ainsi qu'une mise en évidence des sites à réaménager porteurs d'un potentiel de développement économique.

VERS UN TERRITOIRE INSCRIT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALE, FÉDÉRALE ET EUROPÉENNE

Dépôt de projets FEDER pour la programmation 2021-2027

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne.

La Commission a établi une liste de priorité d'investissement pour la Belgique qui se rattachent à 5 objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1 : **une Europe plus intelligente** ;
- Objectif stratégique 2 : **une Europe plus verte et à zéro émission carbone** ;
- Objectif stratégique 3 : **une Europe plus connectée** ;
- Objectif stratégique 4 : **une Europe plus sociale** ;
- Objectif stratégique 5 : **une Europe plus proche du citoyen**.

Le budget FEDER réservé à la Wallonie diminue drastiquement : il passe de 672 millions d'€ pour la période 2014-2020 à 513 millions d'€ pour la programmation 2021-2027, soit une diminution de 24%.

La Wallonie a établi son programme opérationnel et lancé l'appel à projets le 11 mars 2022 pour un dépôt de projet le 24 mai à midi.

Au terme d'une préparation de près de 2 ans (avec la réalisation d'une analyse statistique du territoire, l'animation des équipes pour faire émerger des projets innovants, la participation aux groupes de travail de Wallonie Entreprendre), le BEP et ses partenaires ont déposé deux portefeuilles de projets :

- Un portefeuille pour le **volet animation économique**, élaboré sous la houlette de Wallonie Entreprendre. Comme pour la période 2014-2020, le BEP fait appel aux fonds européens pour **financer l'accompagnement**

des entreprises et porteurs de projets du territoire namurois, pour les rendre plus compétitifs, plus performants et agiles face aux enjeux managériaux actuels, dans le contexte spécifique du territoire namurois. Dans ce cadre, le BEP a déposé un portefeuille de **6 projets** pour poursuivre la mission de **LinKube**, l'incubateur étudiant lancé et géré par le BEP depuis 2016 ; pour accompagner les entreprises en **phase de création ou de croissance** et leur proposer un soutien spécifique en matière d'**innovation technologique** et dans leur **transition bas carbone**. Enfin, le portefeuille prévoit également la poursuite de l'accompagnement des start-ups via le **TRAKK, hub créatif namurois**. Ce portefeuille représente un montant de **6 millions d'€** pour 3 ans et demi et le financement d'environ **15 emplois au BEP**.

- Un portefeuille commun BEP-Ville de Namur-SPW, appelé « **Namur Green City Lab** ». Celui-ci fait écho au portefeuille « Namur Innovative City Lab », déposé pour la période de programmation 2014-2020 par les mêmes acteurs. Il rassemble 6 projets des intercommunales du BEP, 2 projets de la Ville de Namur et 2 du SPW. Ce portefeuille commun à 3 institutions fait sens, compte-tenu des priorités fixées par le FEDER à savoir : le développement urbain, l'innovation, la transition écologique et énergétique et le caractère exemplatif des projets. Ce portefeuille s'élève à un peu moins de **49 millions d'€** et prévoit, parmi les projets le plus représentatifs, la création d'un village de start-ups dans le prolongement du TRAKK à Namur, la rénovation de Namur Expo, la création d'un parking pour les exposants et d'un espace vert sur l'actuel terrain de football et, pour la Ville de Namur, l'aménagement d'un mobipôle, nouveau nom du P+R, sur les hauteurs de Erpent. Pour la première fois, BEP Environnement s'inscrit dans la dynamique FEDER avec 2 projets ambitieux. Tout d'abord, la création d'un centre d'économie circulaire et sociale à Ecolys®, en marge de La Ressourcerie Namuroise, pour compléter ses services actuels avec un recuparc, un repair shop permanent et une matériauthèque. Ensuite, BEP Environnement porte le projet d'un centre de production de plaquettes de bois à partir des déchets verts collectés dans les recyparcs pour alimenter les chaudières bois de bâtiments publics.

Pour ces deux portefeuilles, les décisions du Gouvernement wallon sont attendues mi-2023.

Par ailleurs, dans le cadre de **l'objectif stratégique 5 « une Europe plus proche des citoyens »** et plus particulièrement sa mesure 15 « Développement urbain », l'entité infrarégionale (EIR) du territoire namurois, AXUD a été désignée par le Gouvernement wallon pour procéder à l'analyse et la sélection des projets namurois déposés dans cet axe. Le BEP a assuré le rôle de secrétariat de l'EIR durant tout le processus.

Dans ce cadre, une convention de délégation a été établie en septembre 2021 avec la Région. La Task Force FEDER AXUD, chargée pour le compte de l'EIR de procéder au choix des projets de l'objectif stratégique 5, a été constituée en septembre 2021.

Namur Expo 2.vert

Rénovation énergétique du Palais des expositions de Namur (10.000 m²)



Une stratégie territoriale a été élaborée et validée par le Gouvernement wallon, précisant les villes considérées comme prioritairement éligibles, à savoir : Ciney, Dinant, Beauraing, Rochefort, Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Andenne, Gembloux, Namur, Eghezée, Couvin, Philippeville, Florennes et Walcourt. Au terme de l'appel à projets, l'EIR a analysé et classé les 5 portefeuilles suivants (représentant 14 projets) :

- Ville de Ciney – Aménagement d'un Boulevard urbain ;
- Ville d'Eghezée – Aménagement de la rue de la gare ;
- Ville de Namur – Namur, ville apaisée, végétalisée et conviviale ;
- Ville de Rochefort – Développement du centre urbain et touristique ;
- Ville de Sambreville – Ville+Sambre+Ville.

Au terme de l'audition et de l'analyse des dossiers, la Task Force FEDER AXUD a décidé de retenir 11 des 14 projets déposés pour un montant total de 17.182.415,71 €, soit 99,97% de l'enveloppe globale FEDER (part Europe, part Wallonie et part communale additionnées) dévolue à l'EIR AXUD. Il revient au Gouvernement wallon de prendre acte du choix d'AXUD début 2023.

Outre le rôle spécifique joué par AXUD dans le cadre de la Task Force FEDER, le **Comité de Concertation** a poursuivi ses travaux en 2022. Composé des forces vives poli-

tiques, économiques, académiques, syndicales, médiatiques,... namuroises, il s'est réuni à 3 reprises (10 juin, 9 septembre, 9 décembre). Lors de ces 3 rencontres, les membres ont assisté à :

- La présentation de la stratégie de la Haute Ecole Albert Jacquard (HEAJ) par Monsieur Joël Jacob, Directeur ;
- La présentation de la stratégie de l'Institut Royal Supérieur de Musique et Pédagogie (IMEP) par Monsieur Guido Jardon, Directeur ;
- La présentation du plan stratégique univers 2025 de l'UNamur par Annick Castiaux, Rectrice ;
- La présentation de l'évolution de Namur Invest, de ses activités et de sa stratégie par Renaud Hattiez, Directeur général ;
- La présentation de la stratégie et des enjeux de l'UCM par Pierre-Frédéric Nyst, Président national de l'UCM.

Le cadre européen et wallon relatif au FEDER et l'état d'avancement des travaux de la Task Force FEDER AXUD ont fait l'objet d'un point spécifique à chacune des 3 réunions.

2.4 UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR

A. MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP **positionne ses infrastructures avec exemplarité** sur le plan de leur rayonnement régional, affirmant

ainsi le statut de Namur Capitale, tout en veillant à **les intégrer de manière harmonieuse dans son quartier.**

B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre de manifestations	26
Nombre de visiteurs	125.190
Nombre de m ² par jour de manifestation ¹	459.995
Nombre de places de parkings	400
Nombre de nouvelles places de parkings	0
Nombre de plaintes du quartier	0
Indices énergétiques du bâtiment	228.993 Kw/h en gaz 302.039 Kw/h en électricité

C. DOMAINES D' ACTIONS

VERS UN NAMUR EXPO BIEN POSITIONNÉ RÉGIONALEMENT ET LOCALEMENT

Finalisation de l'étude de modernisation de Namur Expo

La réflexion menée en concertation avec le concessionnaire Easyfairs afin d'identifier les perspectives d'évolution de l'infrastructure actuelle a été finalisée. Deux dossiers ont été déposés dans le cadre de la nouvelle période de programmation FEDER. Ces dossiers visent la création d'un parking d'une part, et d'autre part la révision de l'enveloppe et des techniques spéciales du hall 2 en vue d'optimiser son efficacité énergétique mais également la rénovation de la dalle de sol de ce même hall.

Une partie de ces travaux étant indispensable pour la pérennité de l'activité sur le site, des réflexions techniques, financières et juridiques ont également été menées afin d'identifier les scénarii envisageables si les dossiers déposés n'étaient pas retenus dans le cadre du FEDER ou l'étaient partiellement.

Enfin, l'évolution de la structure juridique actuelle est également à l'étude afin de permettre plus de flexibilité eu égard aux futurs investissements et au renouvellement du contrat de concession.



¹ Montage et démontage compris.

VERS UN BEP, VITRINE DE SES VALEURS ET DE SON SAVOIR-FAIRE

Reprise complète des activités en suite de la crise du Covid-19

Après deux saisons marquées par la crise sanitaire, l'activité a connu en 2022 un rebond important avec 26 événements contre 17 l'année précédente. Les salons organisés ont à nouveau rencontré leur public et ont donc pu compter

sur le retour des visiteurs. Par ailleurs, il est à noter un taux important de rebooking, ce qui montre le succès des événements de cette année, tout en offrant des perspectives rassurantes pour les saisons futures. Par ailleurs, une nouveauté, à savoir l'organisation d'un « 3 One-Day events en back2back » a rencontré un franc succès. Il s'agit d'un nouveau concept permettant l'organisation de 3 salons d'un jour consécutifs avec une même implantation (stands, salle de conférence, zone de catering, ...) et permettant donc une réduction et une mutualisation des coûts.

ExpoPark

Création d'un parking à destination des exposants du Namur Expo et d'un parc urbain



Namur construit son avenir avec le FEDER



A person is silhouetted against a vibrant sunset sky, standing on the edge of a dark, jagged rock formation. The sky transitions from a deep orange near the horizon to a soft purple at the top. A large, white, outlined number '3' is positioned above the person, with a thin white vertical line extending from the top of the page down to the top of the number. The overall mood is one of achievement and contemplation.

3

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

3.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Expansion Economique développe des **infrastructures d'accueil pour les entreprises, adaptées**

à leurs besoins évolutifs en vue d'assurer leur développement et en vue d'**en attirer de nouvelles** sur le territoire namurois.

3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Nombre de parcs d'activité économique
Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique
Nombre de parcs à la commercialisation
Nombre d'incubateurs
Nombre d'actions environnementales

AU NIVEAU DE L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique
Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique
Nombre de nouvelles entreprises attirées (actes + revente)
Nombre d'emplois/ha
Nombre d'entreprises dans les incubateurs
Taux de remplissage

RÉSULTATS 2022

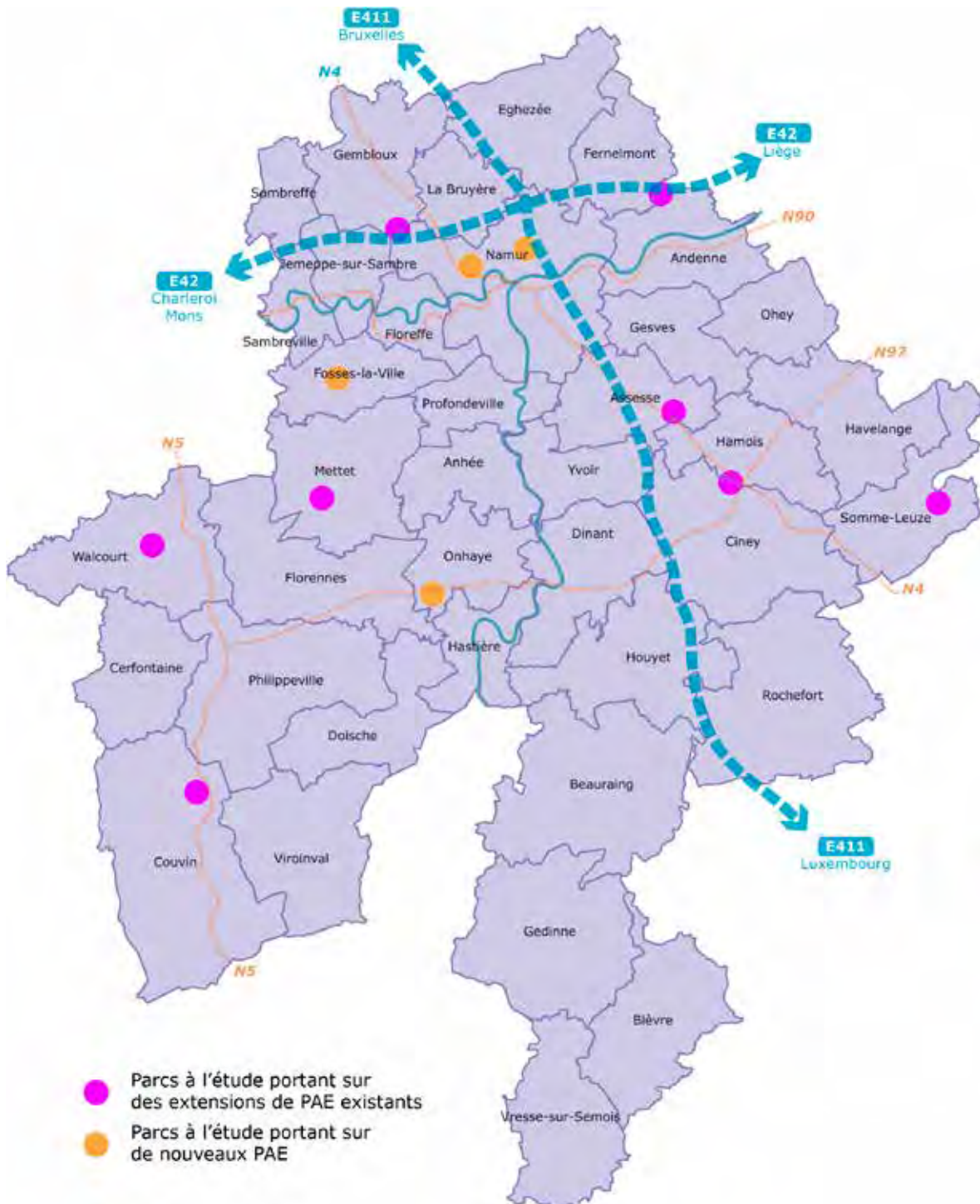
36
1.630 ha
17 (150 ha)
25 (11.900 m ² de hall-relais et 900 m ² de bureaux)
29 (14 finalisées et 15 à poursuivre)

1.541
18.291
62 (dont 12 hors province)
20.7
86
Halls-relais : 94% • Bureaux : 78%

3.3 DOMAINES D' ACTIONS

A. VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LES PARCS À L'ÉTUDE POUR UNE COMMERCIALISATION PROCHAINE



Crealys®

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension, vers l'est et l'ouest, du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes) sur une superficie de 51 ha au total.

En 2022, suite à l'enquête publique, aux avis des instances consultées et à la décision de la Commune de Gembloux, une nouvelle version de l'étude d'incidences environnementales a été entamée afin d'apporter des compléments d'analyse sur certaines thématiques (gestion des eaux de pluie, la mobilité, les impacts sur l'agriculture, les paysages, ...). Ces compléments d'études techniques ont été menés, notamment en collaboration avec l'INASEP et le bureau GEOLYS afin de préciser les travaux d'égouttage qui seront nécessaires pour améliorer la situation existante au sein du parc actuel et en vue des projets d'extension. Les conclusions de cette étude permettront d'affiner le projet d'extension du parc d'activité qui sera présenté à la Commune début 2023.



Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

Le complément d'étude d'incidences environnementales analysant le projet d'extension du parc d'activité vers l'est, plutôt qu'à l'ouest, a permis à la Commune d'opter pour l'alternative de localisation en toute connaissance de cause. Cette nouvelle délimitation a été jugée plus intéressante et a permis de réduire certains impacts non négligeables du projet d'extension initial. Le projet de plan communal d'aménagement a été amélioré sur base des recommandations de l'auteur de l'étude et transmis pour avis au Fonctionnaire délégué en vue de l'adoption provisoire du projet en 2023.

En parallèle, des études techniques ont été poursuivies en collaboration avec l'INASEP afin de modéliser le réseau d'égouttage existant et préciser les travaux d'égouttage nécessaires pour améliorer la situation actuelle au sein du parc et en vue du projet d'extension.



Couvin-Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg sur 28,5 ha en zone industrielle et 9,8 ha en zone d'activité économique mixte.

Sur base des compléments de l'étude d'incidences environnementales, le Gouvernement wallon a adopté, par Arrêté du 21 avril 2022, le projet de révision du plan de secteur du Philippeville-Couvin en vue de permettre l'extension. Le périmètre du projet de révision de plan de secteur a évolué par rapport à l'avant-projet analysé par le RIE et suit globalement la variante 2 proposée par le rapport sur les incidences environnementales (RIE). Sur cette base, la phase d'enquête publique a pu être menée courant septembre 2022. Les avis des Pôles Aménagement et Environnement ont été rendus et sont favorables au projet avec ses évolutions. L'Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement le projet de révision du plan de secteur est attendu début 2023.



Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 20 à 25 ha de zone d'activité économique mixte à l'est de la zone d'activité existante.

Des compléments d'analyse ont été apportés au dossier de demande de révision du plan de secteur en collaboration avec la Commune. Le Conseil communal est favorable au projet d'extension du parc d'activité. La procédure d'introduction du dossier auprès des instances régionales pourra être lancée dès 2023.

Mecalys®

Le BEP et la SPI ont initié en 2020 une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Mecalys® sur près de 50 ha sur les territoires d'Andenne, Fernelmont et Héron.

Le dossier de base a été envoyé au Ministre en 2020 et des compléments ont été apportés en juillet 2021. Le suivi du dossier a été réalisé en 2022, afin de compléter l'instruction du dossier et la rédaction d'un Arrêté ministériel.



Mettet

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet, sur 15 ha de zone d'activité économique mixte et dont la moitié est propriété communale.

En 2022, le projet de plan communal d'aménagement a été adapté suite à l'enquête publique. Sur cette base, le Conseil communal a adopté définitivement le projet de plan permettant la révision du plan de secteur. L'Arrêté ministériel approuvant le projet est attendu début 2023.

Somme-Leuze

Le BEP en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze étudie une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Baillonville-Nord sur 15 ha. Un dossier de base a été déposé auprès du Gouvernement wallon début 2021. De nouvelles compensations planologiques ont été proposées en 2022. L'Arrêté ministériel approuvant le projet est attendu début 2023.

Cit-Ys

Le BEP a acquis en 2021 une partie de l'ancien domaine militaire situé à Belgrade (Namur) pour y développer un parc d'activité urbain. La propriété de BEP Expansion se compose de 6 hangars de +/- 2.000 m² et d'un site vierge positionné en bordure d'une voirie existante et présentant une surface de 3,7 ha. Le site a été reconnu comme SAR (site à réaménager). Le projet vise à améliorer les infrastructures et équipements existants pour permettre l'accueil d'entreprises.

Care-Ys

Le BEP est à l'origine du plan communal d'aménagement visant la création d'un parc d'activité économique de 15 ha sur le plateau de Bouge, s'intégrant au périmètre d'agglomération du schéma de structure communal de Namur. Au terme de la procédure urbanistique et le permis obtenu, le chantier d'équipement a démarré en 2022.

Ciney-Hamois (Condrolys®)

Face au manque d'espace dans le parc de Ciney-Biron, le BEP a réalisé un plan communal d'aménagement visant une nouvelle extension sur 20,3 hectares dans un premier temps pour atteindre 51 hectares ensuite et localisée sur Ciney et Hamois. Dénommé Condrolys®, il permettra d'accueillir quelques 110 entreprises supplémentaires et 1.000 emplois. À l'intérieur de cette nouvelle zone, un espace sera spécialement dédié à l'activité agroalimentaire, une zone dédiée aux activités industrielles, une autre, enfin, aux activités mixtes. Le BEP prévoit également d'implanter un village PME (petites et moyennes entreprises) entouré d'une zone de service aux entreprises.

Fosses-la-Ville

Ce parc local, initiative communale, a fait l'objet d'une validation du périmètre et des compensations en 2022. L'élaboration du dossier de base a été initiée pour permettre à terme le développement de 9,8 hectares de parcs d'activité économique sous forme principalement d'un « village PME » compact.

Onhaye

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée.

Le dossier de demande de reconnaissance économique, permettant la mise en œuvre du parc d'activité et les acquisitions nécessaires à sa création, a obtenu l'Arrêté ministériel d'approbation du projet en 2021.

L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Par équipements des parcs d'activité, il faut entendre :

- Les voiries, égouttage, gestion des eaux pluviales, distribution d'eau (équipements regroupés au sein d'une même étude technique) ;
- L'équipement en impétrants électriques (basse tension, haute tension, éclairage public) et, éventuellement, le gaz ;
- La pose de fibres optiques ;
- Les aménagements verts ;
- Les rénovations et amélioration de voirie (revêtement routier, accotement, trottoirs, signalisation, cheminement, ...).

Etudes techniques préparatoires aux travaux

Les études suivantes d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées /sont en cours sur les parcs d'activité à :

- **Anthée** (Commune de Onhaye) en vue d'y établir un parc de 8 ha et, dans ce cadre, un argumentaire supplémentaire a été réalisé afin que les investissements régionaux (giratoire) soient bien intégrés dans le Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 ;
- **Belgrade – Cit'Ys®** (Namur) afin d'équiper les voiries existantes des équipements nécessaires aux besoins des futures entreprises qui s'y implanteront sur une surface de 10 ha et, après un levé de géomètre, les études techniques se sont concentrées sur la gestion de l'eau et l'égouttage tandis que les études voiries ont également démarrés ;
- **Rochefort** pour y construire un complément de 300 mètres de voirie permettant de desservir, d'une part, 9 petites parcelles au sein d'une zone actuellement inoccupée et, d'autre part, une future infrastructure footballistique sur un terrain communal au sud du parc ;
- **Floreffe** pour y réaliser un giratoire sur la N958, en collaboration avec le SPW ;
- **Mariembourg** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire disponible de 39 ha.

Marché de travaux

D'autres projets ont passé l'étape de la procédure de marché public visant la désignation d'un entrepreneur, comme :

- L'extension du parc existant de **Ciney-Lienne** pour permettre une surface disponible supplémentaire de 1,5 ha ; ce projet a dû faire l'objet d'une nouvelle procédure de marché suite à la faillite de l'entrepreneur initialement notifié en 2022 ;
- La construction de la 3ème et dernière phase de voirie (650 m desservant une zone de 7,4 ha) du parc de **Beuraing** : l'entreprise a été notifiée du marché ;
- La première phase de l'extension du parc de Ciney-Hamois, dénommée **Condroyls®** (desservant une zone de 28,3 ha sur les Communes de Ciney et de Hamois) : le permis a été accordé et l'entreprise a été notifiée du marché de travaux en décembre 2022.

Chantiers en cours

Citons ensuite les chantiers ayant démarré en 2022 :

- La construction d'une piste cyclable de 1,5 km le long des voiries du parc ainsi qu'en voiries communales extérieures au parc de **Beuraing** ;
- La redynamisation du parc de **Sombrefe** (rénovation de voiries existantes, pose de la fibre optique et aménagements verts) ;

- La création du nouveau parc **Care-Ys®** (Bouge), pour une surface disponible supplémentaire de 10,5 ha pour lequel le permis a été obtenu et le chantier initié en octobre 2022.



Chantiers terminés

Enfin, les travaux d'équipements en voirie, adduction d'eau, équipements électriques se sont clôturés afin d'offrir une **superficie commercialisable de 5 ha supplémentaires à disposition des entreprises** :

- L'extension du parc de Gedinne-station, pour une surface disponible supplémentaire de 5 ha ;
- Le remplacement de la conduite d'adduction d'eau vers le parc de Spontin ;
- La redynamisation du parc de Rochefort, incluant la rénovation des voiries et des filets d'eau, la complétude du réseau de fibre optique et des aménagements verts.



LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS

Le marché a permis de régulariser la pose des « totems plans » de l'ancienne signalisation et d'équiper les parcs d'activité économique qui ne l'étaient pas, tels que Sainte-Eugénie, Beauraing, Mecalys®, La Houssaie, Have-lange et Spontin.

Les nouveaux visuels proposés sont munis de QR Code qui permettent la signalisation des entreprises par géolocalisation sur Google Maps et facilitent les procédures de mises à jour.

En 2023, c'est la signalisation d'accueil des parcs d'activité économique qui sera régularisée.

Focus sur la gestion des eaux pluviales du nouveau parc de Care-Ys® à Bouge (Namur)

Afin de répondre au défi actuel de prévention du risque d'inondation, l'étude de ce parc a été particulièrement orientée avec l'objectif de l'équiper de dispositifs de gestion des eaux pluviales permettant de maximiser l'infiltration des eaux sans aucun rejet vers le réseau d'égouttage existant ou le réseau hydrographique. C'est ainsi que les eaux de ruissellement des voiries seront récoltées par des noues (légère dépression de +/- 30 cm sur 1m de large favorisant l'infiltration) et, en cas de fortes pluies, un bassin de 1000 m² est prévu au point bas du parc en soutien aux noues. Quant aux eaux pluviales sur les parcelles d'entreprises, le sol est suffisamment drainant que pour permettre leur infiltration également.



B. VERS UNE OFFRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE VENTE DE TERRAINS

PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN PROVINCE DE NAMUR : SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
DINANT		401	2.928
Achêne	100%	77	551
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	91%	30	229
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	11	261
Beauraing	20%	10	76
Condrolys® (Ciney-Hamois)	98%	119	984
Gedinne	39%	5	33
Havelange	57%	11	47
Rochefort	95%	91	535
Sorinnes (Dinant)	89%	40	177
Spontin (Yvoir)	31%	7	35
NAMUR		1022	14.584
Anton (Andenne)	100%	26	132
Assesse	100%	65	466
Auvelais (Sambreville)	98%	5	41
Care-Ys®	17%	1	35
Crealy's® (Gembloux)	78%	121	1.887
Ecolys® (Namur)	88%	50	864
Eghezée	100%	3	54
Fernelmont	100%	131	1.831
Floreffe 10	100%	20	88
Floreffe 17	100%	2	540
Gembloux-Sauvenière	100%	168	1.299
La Houssaie (Andenne)	86%	14	152
Mecalys® (Andenne-Fernelmont)	75%	37	505
Mettet	100%	42	495
Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre)	100%	54	688
Namur-Nord-Rhisnes	100%	48	1.425
Namur-Ouest-Floreffe	100%	29	630
Namur-Sud-Naninne	100%	134	2.119
Sainte-Eugénie (Sambreville)	58%	9	35
Seilles (Andenne)	100%	13	629
Sombrefe	100%	41	601
Tamines (Sambreville)	71%	9	68
PHILIPPEVILLE		118	779
Chastrès (Walcourt)	100%	67	267
Frasnes (Couvin)	100%	4	18
Mariembourg (Couvin)	100%	47	494

TOTAUX

92,6%

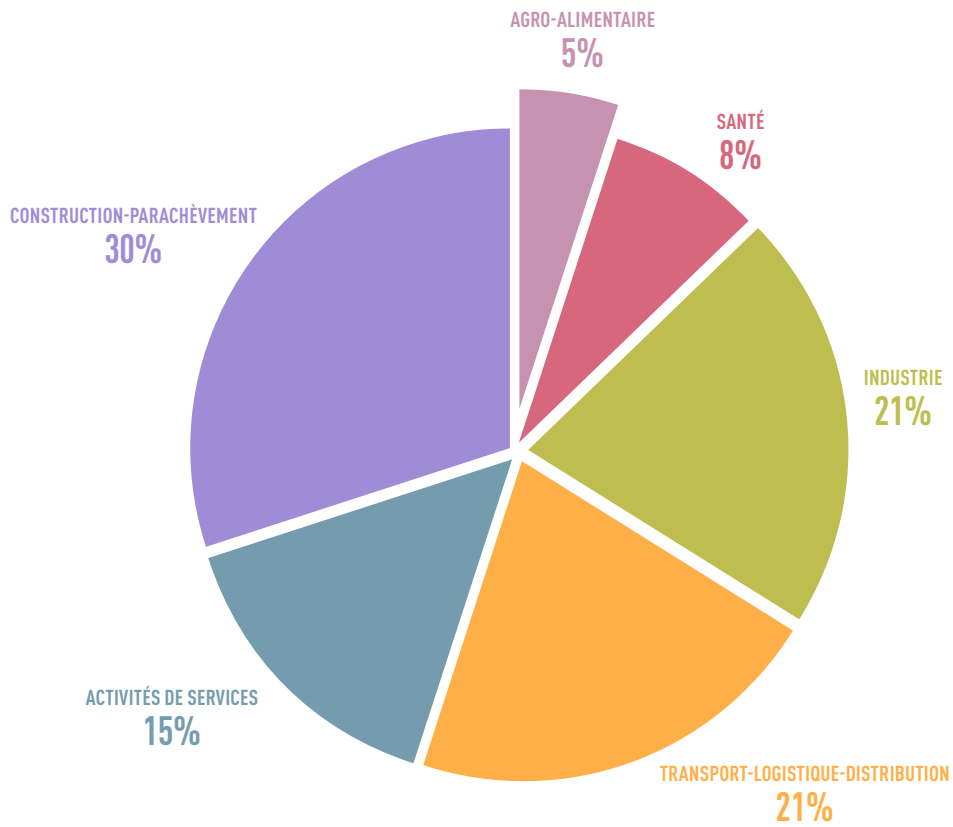
1.541

18.291

VENTE DE TERRAINS PAR ARRONDISSEMENT 2021

	NOMBRE PROJETS (UNITÉS)	SUPERFICIE (A)	EMPLOIS (UNITÉS)	INVESTISSEMENT (K€)
Arrondissement de Dinant	15	326	49	5.510
Arrondissement de Namur	23	1.655	352	121.143
Arrondissement de Philippeville	1	6	-	-
TOTAL PROVINCE	39	1.987	411	126.653

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



Focus sur quelques nouveaux investisseurs

Parc d'activité économique de Fernelmont

Un nouveau projet est appelé à voir prochainement le jour sur le parc de Fernelmont porté par l'entreprise **Goblet** présente depuis plus de 10 ans, dans le secteur de la menuiserie intérieure (ameublement, portes, escaliers, cuisines, parquets...bois) et extérieure (portes, châssis, escaliers, terrasses...). Cet entrepreneur offre à sa clientèle un service complet depuis la prise de mesures, la conception et la rédaction des plans, la phase fabrication au sein de ses ateliers, la pose, le placement, la réparation et le service après-vente. Il possède de nombreuses références à son actif, aussi bien pour des bâtiments privés que pour des infrastructures publiques. Avec son équipe constituée d'une vingtaine de personnes, il trouvera prochainement place dans un nouvel espace de travail bien mieux adapté à la croissance continue de ses activités.



Parc d'activité économique de Havelange

Deux nouveaux projets ont vu le jour dans le parc de Havelange.

D'une part, porté par la firme **Maes et Compagnie de Jeneffe**, entreprise de placement, montage, dépannage, réparation, entretien, services techniques de matériel agricole qui propose trois types de services et/ou produits à sa clientèle soit :

- La commercialisation de matériel avec installation de salles de traite ;
- La distribution de réservoirs à lait, de systèmes de chauffage et de ventilation pour exploitations agricoles ;
- L'installation de poulaillers bios ou labellisés y compris les systèmes de chauffage et électriques prémontés en atelier.

L'entreprise se compose de 5 collaborateurs.

Et d'autre part, la **Sprl Atelier Renaissance Menuiserie Delloye**, spécialisée dans le travail du bois, axe ses prestations vers la menuiserie intérieure, dans la conception et la fabrication de mobiliers sur mesure, sans en oublier pour autant tout ce qui est placement de portes, planchers, escaliers, bureaux, cuisines, etc. L'entreprise mise son succès sur une relation de proximité avec ses clients et par la qualité du travail accompli.



Parc d'activité économique de Spontin

L'entreprise **Ambroise Dujardin** est une société familiale qui s'est spécialisée dans la conception et la fabrication de mobiliers et d'agencements d'intérieurs sur mesure à destination privée. Trop à l'étroit dans ses anciennes installations, elle n'avait d'autre choix que d'ériger un nouvel atelier lui permettant de poursuivre ses développements dans les meilleures conditions. Elle a fait le choix d'acquérir tout récemment un terrain d'une vingtaine d'ares à Spontin.

Il s'agit de la première entreprise à s'installer dans cette nouvelle zone d'activité.

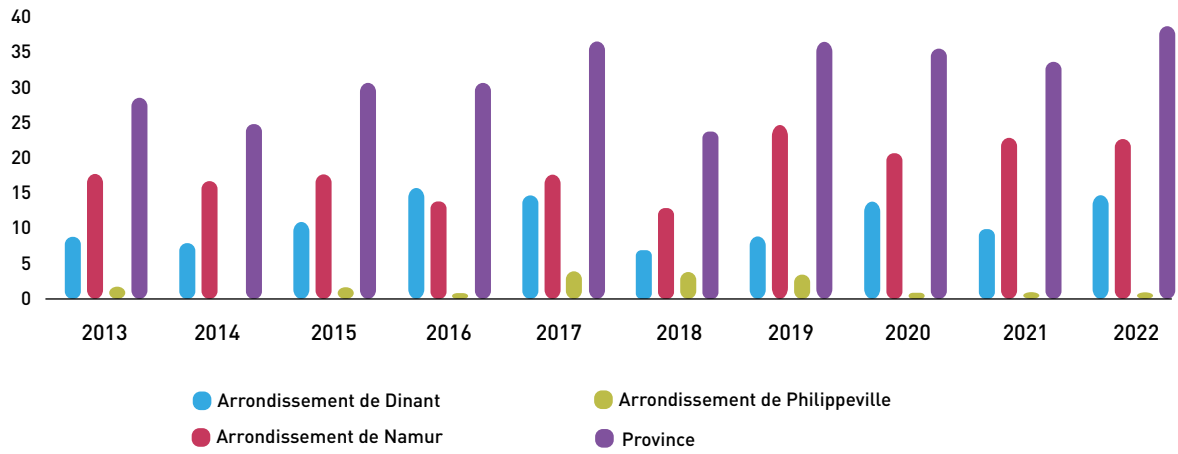


Parc d'activité économique de Rochefort

Leroy est une entreprise de toitures-isolation-charpente-zinguerie-menuiserie couplée à une fabrication artisanale et restauration de meubles. Couvreur et ébéniste de formation, cet entrepreneur d'Humain possède une bonne connaissance du métier depuis plus de dix ans et jouit d'une belle expertise et comptabilise de nombreuses références.

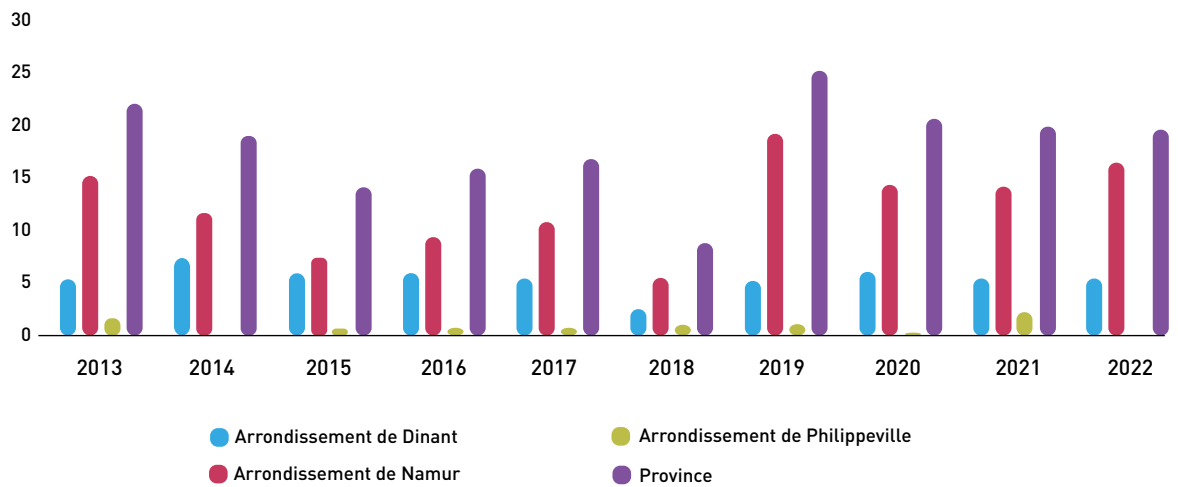


ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES SIGNÉS PAR ARRONDISSEMENT DE 2013 À 2022 (UNITÉS)



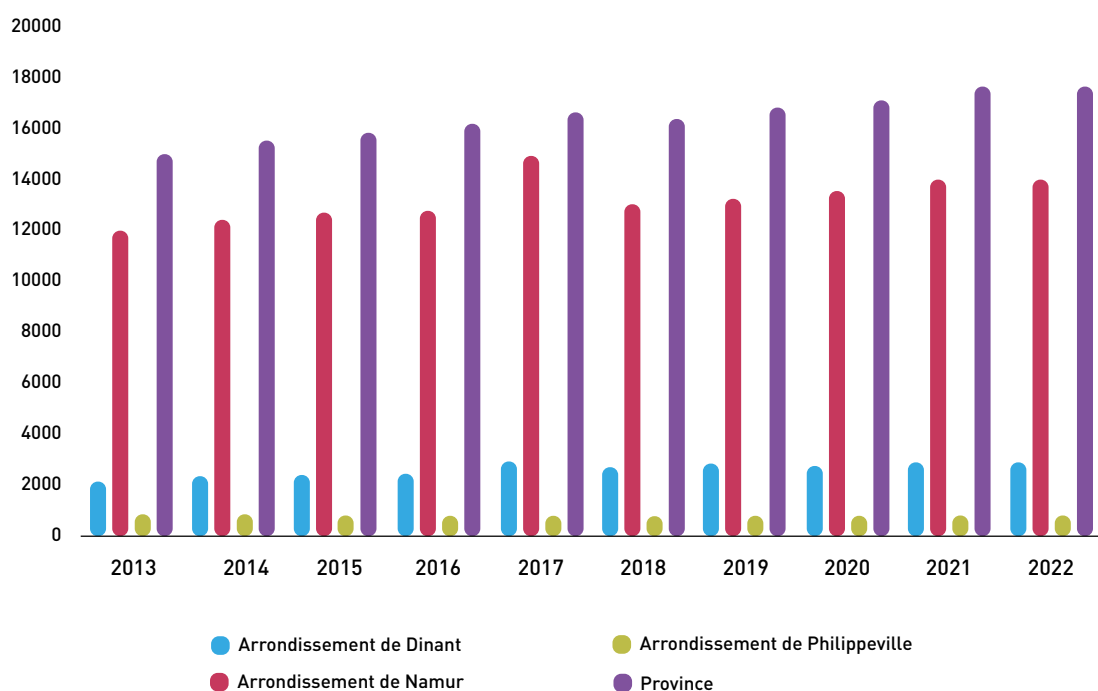
EN 2022 : 39 ACTES SIGNÉS

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE VENDUE PAR ARRONDISSEMENT DE 2013 À 2022 (HA)



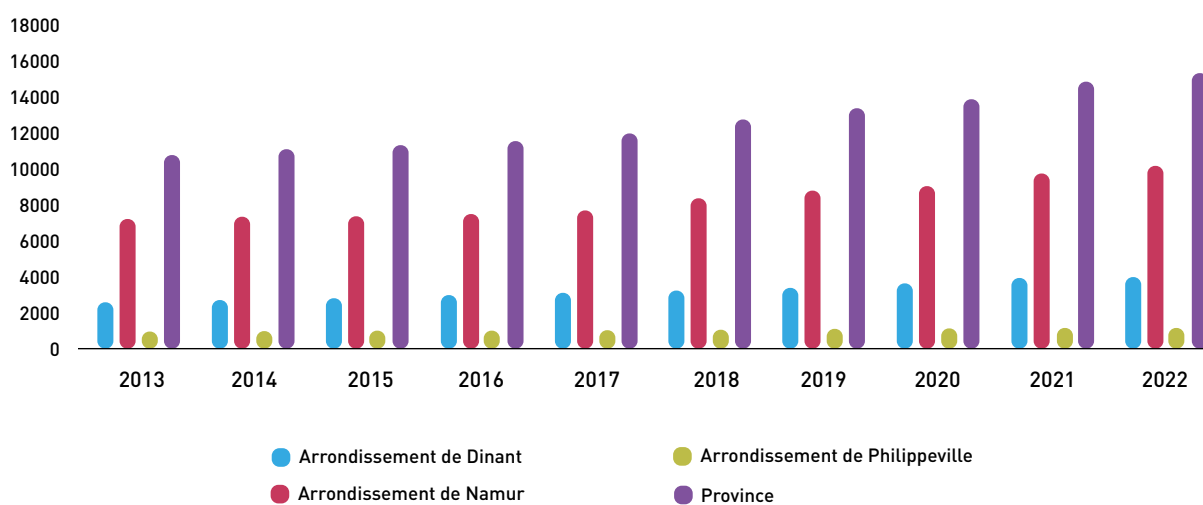
EN 2022 : 19,87 HA VENDUS

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PAE ET INCUBATEURS (UNITÉS)



EN 2022 : 18.291 EMPLOIS DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ

NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES PAE ET INCUBATEURS (UNITÉS)



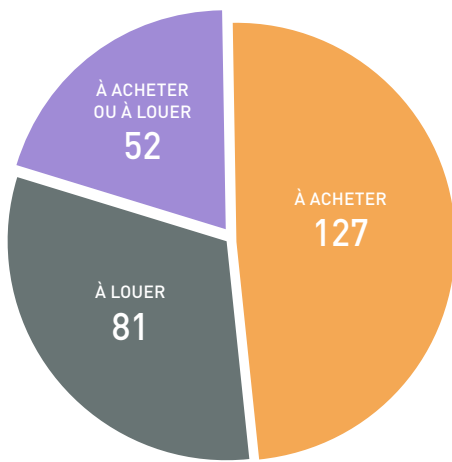
EN 2021 : 1.541 ENTREPRISES DANS LES PARCS ET INCUBATEURS

LE MARCHÉ SECONDAIRE

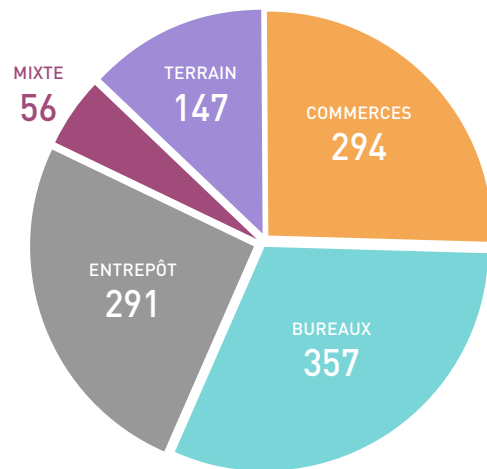
Aux données relatives à la vente de parcelles s'ajoute le marché secondaire, via lequel les entreprises sont de plus en plus nombreuses à trouver un bâtiment existant dans un parc d'activité économique ou ailleurs sur le territoire provincial.

Ainsi, en 2022, sur les 260 dossiers traités, **789 propositions de biens ont été envoyées**, soit globalement un total de 1.452 échanges avec des prospects à l'implantation. Les entrepreneurs recherchent majoritairement des biens à l'acquisition.

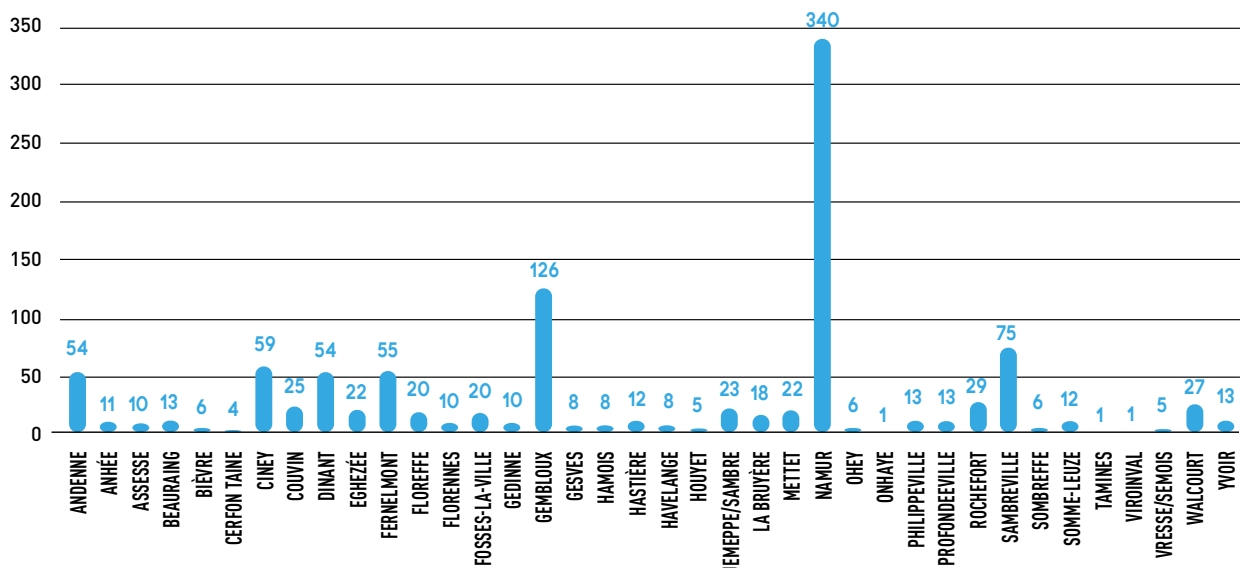
RÉPARTITION DES DEMANDES PAR STATUT



RÉPARTITION DES BIENS PAR TYPES



TOTAL DE BIENS IDENTIFIÉS PAR COMMUNE (OFFRE)



Fin 2022, on dénombre quelques **51 entreprises supplémentaires dans le périmètre des parcs d'activité économique** en province de Namur par rapport à l'année précédente et sur les 12 derniers mois, une croissance emplois de l'ordre de 680 postes de travail.

Le BEP a comptabilisé **12 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province.**

Eu égard au contexte lié au contexte géopolitique, les résultats en matière d'implantations d'entreprises dans les parcs d'activité namurois peuvent être qualifiés de satisfaisants. L'emploi global au sein des entreprises qui y sont en activité ou qui ont fait le choix de s'y implanter a connu une croissance de quelques centaines d'emplois. Le nombre de nouveaux dossiers en recherche d'un terrain en vue de s'y relocaliser n'a pas faibli en 2022.

Focus sur quelques investisseurs à Crealys®, parc scientifique rassemblant des acteurs technologiques.

- **GSK, Yusen pharma et MG Real Estate (Pinus Peuce)** ont posé le premier pilier de leur nouveau site exceptionnel de 40.000m² sur Crealys® engendrant un investissement de 75 millions €. C'est à l'issue d'un appel d'offres complexe que GSK a finalement choisi la solution proposée par les partenaires précités afin de développer son nouveau hub logistique européen à Gembloux, ancrant ainsi davantage ses développements en Wallonie, dans le Namurois en particulier. 75 personnes géreront donc au démarrage ces infrastructures sophistiquées de stockage, manutention et distribution, en froid, congelé et température ambiante de vaccins, adjuvants et autres matières premières indispensables à la production wallonne du groupe.



- **Coris Bio Concept** va pouvoir emménager dans ses nouvelles installations, avec ses 30 membres du personnel.



- Le chantier d'extension d'**Aseptic Technologies** a commencé. L'entreprise accueillera dans un an plus de 50 personnes. Tout comme l'a fait **SGS Belgium/Ewacs** fin 2022.



- De plus, 5 autres projets en particulier, dont un sur 3 ha de terrain, avancent sur le plan technique afin de déposer les demandes de permis y afférentes, pour une acquisition planifiée en 2023, ainsi qu'au niveau des recherches de financement. C'est notamment le cas du groupe **BDO** qui attend les autorisations de pouvoir étendre son actuel bâtiment en face de l'atrium, pour que 60 personnes puissent y travailler.



Focus sur quelques nouveaux investisseurs à Ecolys®, le parc de l'écoconstruction et du développement durable à Namur.

- Le groupe luxembourgeois **Wako**, et ses filiales de Gembloux, ont inauguré leur unité de production flambant neuve sur Ecolys®, dans laquelle 50 personnes sont actives. Ce sera prochainement le cas de la **Fédération Belge des Banques Alimentaires**, dont la **Banque Alimentaire des provinces de Namur et de Luxembourg** fait partie.



- **Brulight** actuellement en activité à Gembloux, commercialise des luminaires intérieurs, extérieurs, de salles de bain mais aussi pour bureaux, parcs et éclairages publics. Brulight possède un réseau de revendeurs belges et luxembourgeois. Sa clientèle se compose de grossistes en électricité et de spécialistes en éclairage. Dans ses nouvelles installations, elle y disposera également de ses propres lignes d'assemblage, de conditionnement, de tests de luminaires. Sans oublier d'y aménager un vaste showroom représentatif des marques distribuées avec implémentation de salles de formation aux produits.



- De nombreux autres projets se sont concrétisés en 2022, à l'instar du Village PME de la société flamande **BVI.eu.**, de l'extension du groupe **Eggo** complétant par un bâtiment administratif le complexe logistique existant, soit 70 emplois supplémentaires, de la reconstruction et du développement des installations de la **Maison écologique**, des bâtiments d'**Alifar** et de la **Ferme de l'Escaille**, ou encore prochainement le chantier de la **Sowaer**, qui créera des tours digitales de contrôle des aéroports et ses bureaux, avec 77 emplois incluant ceux de Skeyes.



Focus sur les nouveaux investisseurs à Mecalys®, parc aménagé sur les Communes d'Andenne et de Fernelmont.

- **Barracuda** est un important acteur dans le montage, l'entretien-réparation et la distribution de cycles (VTT, vélos (électriques) de villes, vélos de courses, tout type de vélos électriques...) en Belgique possédant plusieurs points de vente en Wallonie et dans la région bruxelloise. L'entreprise devait disposer d'un pôle logistique et de gestion des stocks, d'un atelier de montage de vélos (selle, éclairage, pédalier...) et d'entretien de cycles pour sa large clientèle. Au printemps 2023, elle prendra possession de ses nouveaux quartiers à Mecalys®. Une partie de son personnel y trouvera place.



- La **Srl SLG** y débutera très rapidement son propre chantier en vue d'y relocaliser depuis Hingeon et Bierwart, son atelier de restauration, de réparation et d'entretien d'ancêtres automobiles – des « oldtimers » - voitures datant d'avant les années 1980.



Ces entreprises rejoignent les nouveaux récents occupants de Mecalys® dont les chantiers se sont terminés, comme le **groupe PERSI** dont le bâtiment est occupé par plusieurs locataires, **AC-Electricité** dont la croissance est forte (l'atelier fabrique des armoires électriques sophistiquées pour les secteurs de l'aérospatial, la pétrochimie ou encore la sidérurgie), **Stim-Form** (distributeur de matériel médical), **Dwelling** (entreprise de construction), **Néopack** (emballages alimentaires) ou encore les entreprises dont les travaux sont en cours, à l'instar de **Covivins** (stockage et commerce de gros de boissons), **Diabeticom** (production de snacks diététiques) et le projet du **TEC** (atelier de réparation des bus). C'est d'ailleurs sur Mecalys® que s'organisera en 2023 la prochaine journée de visite de parc.



C. VERS UNE PROMOTION ET UNE COMMERCIALISATION ACCRUE DE SON OFFRE IMMOBILIÈRE AU NIVEAU LOCAL ET RÉGIONAL

La promotion des bâtiments d'accueil et la commercialisation des nouveaux parcs d'activité

En 2022, le plan de commercialisation des nouveaux halls-relais et des espaces disponibles dans les bâtiments existants a consisté en des articles sur les sites web du BEP et en publicités Facebook pour les bâtiments recevant moins de marques d'intérêt spontanées et par le placement de bannières près des locaux disponibles.

La commercialisation des nouveaux ou récents parcs d'activité

- Le **parc d'activité économique de Spontin** fait déjà l'objet de décisions de ventes du Conseil d'administration de BEP Expansion Economique. Les entrepreneurs qui cherchent à y relocaliser leurs activités emploient globalement une trentaine de personnes et mobiliseront +/- 1,4 ha de terrain. Ces investisseurs sont actifs dans des domaines variés d'activité, à l'instar d'une carrosserie et réparation-entretien d'ancêtres automobiles, d'une entreprise générale de construction et rénovation de bâtiments, d'une menuiserie, ou bien encore d'un fabricant-distributeur de panneaux solaires.
- Le **parc de Havelange** connaît également un vif succès avec 7 firmes déjà pleinement en activité dans divers secteurs. Dans les prochains mois, 4 autres entrepreneurs rejoindront ce parc de nature artisanale. Certaines parcelles sont aussi clairement convoitées. Les disponibilités foncières vont commencer à se raréfier.
- Le **parc de Gedinne** fait l'objet d'un article web spécifique afin de mettre en évidence ses disponibilités. Un panneau commercial est également en commande fin 2022.



- Le parc **Care-Ys®** bénéficie désormais d'une identité visuelle et d'une baseline traduisant la dynamique santé forte au sein de la capitale wallonne. Le premier projet en cours de chantier est le centre de stérilisation commun à 3 hôpitaux namurois. Le parc étant fort spécialisé, la recherche d'investisseurs est organisée de manière plus ciblée.



- Le parc de Ciney-Hamois a été rebaptisé à **Condrolys®** afin de mettre en avant ce territoire à l'identité forte marquée tant sur le plan géographique que sur le plan économique et touristique. Les premiers contacts se nouent avec des prospects, toujours en intégrant le timing de mise à disposition des premiers lots fin 2024. Une journée de visite y a été organisée en septembre, l'occasion d'inviter les entreprises du parc et celles qui souhaiteraient s'y implanter à découvrir la diversité des activités économiques à Condrolys®. 65 participants ont pu ainsi visiter l'Arsia, Technobel, Schmitz Digital Printing et découvrir l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (l'EPASC) et le club d'entreprises Ciney-Hamois.



- **Cit-Ys®**, l'ancien site militaire de Belgrade récemment acquis par BEP Expansion Economique, a également été baptisé et symbolisé par un logo spécifique afin de traduire sa qualité de parc d'activité urbain. Le BEP est en négociation avancée avec des investisseurs publics et privés pour une implantation dès que la rénovation des voiries et impétrants sera effective.



D. VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE BÂTIMENTS D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET DE CENTRES DE SERVICES AUXILIAIRES

LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

La philosophie

Les bâtiments d'accueil temporaire sont destinés aux **jeunes entreprises en phase de démarrage**. Ils sont implantés au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques, près des grands axes. Ils se déclinent en ateliers, en espaces de bureaux ou en combinaison des 2.

Leur taille varie selon les besoins des entreprises :

- De 11 à 127 m² pour les bureaux ;
- Des surfaces de 100 à 395 m² pour les infrastructures de type halls.

Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

BEP Expansion Economique dispose de **16 halls-relais** répartis sur tout le territoire et comprenant environ **100 modules** et/ou bureaux pour une surface totale d'environ **11.900 m²**.

Le patrimoine compte également **10 centres d'entreprises**, pour une surface totale d'environ **3.800 m²**, dont l'@trium à Crealys® et le TRAKK, le hub créatif au centre-ville de Namur.

Sans compter les bâtiments gérés directement par l'ASBL Nouveau Saint-Servais.

EVOLUTION DANS LES HALLS-RELAIS ET CENTRES D'ENTREPRISES

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'entreprises	69	88	89	97	86	100	82	98	91	86
Nombre d'emplois	299	282	288	305	308	374	389	382	384	409

La location des incubateurs

On dénombre 14 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2022 :

ENTREPRISE	BÂTIMENT OCCUPÉ	ACTIVITÉS	NOMBRE D'EMPLOIS
Full Life Technology Europe	CRI Pégase et CRI Cassiopée	Santé - production de radioisotopes destinés à la médecine nucléaire	13
Cap'Infini	CRI Pégase	Accompagnement en entreprise, qualité de vie et bien-être au travail, cohésion équipe, coaching RH	5
Viabuild Sud	CRI Eridan	Travaux de voirie, de démolition, de terrassement, de travaux d'asphaltage, de désamiantage, de génie civil et de rénovation d'égouts	8
Point-Doc	CRI Eridan	TIC	2
Sunrise	CRI Andromède	Production d'un dispositif médical spécifique à l'apnée du sommeil	20
Nalios	Regain	TIC	9
AB Ecoglobe	Regain	Bureau d'études environnementales	2
Morici Concept	Ste Eugénie I	Entreprise générale de construction	4
Nutrition Partners	Ste Eugénie II	Production de produits alimentaires innovants pour la santé	2
Brownfield Academy	CréaSambre	Association ouverte aux acteurs de la dépollution des sols, de l'aménagement des territoires, du secteur immobilier et du secteur de la construction	2
Phybelco	Hall-relais Fernelmont	Commerce de gros d'engrais et de produits phytosanitaires et développement de produits d'entretien pour plantes et arbustes	5
Rolix	Hall-relais Fernelmont	Développement, fabrication et commercialisation de systèmes d'arrimage pour véhicules utilitaires, échelles télescopiques, sangles...	3
RBS System	Hall-relais Mecalys®	Développement et commercialisation de systèmes photovoltaïques et de système révolutionnaire de fixation pour le domaine du photovoltaïque et pour des applications industrielles	2
Mojo Session	Hall-relais Gamma - Ecolys®	Vente et location de vélos aux entreprises	2

Hall relais Gamma Ecolys



Hall relais Mecalys

Focus sur quelques locataires d'incubateurs

- **Sunrise** a développé un dispositif médical certifié pour le diagnostic de l'apnée du sommeil. Le patient peut réaliser son test chez lui grâce au package complet mis au point par la société. Les données enregistrées par le capteur sont transmises à l'application via smartphone et les résultats sont envoyés au patient et à son médecin qui peut alors prescrire le traitement adéquat. L'entreprise est installée dans un pilot plan de l'incubateur **Andromède sur le parc Crealys®**.

The logo for Sunrise, featuring the word "sun" in a serif font, a stylized asterisk symbol, and the word "rise" in a sans-serif font.

- **Nalios** est spécialisée dans le conseil et suivi de mise en place de solutions d'informatique de gestion, le développement d'applications sur-mesure, le développement de modules complémentaires à Odoo dont elle est partenaire officiel. L'entreprise occupe 3 bureaux dans le bâtiment **Regain sur le parc Crealys®**.



- **Stream & River Consult** est un bureau d'études en environnement, spécialisé en ingénierie des milieux aquatiques, dont principalement la consultance relative à la restauration et la réhabilitation des cours d'eau, lacs et zones humides ; l'aménagement des habitats des poissons et les monitorings biodiversité ; les études d'incidence et d'impacts environnementaux ; la production d'outils didactiques à savoir des vidéos et photographies subaquatiques. La R&D est permanente au sein de la société (test de nouvelles solutions, nouvelles technologies, nouvelles sondes, ...) qui est installé dans le **centre d'entreprises de Ciney-Biron** où il occupe 3 bureaux.



- **Nutrition Partners** produit et commercialise des chips santé et des biscuits diététiques riches en protéines, pauvres en sucre et graisse, dont la clientèle sont les sportifs, les cliniques, les personnes cardiaques, souffrant d'obésité, devant suivre un régime alimentaire strict, ... La société a installé ses lignes de production sur le **parc Sainte-Eugénie (Sambreville) dans le hall-relais Food is Life**.

- **Mojovel** commercialise, répare et entretien des vélos classiques et électriques, et réalise le montage de vélos. La société se différencie des autres sociétés du secteur par un service spécifique destiné aux sociétés par la mise à disposition de vélos via leasing ou vente ainsi que via un plan vélo (indemnités kilométriques, incitants financiers, omnium et assistance). Tout est réalisé au sein d'un hall du bâtiment **Gamma sur le parc Ecolys®**.

The logo for Mojovel, consisting of the word "mojo" in a bold, lowercase, rounded sans-serif font.

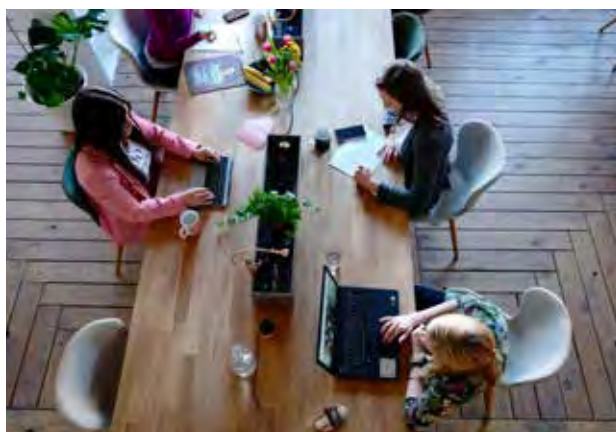
- **Trust Components** est active dans le secteur de la recherche, le développement et la production par usinage de moyeux de roues de vélo ainsi que la commercialisation en ligne. Elle fait en sorte d'adapter le moyeu en fonction des caractéristiques du cycliste : sexe, poids, âge, niveau, lieux d'entraînements, attente en termes de confort, esthétique souhaitée... La société propose également un service d'entretien de toutes les roues vendues sur le marché : réglage des tensions des rayons, changement de roulement et entretien de la roue libre. Elle est installée dans un hall sur le **parc de Fernelmont**.

The logo for Trust Components, featuring the word "ERASE" in a bold, uppercase, stylized sans-serif font with a metallic or industrial look.

LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL

Espaces de coworking

La crise sanitaire a permis à de nombreux travailleurs et employeurs de prendre conscience d'autres manières de travailler, pas seulement le télétravail, mais aussi le coworking. Au niveau namurois, les espaces de coworking ont plutôt bien résisté à la crise sanitaire et ont profité de ses conséquences positives en termes de NWOW (nouvelle façon de travailler) pour se réinventer. En parallèle, 2022 a vu la dissolution de l'ASBL Coworking Namur, dont le BEP assurait la présidence, qui a longuement œuvré au lancement du Coworking Namur, puis à la promotion et visibilité des autres espaces de coworking namurois, tant urbains que ruraux.



Le Colearning E420

Au départ espace de coworking à Mariembourg, celui-ci s'est orienté vers un lieu de colearning étant donné le nombre de demandes de formations et la cible clientèle rencontrée sur place. Le BEP a géré cet espace dans le cadre du projet Interreg Hacktiv'Ardenne jusqu'à fin 2022.

En vue d'inscrire le Co-Learning E420 dans la continuité, des contacts ont été établis avec FormIDnam, Forsud et la Fondation Chimay Wartoise.

La poursuite de cette collaboration constitue une opportunité pour la région du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui dispose d'une faible offre en matière de formation continue.

Les objectifs pour 2023 sont de :

- Permettre aux entreprises de l'Entre-Sambre et Meuse de bénéficier de formations de qualité qui se déroulent ailleurs en province de Namur et sont retransmises en comodalité à Mariembourg ;
- Offrir aux sociétés de la région la possibilité d'utiliser le lieu et toutes les facilités que présente ce laboratoire d'apprentissage numérique innovant ;
- Sensibiliser, informer et permettre de tester des outils digitaux afin de s'y familiariser et profiter de la personne de contact sur place pour prendre en main et

utiliser au mieux les outils et technologies disponibles sur place (réalité virtuelle, informatique nomade, impression 3D, ...).



Le TRAKK

Depuis l'ouverture du nouveau bâtiment en 2020, le TRAKK rencontre un vif intérêt. Le lieu est vecteur d'attractivité de par la communauté de porteurs de projets et start-ups qu'il accueille, de par sa situation géographique, sa conception intérieure, ses équipements et son programme d'animation. De nombreux acteurs souhaitent visiter et en savoir plus sur les services du hub. Le TRAKK rencontre aussi l'intérêt de la presse et des délégations étrangères (ex : Québec, Nantes...). Des espaces de réunions, de bureaux, de coworking, de travail collaboratif, de prototypage y sont accessibles.

53 abonnements de coworking ont été vendus en 2022, **1240** réservations de salles ont été enregistrées.

Les **16 bureaux** ont été loués à des start-ups/entreprises issues du secteur des industries culturelles et créatives et du numérique. La communauté des résidents représente actuellement une centaine de personnes. Ce chiffre s'accroît à certaines périodes par l'engagement de stagiaires ou de freelances.

75 visites découvertes du coworking ont été organisées en 2022. Le TRAKK a, par exemple, accueilli la Commissaire européenne Madame Ferreira, le Secrétaire d'Etat Monsieur Mathieu Michel ou la délégation Montréal Tourisme Lab.



E. VERS UNE ATTENTION SOUTENUE À LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU TRAVERS DE LA NORME ISO 14001

La mise en place du système de management environnemental ISO14001 permet une amélioration qualitative dans la conception/construction/gestion des parcs et bâtiments en terme environnemental. Le système est structuré par une série de procédures et le suivi d'indicateurs de performance. Il est également en lien avec le système qualité ISO 9001 du BEP mis en place depuis 2010.

L'objectif vise une remise en question permanente de la gestion, afin d'identifier des pistes d'amélioration dans chacune de ses activités.

En 2022, ce sont 15 actions qui ont été suivies et menées par le BEP. BEP Expansion Economique assure le suivi de sa certification, qu'il renouvellera en mai 2024.

F. VERS UNE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le BEP a confié au bureau XMU Urbanistes une analyse sur le potentiel urbanisable en site à réaménager (SAR) sur le territoire de la province de Namur. L'étude, finalisée en juillet 2021, a eu pour objectif d'identifier à l'échelle de la province de Namur les SAR présentant un réel potentiel bâtissable pour l'activité économique mais pas exclusivement.

Au terme d'une étude menée sur base de 3 types de critères (exclusion, sélection et aide à la décision), les sites suivants ont été retenus pour faire l'objet d'une analyse de faisabilité détaillée en vue d'y accueillir de l'activité économique :

- Site dit des « Aires Nord » à Florennes ;
- Site dit « Extension du parc d'activité économique Sainte-Eugénie » à Taminies ;
- Site dit « Usine à cuivre de Rosée » à Anhée ;
- Site dit « les Sources » à Spontin ;
- Site dit « SNCB » à côté du service travaux à Walcourt.

Au final, l'analyse de faisabilité n'a pas retenu les sites dits des "Aires Nord" à Florennes, "Usine à cuivre de Rosée" à Anhée et "les Sources" à Spontin.

G. VERS UNE DIVERSIFICATION DE SON MÉTIER IMMOBILIER

Complémentairement à l'étude sur le potentiel des sites à réaménager, des **opérations de développements immobiliers urbains** sont en cours et visent à développer des opérations moins « classiques » que la création d'un nouveau parc d'activité économique.

Parc d'activité économique de Belgrade – Cit-Ys®

Les contraintes environnementales liées à la protection des milieux naturels sur le site ainsi que les exigences relatives à la gestion de l'eau et à la définition des futurs espaces publics ont nécessité des études complémentaires et une actualisation de l'étude de faisabilité.

Ces démarches ont permis de formaliser une proposition d'achat réaliste à la Défense Nationale, concrétisé en juin 2021.

En 2022, les études techniques ont été lancées visant l'amélioration des infrastructures et équipements en voirie.

En parallèle, des contacts étroits ont été établis en vue de développer sur ce site :

- Un partenariat public-privé en vue de développer un village PME afin d'amplifier l'offre immobilière aux entreprises et concevoir un « produit » attractif ;
- Un partenariat public/public concernant le secteur de la formation.



Quartier de l'innovation

En 2020, BEP Expansion Economique s'est porté acquéreur d'un site provincial bâti d'un peu moins d'un hectare situé avenue Reine Astrid à Namur.

2021 a permis de poursuivre le programme d'urbanisation en particulier dans la perspective de la future programmation FEDER 2021-2027.

Les actions spécifiques suivantes ont été menées en 2022 :

- La définition précise de la programmation pour le quartier et pour le bâtiment « incubateur » ;
- L'étude « économie circulaire » pour les démolitions des biens existants ;
- L'étude « assainissement » pour identifier les risques de pollution ;
- La rédaction des argumentaires pour le dépôt de projets FEDER.

H. VERS UNE PROMOTION ET UNE COMMERCIALISATION ACCRUE DE SON OFFRE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Voici quelques exemples d'entreprises à capital étranger ayant investi en Province de Namur en 2022 :

PAYS D'ORIGINE	ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	DESCRIPTION
Chine et fonds internationaux (USA notamment)	Full Life Technology Europe	R&D et production de radio-isotopes	Location actuelle dans les centres d'entreprise et prochain achat d'un terrain de 1,76 ha sur Crealys® – 25 personnes – 10 millions d'€
Flandre et Japon	MG Real Estate et Yusen Pharma	Développement et exploitation d'un hub logistique de 40.000 m ² pour GSK	Achat d'un terrain sur Crealys® – 75 emplois – 75 millions d'€
Israël	Diabeticom	Production de snacks diététiques	Achat d'un terrain de 1,7 ha sur Mecalys® – 51 personnes – 18 millions d'€
Luxembourg	WAKO (via WBC)	Unité de menuiserie extérieure en PVC et Aluminium	Achat d'un second terrain de 80 a. sur Ecolys® – 10 emplois en plus des 50 – 2,5 millions d'€

Depuis 2020, la crise sanitaire, les difficultés relatives à la croissance excessive des coûts de l'énergie en Belgique et aux capacités énergétiques disponibles, la pénurie de matières, l'indexation automatique de salaires et la difficulté de recruter du personnel qualifié dans certains domaines ont entraîné une réduction globale des projets d'investissements internationaux en Wallonie, tout comme dans le reste de l'Europe.

Déjà en 2021, l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) annonçait que la Wallonie avait connu un nouveau recul du nombre de dossiers d'investissements étrangers en 2021. En 2022, les dossiers déjà en cours depuis 1 à 2 ans peinent à se concrétiser. L'orientation de la Wallonie est de concentrer les moyens vers quelques filières industrielles prioritaires.

D'une manière générale, le profil et les demandes d'investisseurs étrangers passant par l'AWEX ne correspondent pas à l'offre disponible en Province de Namur à savoir des surfaces de plusieurs hectares pour des activités très industrielles, avec multimodalité, des centres de production ou de distribution nécessitant des locaux vastes existants ou des entreprises technologiques cherchant des laboratoires déjà équipés.

Le nombre de demandes arrivant au BEP est donc assez limité et peu d'entre elles font l'objet d'une proposition, par manque de disponibilités adéquates sur le territoire namurois.

La promotion

Des success stories ont alimenté le site web www.invest-in-namur.be et la page Invest-in-Namur sur LinkedIn. Les fiches de présentation des parcs thématiques ont également été mises à jour et améliorées graphiquement, en incluant notamment Condrolys®.

Le site web www.invest-in-namur.be a également été quelque peu adapté à la nouvelle offre bientôt disponible ; des articles réguliers permettent d'ailleurs d'y suivre l'évolution de notre territoire en termes d'attractivité et d'implantations d'entreprises.

La prospection

Au niveau d'actions internationales, la participation au MIPIM 2022 s'est traduite principalement par une présentation organisée par le BEP avec le Bourgmestre de Namur comme orateur principal, ainsi que par du réseautage ciblé auprès de promoteurs immobiliers de renom afin de les sensibiliser à des sites spécifiques à développer dans les années à venir. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer le propriétaire du groupe portant l'important projet d'investissement de 2022 sur Crealys®. En 2023, la participation au MIPIM sera remplacée par l'organisation d'un séminaire immobilier à Namur.

Une cartographie intelligente

En 2022, l'accent a été mis sur l'écosystème "santé" afin d'affiner le concept de Care-Ys® avec les partenaires locaux (UNamur, réseau hospitalier, entreprises technologiques).

Dans la perspective de l'aménagement prochain du parc d'activité de Condrolys®, l'écosystème agroalimentaire namurois avait également été analysé et discuté avec des partenaires essentiels wallons, tels l'Agence wallonne de l'Élevage et son réseau.

Pour la prospection vers ces parcs thématiques, le travail de ciblage de typologies d'investisseurs sera amplifié en 2023 avec l'AWEX (section Invest) qui met progressivement en place ses démarches de prospection basée sur les chaînons manquants des filières importantes en Wallonie.



4

**BEP
ENVIRONNEMENT**

4.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, BEP Environnement **assure la gestion des déchets ménagers** (intégrant la **prévention**, le **réemploi**, les **collectes sélectives**, le **tri-recyclage** et le **traitement**) à un

coût maîtrisé, en **délégation des Communes**, dans le cadre de leur mission de salubrité publique et du respect de la législation applicable.

4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Production de déchets	491 kg/habitant
Taux minimum de recyclage	60%
Tonnage minimum de déchets organiques	28,2 kg/an/habitant
Tonnage minimum de P+MC	28,6 kg/an/habitant
Tonnage maximum de déchets résiduels	98,5 kg/an/habitant
Taux minimum de compostage/biométhanisation	15,9%
Taux de valorisation énergétique	23,2%
Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET)	0,9%
Nombre de visites dans les recyparcs	1.125.774
Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise	4.769 tonnes
Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie	16,7%
Nombre de personnes sensibilisées (toutes actions hors campagne radio et TV)	79.348

4.3

L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2022, **248.043 tonnes de déchets ménagers (491 kg/an/habitant)** ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 505.014 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 Communes de la Province de Namur et Héron en Province de Liège), soit **une diminution de 10,33% de la quantité totale de déchets (-59 kg/an/habitant)** par rapport à la production de déchets en 2021. Il s'agit de la quantité la plus faible jamais atteinte ces 25 dernières années !

Mais rappelons qu'à l'inverse, 2021 a été une année à forte production de déchets notamment en raison des inondations qui ont frappé plusieurs communes de la Province de Namur en juillet 2021. 2020, année Covid, n'étant pas non plus une année particulièrement représentative (5 semaines de fermeture des recyparcs, plus forte production de déchets à domicile, en raison des confinements), il est intéressant de comparer la production de déchets 2022 à celle de 2019, dernière année « normale » en matière de gestion des déchets. **Par rapport à 2019** donc, **2022** comptabilise globalement **6,33% de déchets en moins**, soit une **baisse de 39 kg/an/habitant**.

Cette très faible production de déchets en 2022 est très certainement une des conséquences de la crise énergétique qui frappe notre pays depuis le début d'année, ce qui a sans doute conduit les ménages namurois à observer plus de prudence dans leurs investissements (travaux, remplacement

de mobilier, ...). En effet, les diminutions de tonnages se sont surtout marquées sur les flux suivants :

- Dans les recyparcs, les déchets de construction diminuent de 12% en 2022 par rapport à 2019, le bois diminue de 9% et les déchets verts de 21%. Concernant ces derniers, la raison est bien évidemment à rechercher du côté de la sécheresse de l'été 2022.
- Globalement, via les recyparcs ou les collectes à domicile, les encombrants diminuent de 11% en 2022 par rapport à 2019.
- Et les déchets ménagers résiduels diminuent de 7% entre 2019 et 2022, pour descendre pour la première fois **sous la barre des 100 kg/an/habitant** en moyenne sur l'ensemble des communes (**98,5 kg/an/habitant en 2022** contre 104 kg en 2019). Ce résultat est lié au plein régime à présent atteint des collectes de PMC, depuis l'élargissement du contenu du sac bleu à l'ensemble des emballages en plastique (+ 50% sur le flux PMC entre 2019 et 2022, passant de 19,2 à 28,6 kg/an/habitant).

Globalement, tous flux confondus, les recyparcs connaissent une baisse de quantités de 20.500 tonnes en 2022, soit 13,7% de déchets en moins par rapport à 2021, ce qui correspond au même ordre de grandeur si l'on compare 2022 à 2019 (21.400 tonnes en moins, soit 14.3%).



4.4

L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

Déchets recyclés/compostés ou valorisés

188.204 tonnes = 373 kg/an/habitant de déchets (contre 416 kg/an/habitant en 2021 et 397 kg en 2019) :

- Récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, ...)
- Collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, P+MC, organiques) ;
- Récupérés dans les bulles à verre ;
- Issus des encombrants.

Déchets incinérés avec valorisation énergétique

57.545 tonnes = 114 kg/an/habitant (contre 132,5 kg/an/habitant en 2021 et en 2019) de déchets ménagers et de déchets encombrants résiduels (après tri des fractions recyclables),

incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celles de Tibi et de Bruxelles Energie (durant la période d'arrêt pour maintenance/gros entretien d'Uvelia).

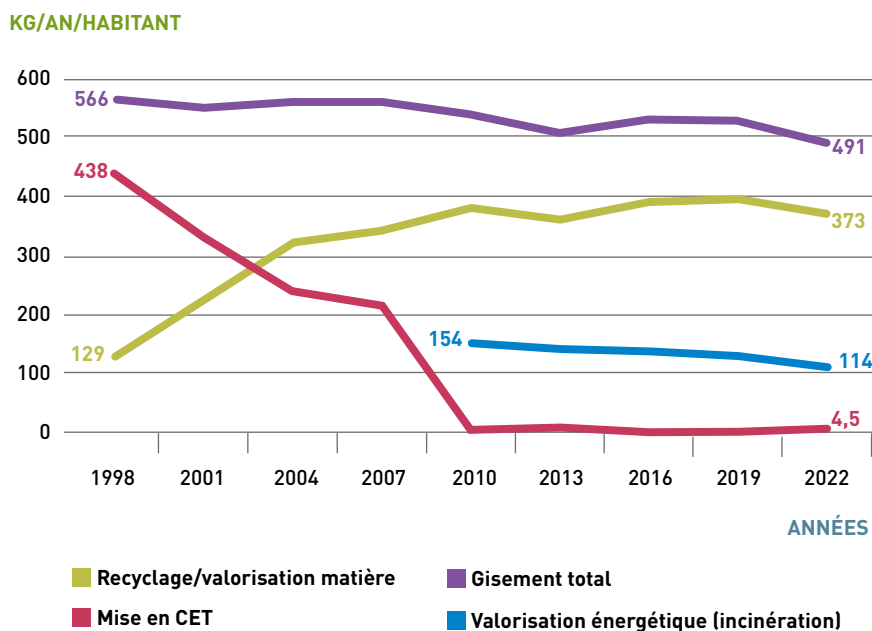
Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)

2.294 tonnes* = 4,5 kg/an/habitant (contre 1,5 kg/an/habitant ou 777 tonnes en 2021) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment essentiellement), ainsi que des déchets ménagers et encombrants qui n'ont pu être traités dans d'autres incinérateurs, par manque de capacité disponible, lors de la grosse période d'arrêt pour entretien/maintenance d'Uvelia.

En effet, en 2022, la période d'arrêt de l'unité de valorisation énergétique s'est avérée beaucoup plus longue que celle de 2021, nécessitant l'envoi de 1.790 tonnes de déchets ménagers et encombrants en CET, contre 204 tonnes en 2021.

* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés puisque connus de ces seuls centres privés externes.

ÉVOLUTION COMPARÉE : RECYCLAGE/VALORISATION MATIÈRE VS VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VS MISE EN CET



4.5 | AUTRES CHIFFRES CLÉS

- A. **1.125.774 visites enregistrées dans les recyparcs**, soit une baisse de 7,3% par rapport à 2021, mais aussi de 11,8% par rapport à 2019 ;
- B. **2.127.905 km parcourus** par les camions de BEP Environnement (contre 2.172.391 km en 2021, soit une baisse de 2 ;
- C. **37.387 tonnes de déchets transférées par la voie d'eau** entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal ;
- D. **98,5 kg/an/habitant**, soit la production moyenne de **déchets ménagers** en province de Namur (en diminution de 6,4% par rapport à 2021, -7,2 kg/an/habitant) ;
- E. **28,2 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de **déchets organiques** collectés sélectivement en Province de Namur (en baisse de 3,7% par rapport à 2021, - 1,2 kg/an/habitant) ;
- F. **28,6 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de **P+MC** collectés sélectivement en province de Namur (stable par rapport à 2021, - 0,1 kg/an/habitant, mais en hausse de plus de 50% par rapport à 2019, dernière année avant l'élargissement du sac bleu) ;
- G. **9.022 élèves sensibilisés** à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;
- H. **11.932 citoyens** ayant participé à des **actions de nettoyage** dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de Be Wapp ;
- I. **895 stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation** du BEP, lors de manifestations locales, ateliers, (web) conférences, éco-team... soit un contact direct avec **13.451 personnes**.

4.6 | LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de **la hiérarchie définie aux niveaux européen et régional**, à savoir, par ordre d'importance :

- A. La prévention/sensibilisation ;
- B. La réutilisation et le réemploi ;
- C. Le recyclage et la valorisation matière ;
- D. Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique ;
- E. L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2021, BEP Environnement s'inscrit dans les lignes directrices définies par la Wallonie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers, notamment au travers de la **Déclaration de Politique Régionale**. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente ses actions dans les axes directeurs du **Plan Wallon des Déchets-Ressources** adopté par le Parlement de Wallonie le 23 mai 2018.

4.7

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'Arrêté du Gouvernement wallon de 16 septembre 2016 organise la **subsidiation des infrastructures de gestion de déchets** (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs, ...) et conditionne l'octroi de subsides à la cohérence des projets aux objectifs du Plan Wallon des Déchets-Ressources. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20% selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le **plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons** adopté, le 14 décembre 2017, par le Gouvernement wallon.

Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan d'implémentation (nouveaux recyparcs et extensions, travaux de modernisation) à l'échelle provinciale. C'est ainsi qu'en 2022, BEP Environnement a obtenu :

- La promesse ferme de subsides pour le nouveau recyparc de Sambreville (novembre 2022), ce qui permettra de démarrer les travaux tout début 2023 ;
- La promesse de principe de subsides pour le nouveau recyparc d'Eghezée (octobre 2022). Après analyse des offres, une promesse ferme pourra être demandée début 2023, son obtention conditionnant le démarrage des travaux ;

- Diverses approbations de comptes finaux de travaux (extension du recyparc de Malonne, travaux d'égouttage au recyparc d'Assesse et petits aménagements de génie civil dans les recyparcs de Gembloux, Havelange et Jemeppe/Sambre).

En dehors des recyparcs, **d'autres infrastructures de gestion des déchets** restent bien entendu subsidiées dans le cadre de l'Arrêté précité. C'est ainsi que les travaux d'aménagement du **nouveau site de tri et revalorisation des encombrants**, réalisés en 2020/2021 (site exploité depuis le printemps 2021 par la Ressourcerie Namuroise) ont fait l'objet, fin 2022, d'une approbation des décomptes finaux de subsides par l'administration wallonne.

Une promesse de principe pour l'acquisition d'une pelle sur pneus pour la chaîne de tri-broyage du site de Floreffe a également été obtenue début 2022. Enfin, le **centre de compostage de Naninne** a également remplacé deux équipements vétustes : un chargeur sur pneus et un crible à tambour. Les approbations des décomptes finaux ont été obtenus mi-2022.



4.8

LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

SECTEUR	COLLABORATEURS
Collecte	219
Tri-transfert	4
Chaîne de tri	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques	3
Recyparcs	85 + 5 coordinateurs
Centre de compostage	4
TOTAL	323

Moyenne d'âge :

45,6 ans

Nouveaux collègues :

30

Nombre d'intérimaires :

**205 (collecte)
86 (recyparcs)
3 (prévention)**

Nombre d'étudiants :

**30 (collecte)
86 (recyparcs)
26 (prévention)**



A. VERS PLUS DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC LE CITOYEN

L'organisation de la « Journée Découverte Entreprises » sur le site de Floreffe

BEP Environnement a participé à la Journée Découverte Entreprises et a ouvert les portes de son site d'exploitation de Floreffe. L'occasion, pour les citoyens, de découvrir les coulisses de la gestion des déchets ménagers.

L'intercommunale est, avec des partenaires comme La Ressourcerie Namuroise et l'INASEP, un des acteurs majeurs de la salubrité publique en province de Namur. Tous trois avaient d'ailleurs décidé de participer conjointement à cette Journée Découverte Entreprises.

La gestion des déchets est un univers souvent mal connu. Que deviennent-ils une fois collectés à domicile ou déposés dans les recyparcs ? Sont-ils valorisés, transformés ? Comment faire pour en produire moins ? Quelles sont les bonnes règles de tri des déchets ? Autant de questions auxquelles BEP Environnement répondait par deux circuits : les déchets collectés à domicile et ceux déposés dans les recyparcs.

À travers ces 2 itinéraires, 500 visiteurs ont découvert (malgré une météo exécrable) le cheminement de leurs déchets, du dépôt jusqu'à leur valorisation ultime. Ils ont également pu participer à des animations et ateliers « zéro déchet », assister à des démonstrations de camions lève-conteneurs et de vidange de bulles à verre, tester leurs connaissances des règles de tri de manière ludique...



La diffusion de campagnes web liées à la compréhension des consignes de tri des déchets

• Les déchets PMC

Les consignes de tri des PMC (sac bleu) restent complexes pour les citoyens. Dès lors, des actualités focus sont régulièrement rédigées, postées sur le site web et partagées sur les réseaux sociaux. Ainsi, du rappel du tri des déchets dangereux (DSM) en passant par l'importance de la notion d'emballage plastique, 9 actus et autant de visuels et de supports ont été diffusés.

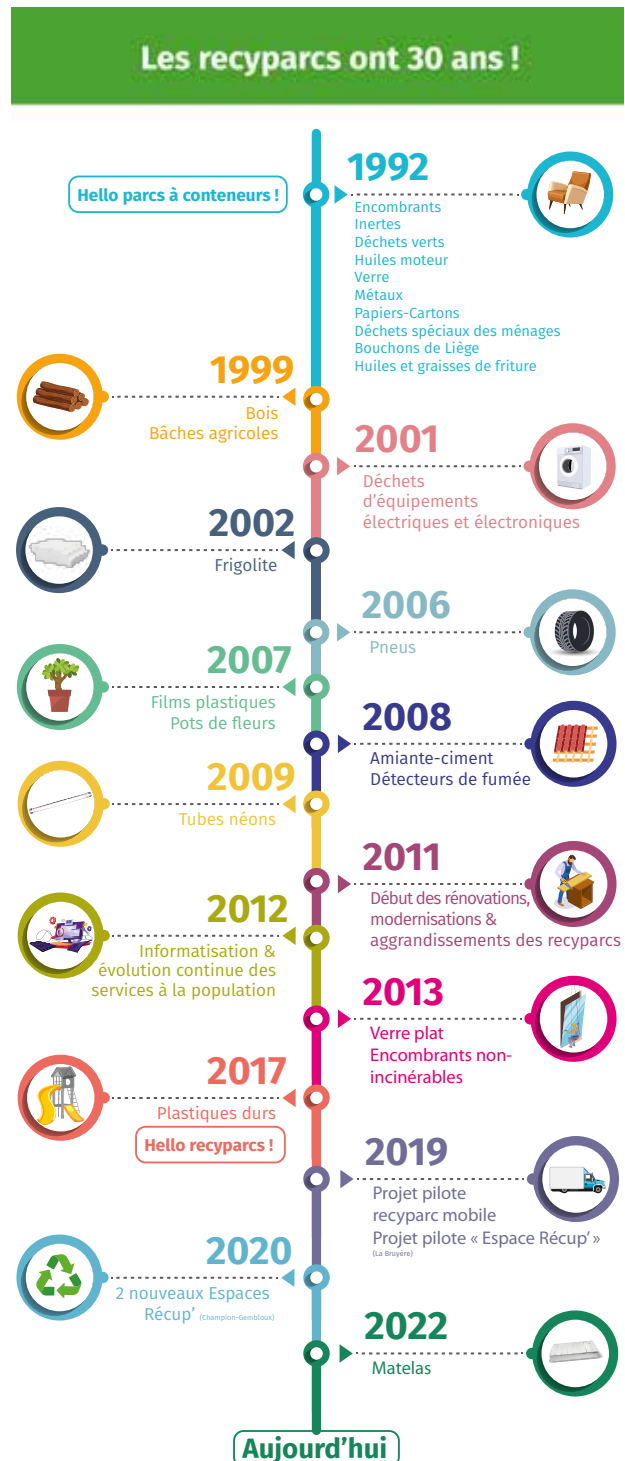
• Les bulles à verre

Le tri et l'état des abords des bulles à verre restent une priorité. C'est pourquoi, en collaboration avec Fost Plus, un film de prévention aux dépôts illicites mais qui rappelle également les règles de courtoisie (ne pas venir déposer ses bouteilles en verre au milieu de la nuit dans une bulle à proximité d'habitations) et de tri a été réalisé et diffusé sur les réseaux.



• Les recyparcs

Les recyparcs ont fêté leurs 30 ans en 2022, l'occasion de revenir sur l'évolution et le développement des infrastructures. La gestion des déchets est également en perpétuelle évolution et les filières de valorisation se développent. De plus en plus de déchets font l'objet d'une collecte spécifique. C'est le cas des matelas en 2022 qui commencent à être séparés des encombrants dans quelques recyparcs pilotes, suite à l'entrée en vigueur de leur obligation de reprise à charge de Valumat. Cette nouvelle collecte sélective sera généralisée à l'ensemble des recyparcs en 2023.



B. VERS UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Accompagnement des Communes « zéro déchet »

15 Villes et Communes se sont engagées dans le zéro déchet en 2022 en province de Namur (et Héron). 14 ont mandaté le BEP pour les encadrer et les accompagner dans leur engagement zéro déchet en 2022. Fernelmont, Florennes, Hastière, Héron, Rochefort et Walcourt se sont ainsi ajoutés aux 8 Communes déjà impliquées depuis 2020 (Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Onhaye, Philippeville et Sambreville) et 2021 (Jemeppe-sur-Sambre).

L'accompagnement consiste à définir et réaliser un plan d'actions zéro déchet sur base des axes définis par la Wallonie : l'éco-exemplarité de la Commune, des actions avec les commerçants, la promotion du réemploi, des actions d'information, d'animation et de formation vers divers publics cibles et visant des flux différents. En plus, une éco-team doit être mise en place au sein de la Commune, ainsi qu'un comité de pilotage et un comité de suivi. Un engagement est aussi demandé concernant le partage des expériences et la promotion des actions.

Des actions internes d'éco-exemplarité ont été menées vers le personnel communal :

- Organisation d'un atelier cuisine zéro déchet pour le personnel communal, avec parfois des invendus de fermes locales (Ciney, Gesves, Jemeppe, Onhaye, Philippeville, Fernelmont, Héron et Walcourt) ; sensibilisation au gaspillage alimentaire (Gembloux, Florennes, Hastière et Rochefort) ; pose de compost dans une crèche communale (Andenne) et dans une épicerie solidaire (Sambreville) ;



- Installation de fontaines à eau (Andenne, Onhaye, Walcourt) ;
- Poursuite de la sensibilisation des techniciennes de surface aux produits d'entretien plus durables et achats de produits tests (Gesves et Philippeville) ;
- Rédaction d'un marché public pour le passage à l'achat de papier recyclé (Ciney) ;
- Sensibilisation des ouvriers communaux au zéro déchet et distribution d'une gourde (Jemeppe/Sambre) ;



- Distribution de gourdes pour le personnel communal (Fernelmont) ;
- Passage du plastique à des bouteilles en verre pour les réunions (Hastière) ;
- Partenariat avec une ASBL locale pour la mise à disposition de cartons communaux via l'achat de chariots de stockage/transport (Sambreville) ;
- Sensibilisation du personnel communal à réduire la consommation de papiers (Florennes, Rochefort) et conférence sur la pollution numérique (Héron) ;
- Mise en place ou poursuite de l'éco-team.

Des actions vers des publics-cibles externes :

- Sensibilisation des commerçants locaux à l'acceptation de contenants réutilisables dans leur magasin (Ciney, Gembloux, Héron, Florennes) ;
- Rencontre avec les commerçants locaux intéressés par le zéro déchet (Gesves) ;
- Sensibilisation des restaurants et leurs clients à la reprise des restes alimentaires via remise de boîtes « accordéons » (Walcourt) ;
- Promotion du réemploi et de la réutilisation : rappel des services de La Ressourcerie Namuroise (toutes les communes) ; mise en avant d'acteurs locaux du réemploi (Sambreville, Héron, Florennes, Fernelmont, Rochefort) ; soutien au repair café local (Andenne, Ciney, Gembloux, Jemeppe, Fernelmont, Florennes) ; mise en place d'un repair vélo (Gesves).





Des actions d'information, animation, formation vers divers publics cibles sur des flux différents :

- Achat de gobelets réutilisables (Andenne, Hastière) ;
- Organisation d'une conférence ou formation théorique et pratique sur le compostage (Philippeville, Fernelmont, Walcourt, Hastière) ;



- Installation de compostières et formation compost pour des élèves du primaire (Walcourt) ;
- Réflexion sur la mise en place d'un poulailler dans une école (Onhaye) ;
- Animation sur la bonne gestion des poules (Héron) ;
- Organisation d'ateliers zéro déchet pour le public précarisé (Andenne, Onhaye, Rochefort) et le grand public (Ciney, Gesves) ;



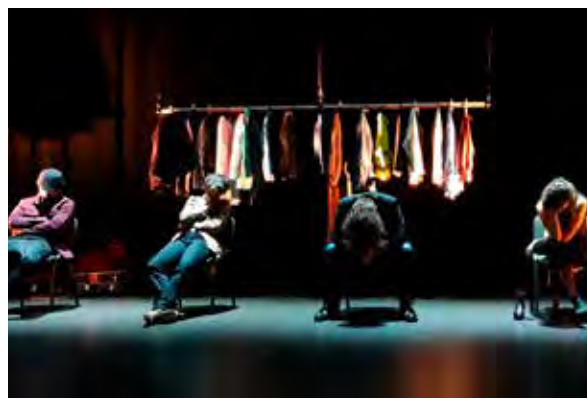
- Sensibilisation des citoyens à la prévention, au zéro déchet et aux contenants réutilisables avec la camionnette du BEP (Gembloux, Jemeppe, Sambreville, Florennes, Héron) ;



- Spectacle zéro déchet pour les élèves du secondaire (Gembloux) et le grand public (Rochefort) ;



- Rédaction d'une charte pour l'organisation d'évènements durables (Gesves, Héron) ;
- Spectacle sur la problématique du textile pour les élèves du secondaire (Jemeppe) ; mise en place d'un Halloween en mode recup' dans certaines écoles (Sambreville) ;



- Sensibilisation de responsables d'unités scouts à réduire les déchets lors des camps (Ciney) ;
- Organisation de 2 ateliers de fabrication d'objets à partir d'anciennes palettes en bois récupérées sur le recyparc (Philippeville) ;

- Création et mise à disposition d'une boîte à livres pour les citoyens (Onhaye) ;



- Organisation d'un atelier fabrication de produits cosmétiques pour les jeunes (Fernelmont) ;



- Organisation d'un atelier langes lavables (Ciney, Hastière) ;
- Organisation de l'exposition « Objectif moins de déchets » pour le grand public et le public scolaire (Florennes, Walcourt) ;



- Atelier « check-up vélo » pour le grand public lors d'un évènement vélo (Héron).

Actions communales de prévention

Les 24 communes qui n'ont pas fait le choix de se lancer dans une démarche zéro déchet en 2022 n'est restent pas moins sensibles à la nécessité de réduire la production de déchets. Elles confient la réalisation de leurs actions communales de prévention au BEP. Les principales actions 2022 sont :

Kit SERD « Des pommes, des poires... c'est la fête au verger ! »

A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD du 19 au 27 novembre 2022), BEP Environnement a proposé à toutes ses Communes un kit de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire (conservation des poires et pommes de nos jardins) et à la consommation locale. Le kit était constitué d'un pot de « Sirop Pomme et Poire », produit par les Vergers du Val Mosan. L'étiquette renvoyait via un QR code vers diverses informations : comment cueillir les fruits, leurs bienfaits pour la santé, les techniques de conservation au sucre, au vinaigre, par la chaleur ou la déshydratation. 4000 kits ont été distribués.

- Organisation d'un atelier enfants Furoshiki/techniques d'emballages (Fernelmont, Hastière) ;



Ingrédients : Poires 80 %, Pommes 20 %
Valeurs nutritionnelles moyennes par 100 g

Énergie	199 kJ – 47 kcal
Protéines	< 0,5 g
Glucides	12 g
dont sucres	11 g
Matières grasses	< 0,5 g
dont saturées	< 0,5 g
Sel	< 0,01 g

* Contient des sucres naturellement présents.



À consommer de préférence avant le 15/10/2027



Les Vergers du Val Mosan SCRL
 653 Sentier des Bergers - 5300 Andenne



Animations scolaires

- L'ASBL Ekikrok a animé 31 animations à orientation scientifique « A la découverte du monde merveilleux des vers de Terre » et « En route vers une alimentation durable » pour 380 élèves de 2^{ème}/3^{ème} maternelles et 1^{ère}/2^{ème} primaires dans 19 Communes.



- 13 animations ont été réalisées par l'ASBL Reform (247 élèves) à Bièvre, Couvin, Eghezée, Floreffe, Fosses, Profondeville et Yvoir.
- Lors des journées de l'environnement à Eghezée, Ekikrok a réalisé 8 animations « Nourrir les oiseaux en do it yourself » pour 172 élèves de 3^{ème}/4^{ème} primaires.
- L'animation « ça flotte, ça coule » développée en collaboration avec l'ASBL Ose la Science pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires, cible la problématique du plastique dans les océans et le principe d'Archimède. Grâce à du matériel spécifique (aquariums, balances de précision, masses à immerger...), les élèves ont expérimenté, mesuré et compris la poussée d'Archimède et la problématique du plastique dans notre quotidien. 10 classes ont reçu cette animation.



Nouveaux outils pédagogiques interactifs de sensibilisation

Un jeu axé sur l'Échelle de Lansink (prévention, réemploi, tri-recyclage, valorisation et élimination) a été développé pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires en version « test » via la plateforme Gathertown. Testé en classe, il sera ajusté en 2023. Un film expliquant le fonctionnement du centre de compostage de Naninne a été créé pour être intégré au jeu. A l'occasion de la Journée Découverte Entreprises,

un jeu sur la ligne du temps des déchets a été créé, de même qu'une brochure « Trucs et astuces pour éviter le gaspillage alimentaire » en support à des sensibilisation sur ce thème.

Actions et sensibilisation variées

L'exposition « En route vers le zéro déchet » installée à Bièvre du 11 février au 11 mars a permis de sensibiliser près de 250 personnes dont 236 élèves. Des animations ont été données au CPAS (Assesse), au Centre d'insertion socio-professionnel (Ciney), au centre Fedasil (Vresse), aux jeunes parents (langes réutilisables – Anhée et Yvoir), et des kits nouveaux arrivants ont été remis aux Communes de Sombreffe et Somme-Leuze.



Actions intercommunales de prévention

Sensibilisation au compostage et à la gestion des déchets verts communaux

3 formations théoriques et pratiques ont été données par le Comité Jean Pain au personnel communal. 21 représentants de 10 Communes y ont participé. S'en est suivie une sensibilisation à la réduction et la réutilisation des déchets verts communaux, donnée par l'ASBL Adalia spécialisée dans la gestion différenciée (14 représentants de 7 communes).

Spectacle « Improvisons le zéro déchet »

Le spectacle d'improvisation théâtrale « Improvisons le zéro déchet », assuré par trois comédiens improvisateurs, est une co-production BEP Environnement et ASBL Ex-expression. Il a été proposé aux Centres culturels d'Eghezée (19 novembre) et de Dinant (24 novembre).

Annuaire zéro déchet en ligne

Lancé en 2021, via le site internet du BEP, l'annuaire zéro déchet permet aux citoyens de localiser les acteurs du zéro déchet proches de chez eux. Tout acteur zéro déchet a la possibilité de se faire connaître via un formulaire en ligne. En 2022, pour augmenter le nombre de références, le travail de recherche s'est approfondi au niveau des Maisons Croix Rouge et vestiboutiques, des magasins de seconde main gérés par les CPAS, des magasins de producteurs locaux bio et vrac, des repair cafés, des Espaces Récup' ... Aujourd'hui, l'annuaire comporte plus de 350 références.



Concours scolaire ligne du temps « Les déchets d’hier à demain, en route vers le futur ! »

Il a été proposé aux classes de 5ème et 6ème primaires de la province de Namur. Après inscription, 20 enseignants ont reçu une ligne du temps retraçant l’histoire des déchets, de la préhistoire (où nos ancêtres ne produisaient que des déchets alimentaires biodégradables qu’ils jetaient là où ils mangeaient) à aujourd’hui (avec un tri sélectif, de plus en plus poussé). Les élèves de 7 classes ont imaginé le futur des déchets entre 2026 et 2099. Les 3 meilleures productions (école communale de Floriffoux, école communale de Gembloux-Implantation de Grand-Manil, école des Trois Frontières de Brûly) seront récompensées par une après-midi « cuisine » sur la préparation de collations zéro déchet, locales et de saison.

Assises des déchets

La 5ème édition s’est tenue le 24 novembre et a rassemblé une centaine de mandataires, agents communaux et représentants de différentes structures partenaires des intercommunales autour de deux thématiques d’actualités : le coût de la gestion des déchets et le zéro déchet permet-il de réduire le coût des déchets ? Deux tables rondes autour de ces thématiques ont été introduites par une vidéo « La taxe déchets en 7 questions/réponses », créée à l’initiative du BEP.



Vidéos et news

Afin de soutenir les actions réalisées, des news, posts Facebook et vidéos sont régulièrement réalisées. A pointer, 4 news sur halloween en mode zéro déchet, des vidéos illustrant les actions menées dans les communes zéro déchet (Gesves, Andenne et Florennes) et 3 vidéos réalisées avec l’ASBL Form@nam, portant sur le tri, la prévention et le compostage.

C. VERS UN RENFORCEMENT DU TRI

La camionnette “En route vers le zéro déchet”

La camionnette “En route vers le zéro déchet”, a poursuivi la sensibilisation des citoyens à différentes manifestations : la Foire Verte à Cerfontaine (6 et 7 août), la fête du Lac de Bambois à Fosses (24 avril), Place aux Enfants à Hamois (15 octobre), la Fête de l’Université à Namur (24 mars), la fête du Cercle horticole (1er mai) ainsi que la Fête familiale (29 juin) à Ohey, la donnerie (+ repair café) à Somme-Leuze (24 septembre), la fête du Parc Naturel de Viroinval (+ Repair Café) (5 juin) et le marché hebdomadaire de Mettet le 31 mai (avec le repair café). Un stand a été animé pour les étudiants de l’Henallux (7 mai), à la Ressourcerie Namuroise (26 avril) et au Festival Namur Demain (17 octobre).



L'animation « Tristan et le Trésor des poubelles »

Une nouvelle animation pour les élèves du primaire a été prestée dans 28 classes. Pour compléter le film réalisé en 2021, un jeu illustrant les cycles de vie des fractions PMC, papiers-cartons et verre a été créé et adapté en version infographie ou photos. Cette animation permet d'aborder le tri et le recyclage ainsi que des gestes prévention pour éviter les déchets.



Sensibilisation multilingue

Une affiche de tri PMC trilingue destinée au tourisme a été réactualisée et la série de mini-guides de tri existant déjà en 11 langues étrangères, a été complétée par une nouvelle ver-

sion en ukrainien. Ces supports mettent aussi en avant des gestes pour produire moins de déchets. Des mailings ont été adressés aux campings, gîtes et maisons du tourisme ainsi qu'à destination des maisons de quartiers. Par ailleurs, un projet-pilote pour une meilleure gestion des déchets dans les sociétés de logements sociaux namurois a été initié avec la Ville de Namur.



D. VERS UN RENFORCEMENT DE LA PROPRETÉ

L'accompagnement de 24 écoles dans le label « Ecoles propres »

Le projet initié par Be Wapp et Fost plus avec les 7 intercommunales wallonnes de gestion des déchets se poursuit, l'objectif est de labelliser des écoles pendant 3 années grâce à leurs efforts de tri, propreté et prévention des déchets. Le BEP les accompagne en assurant un suivi administratif et de terrain (24 écoles fondamentales et secondaires) en vue de l'obtention du label en fin d'année scolaire. En juin, 11 écoles ont reçu la labellisation et 13 écoles ont reçu le prix d'encouragement. Dès septembre 2022, le projet a continué avec les 16 écoles qui redevaient en années 2 et 3. Avec l'aide du BEP, les écoles pérennisent leurs actions de l'année précédente et mettent en place trois nouvelles actions toujours sur les thématiques tri, propreté et prévention.

Le petit guide de la propreté

Le projet de guide de la propreté lancé par BEP Environnement et Be Wapp avec quelques Communes pilotes en 2021 continue à intéresser de nouvelles Communes. Il a été personnalisé pour Anhée, Ciney, Couvin, Doische, Fernelmont, Hastière et Mettet en 2022.

LE PETIT GUIDE DE LA PROPRETÉ



Jeu interactif « Tous responsable pour une ville où il fait bon vivre »

Un poster réalisé dans le cadre d'animations prévention a été adapté en jeu interactif sur la propreté publique (en collaboration avec Be Wapp) et la prévention. Testé lors de la Journée Découverte Entreprises, il sera utilisé en 2023 sur l'écran interactif de la camionnette de sensibilisation pour tester ses connaissances, grâce à des questions à choix multiples et à l'observation.



E. VERS UN RENFORCEMENT DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

Transmettre plutôt que jeter : la collecte de jouets

Pour sa 19^{ème} édition, de concert avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets réunies au sein de la COPIDEC, la collecte de jouets organisée le 15 octobre a permis de récolter et redistribuer 7.300 jouets (contre 7.700 en 2021). Parmi les partenaires, on retrouve des CPAS, des Maisons Croix-Rouge, des centres Fedasil, La Ressourcerie Namuroise et bien d'autres partenaires sociaux. La quantité de jouets récoltés reste stable et la qualité assez bonne. Le réseau des recyparcs reste un relais privilégié pour ce type d'opération.



Transmettre plutôt que jeter : la collecte de vélos

Action de prévention également menée sur l'ensemble de la Wallonie par les intercommunales (16^{ème} édition), la collecte de vélos organisée le 23 avril a permis de récolter et de redistribuer 609 vélos (contre 940 en 2021). Parmi les partenaires, on retrouve aussi des CPAS, des Maisons Croix-Rouge, des centres Fedasil, des ateliers vélos, La Ressourcerie Namuroise, ...

Le tour de Wallonie du repair café mobile

Fort de son succès en 2021, le repair café mobile (atelier de réparation d'objets, collaboratif et itinérant) a arpenté à nouveau les routes de Wallonie du 17 avril au 9 octobre, avec 4 lieux d'arrêts en Province de Namur, Mettet, Viroinval, Cerfontaine et Somme-Leuze. Une cinquantaine de citoyens sont venus proposer leurs objets à la réparation.



Le prêt de gobelets réutilisables - réflexion sur la mise en place d'une centrale d'achats

Initié par le BEP en 2009/2010, avec la volonté d'impulser un changement de comportement, le prêt de gobelets réutilisables aux organisateurs d'événements a pris au fil du temps de plus en plus d'ampleur, jusqu'à consommer une part trop importante des budgets dédiés à la prévention. C'est ainsi que début 2017, l'action s'est limitée aux petites manifestations avec une mise à disposition gratuite de maximum 1000 gobelets/événement. Ces dernières années les demandes n'ont pas été nombreuses, en raison du Covid. Une reprise s'est opérée en 2022, **24.465 gobelets** ont été prêtés pour **35 événements**.

F. VERS UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS MULTI-FILIÈRES EFFICIENT ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DES DEMANDES ET DES BESOINS

Vers de nouveaux modes de collecte

Conscient de l'évolution des aspirations citoyennes en matière de modes de collectes, liées notamment à de nouveaux modes d'habitat plus groupés, et sur base d'une étude prospective sur l'évolution des modes de collecte en fonction des spécificités de son territoire, BEP Environnement développe une stratégie de déploiement progressif des **conteneurs enterrés**, en remplacement des collectes en porte-à-porte, là où leur pertinence est démontrée. Pour ce faire, afin de proposer une convention aux Communes pour la mise en place de ce genre de système, ainsi qu'un tarif lié à la vidange et à la maintenance de ces conteneurs, BEP Environnement a pu en 2022 enregistrer toute une série de paramètres financiers et opérationnels au départ d'un projet-pilote à Erpent. L'enregistrement de ces données se poursuivra début 2023, afin d'arrêter les modalités pratiques à présenter aux Communes.



Dans le cadre de son orientation multi-filières, BEP Environnement a mis en place les moyens nécessaires (humains et matériels) pour assumer la montée en puissance rapide de **la collecte des nouveaux sacs bleus** (élargissement de la fraction des emballages en plastique). Le territoire namurois est aujourd'hui la 2ème zone intercommunale de Belgique présentant le rendement de collecte le plus élevé, avec un accroissement de 50% de la quantité de PMC pour atteindre 28,6 kg/an/habitant.

Ces dernières années, de plus en plus de Communes ont fait l'acquisition de leurs propres gobelets et tirent le constat d'une gestion difficile de ceux-ci à leur niveau (comptage, stockage, nettoyage).

Une réflexion a donc été initiée par le BEP en 2022 sur la création d'une centrale d'achats/prêts/ stockage/nettoyage des gobelets à destination des Communes. Sur avis favorable du Comité d'avis rassemblant les échevins de l'environnement de toutes les Communes, le projet a été lancé en décembre par le Conseil d'administration. L'objectif est de mettre en place le service pour les communes adhérentes avant l'été 2023.

BEP Environnement suit également de près les réflexions régionales quant à la mise en place d'une **consigne sur les canettes/bouteilles en plastique**, vu les impacts qu'elle aura sur la collecte et le tri du sac bleu. Pour garantir l'emploi et les activités, elle se positionnera comme opérateur de collecte en cas de mise en place d'un système de consigne d'emballages.

Enfin, afin de diversifier l'utilisation de la flotte de camions pour développer de nouvelles applications, 41 véhicules sont progressivement adaptés en **véhicules sentinelles** en vue de proposer à des tiers un service de relevé de diverses données numériques et géolocalisées.

Vers une flotte décarbonée

Vu l'évolution de la législation sur la réduction des émissions de CO₂ et des particules émises par les véhicules, BEP Environnement se doit de faire évoluer sa flotte de poids lourds par l'utilisation de véhicules moins polluants. Pour ce faire, depuis plusieurs années, les services prospectent le marché pour s'enquérir des alternatives proposées au moteur diesel. En 2022, **un camion de livraison et un camion de collecte électriques** ont été testés sur le territoire namurois.



Des enseignements, notamment en termes d'autonomie, de confort de conduite, de coûts ont pu être dégagés. Les incertitudes rencontrées, afin de se projeter dans le futur et d'adopter une stratégie de renouvellement de la flotte, concernent l'évolution des prix des véhicules (encore très chers actuellement), l'évolution des prix des différentes énergies (très instables en 2022), ainsi que l'évolution de l'approvisionnement des différentes énergies. En parallèle, BEP Environnement a initié les études afin d'aménager ses sites (renforcement de son réseau électrique, implantation de bornes de recharge) en vue d'être prêt à basculer progressivement du thermique à l'électrique voire l'hydrogène.

La collecte des déchets organiques

Depuis la généralisation de la collecte sélective des déchets organiques sur l'ensemble du territoire en 2010, le tonnage collecté n'a jamais cessé de croître année après année, avec une très forte hausse de 2018 à 2020 (de l'ordre de 4.000 tonnes, soit +32%). Cette augmentation s'explique par la progression constante des rendements de collecte des organiques dans les Communes utilisant le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets résiduels.

Par ailleurs, ces dernières années, le taux de refus a été au centre des préoccupations de l'exploitant de la biométhanisation (IDELUX Environnement). Plus de la moitié (17% en 2020) était en effet composé de langes d'enfants, constitués d'une part importante de matières non biodégradables.

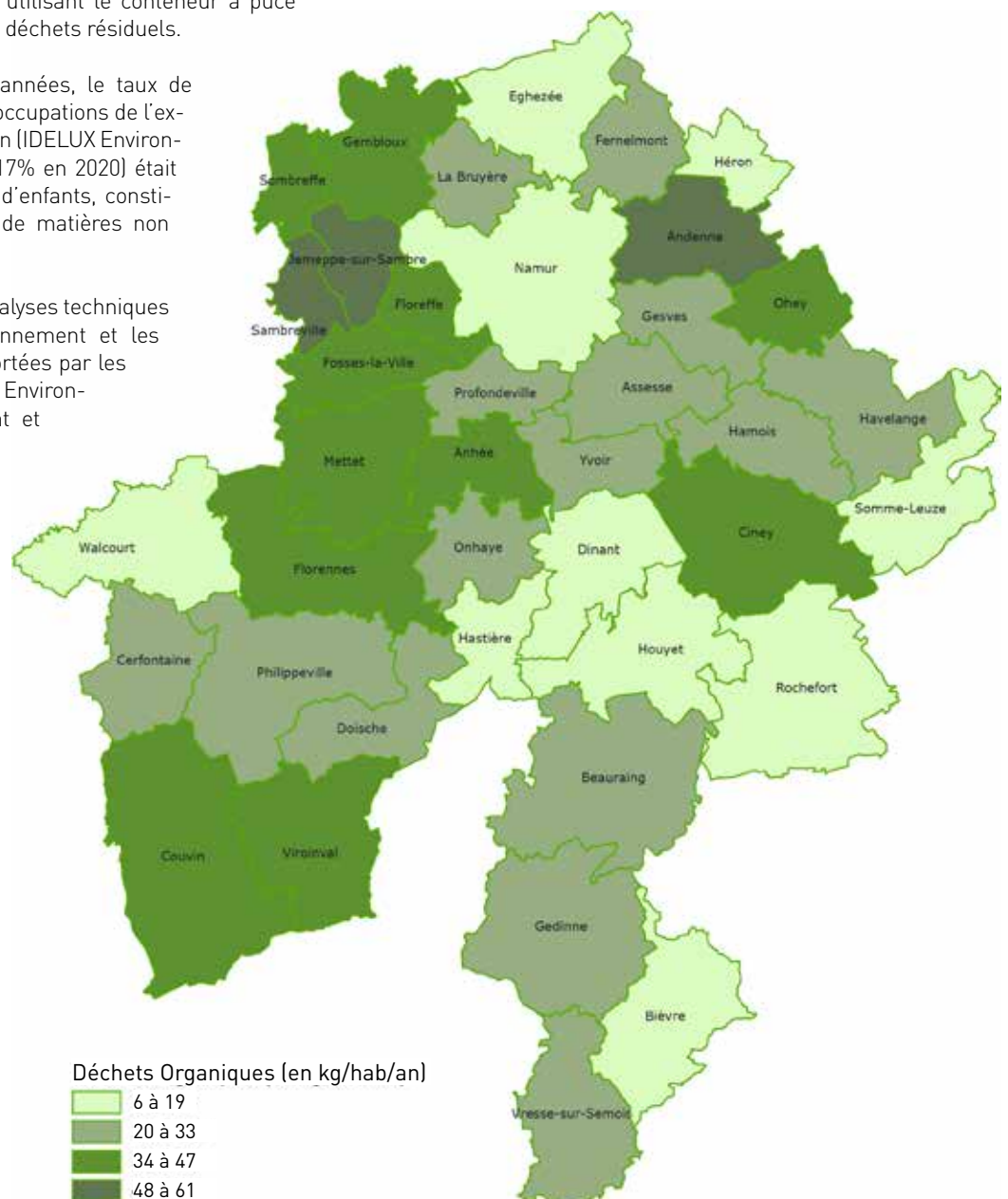
Sur base des résultats des analyses techniques menées par IDELUX Environnement et les analyses économiques supportées par les trois copropriétaires (IDELUX Environnement, BEP Environnement et Intrade), ces derniers ont proposé à leur Conseil

d'administration respectif de **modifier la consigne de tri des langes** afin de sortir ce flux des déchets organiques dès le 1^{er} janvier 2021.

Un transfert de flux important (+/- 1.700 tonnes pour ce qui concerne BEP Environnement) a donc été opéré en 2021 entre la fraction organique et celle des déchets ménagers résiduels à incinérer.

La quantité de déchets organiques collectés sélectivement a donc chuté dès 2021 et la diminution s'est poursuivie en 2022, mais de manière moins forte (diminution de 549 tonnes, -3,7%) pour atteindre **28,2 kg/an/habitant**.

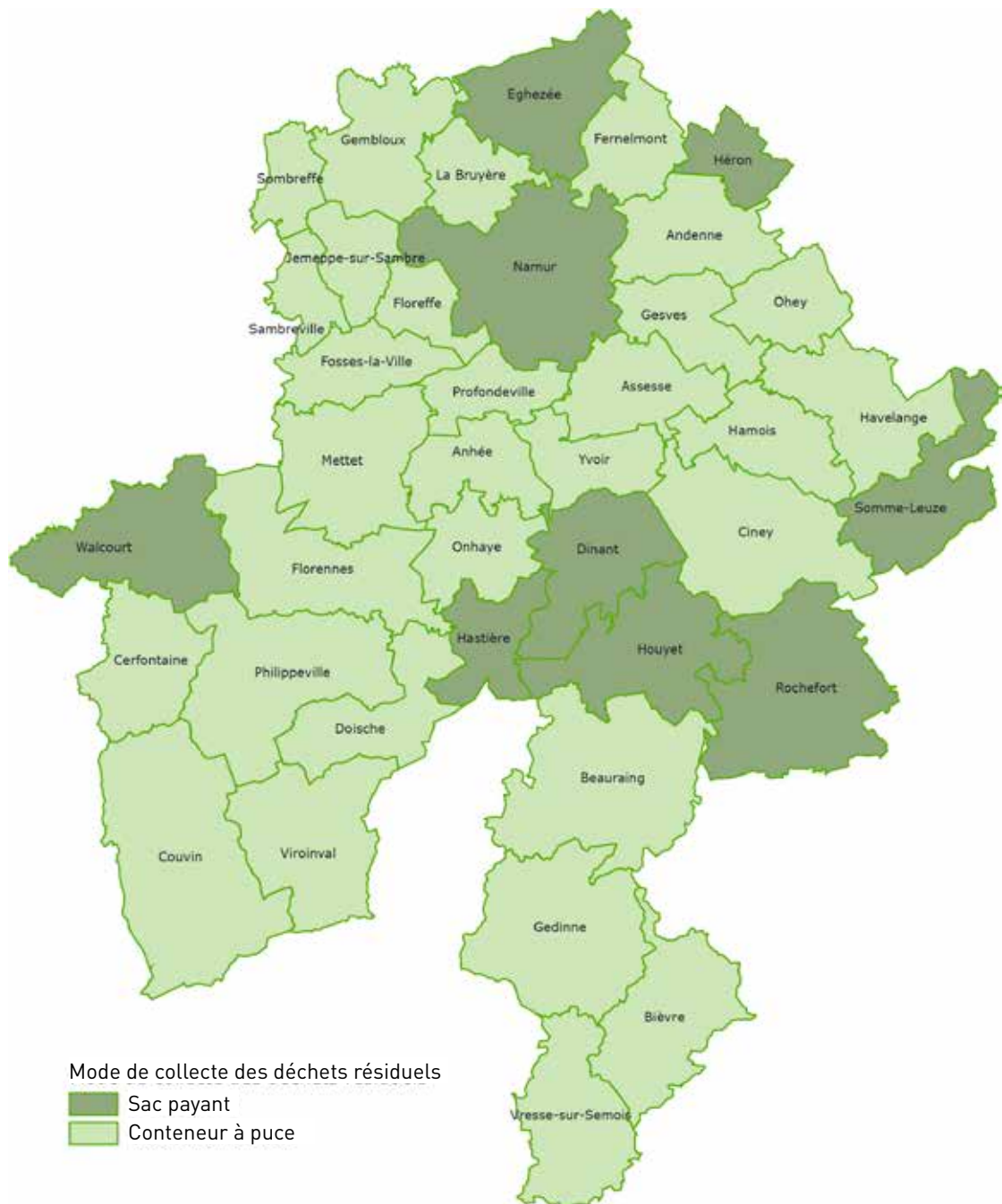
Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre communes : **40,1 kg/an/habitant** en moyenne dans les communes où les déchets résiduels sont collectés par **conteneurs à puce** contre seulement **9,2 kg/an/habitant** en moyenne dans les communes utilisant le **sac payant pour les ordures ménagères résiduelles**.



La collecte des déchets ménagers

Il y a 25 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets ménagers, système le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre d'entre elles y ont adhéré puisqu'en 2022, 30 communes recourent à ce mode de collecte (308.835 habitants, 61% de la population), 9 Communes ayant toujours recours au sac payant (196.179 habitants, 39% de la population). BEP Environnement accompagne les Communes désireuses de passer au conteneur à puce, dans sa mise en œuvre sur leur territoire. En 2022, il n'y a pas eu de demandes particulières en ce sens.

Grâce au bon rendement des collectes sélectives d'organiques et de PMC depuis l'élargissement du sac bleu, la poubelle résiduelle en 2022 a bien maigri ... et le Namurois est devenu sans conteste **un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie**, pour passer pour la 1ère fois en 2022, en moyenne sur l'ensemble des Communes, sous la barre des 100 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte : **98,5 kg/an/habitant en 2022**, contre 105,7 kg/an/habitant en 2021 et une moyenne régionale de 133 kg/an/habitant en 2021.



MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2022

2 conteneurs à puce :
 • Gris : déchets ménagers
 • Vert : déchets organiques

Déchets ménagers : conteneur à puce
Déchets organiques : sac biodégradable

Déchets ménagers : sac payant
Déchets organiques : sac biodégradable

Beauraing
 Bièvre
 Gedinne
 Vresse-sur-Semois

Andenne
 Assesse
 Fernelmont
 Floreffe
 Fosses-la-Ville
 Gembloux
 Gesves
 Jemeppe/Sambre
 La Bruyère
 Ohey
 Profondeville
 Sambreville
 Sombreffe

Anhée
 Ciney
 Hamois
 Havelange
 Onhaye
 Yvoir
 Cerfontaine
 Couvin
 Doische
 Florennes
 Mettet
 Philippeville
 Viroinval

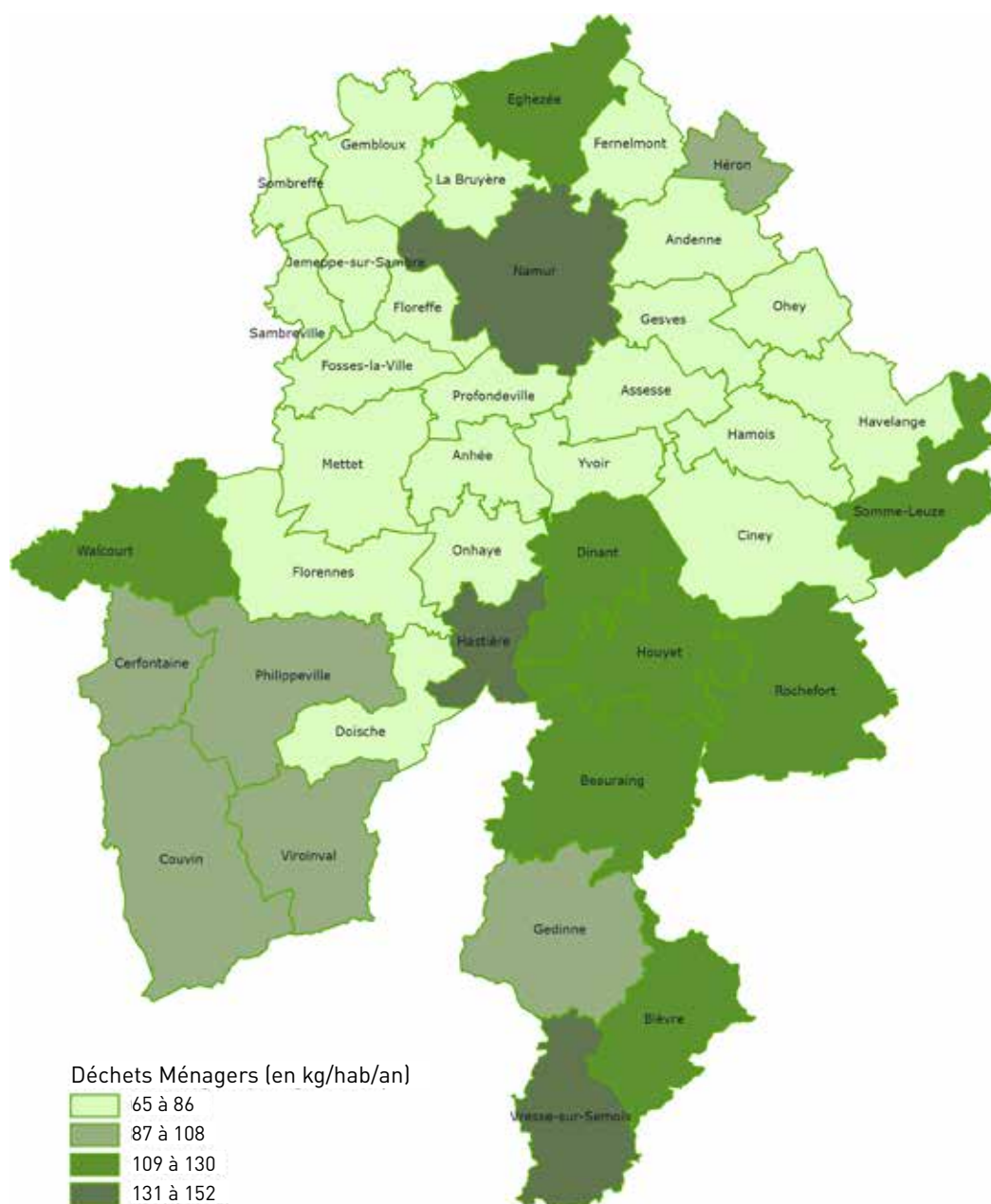
Eghezée
 Héron
 Namur
 Dinant
 Hastière
 Houyet
 Rochefort
 Somme-Leuze
 Walcourt

En moyenne :

- Déchets ménagers = 79,8 kg/an/habitant
- Organiques = 40,1 kg/an/habitant

En moyenne :

- Déchets ménagers = 127,9 kg/an/habitant
- Organiques = 9,2 kg/an/habitant



La collecte des P+MC en partenariat avec Fost Plus

Avec l'élargissement du sac bleu à tous les emballages en plastique (1er octobre 2019), non seulement, le message de tri s'est simplifié pour le citoyen, mais surtout Fost Plus se fixe comme objectif de **recycler une part plus importante de déchets d'emballage**, et de répondre ainsi à l'ambition de la Wallonie de développer une filière wallonne de recyclage du plastique.

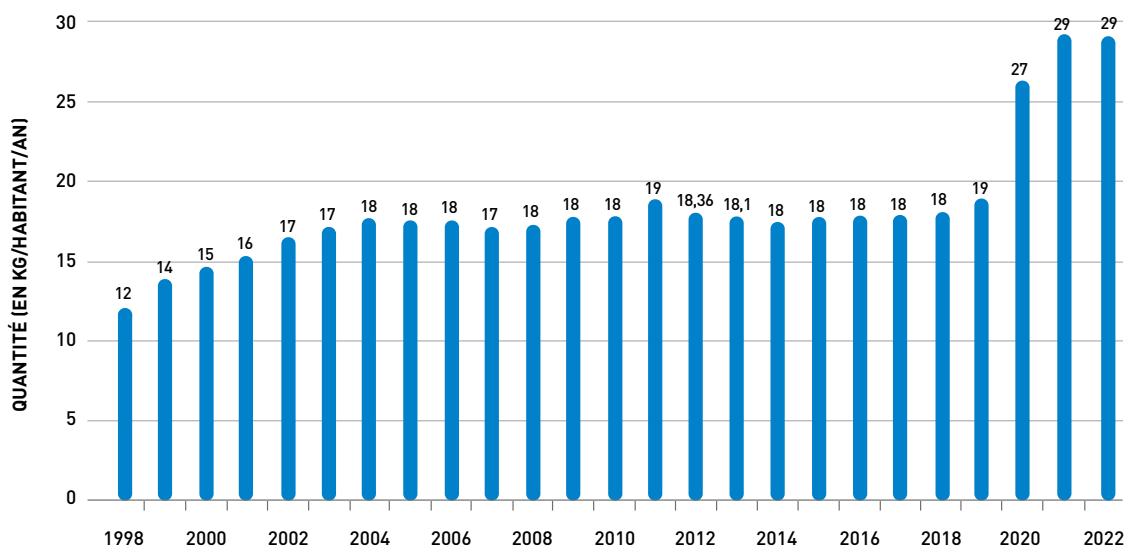
Sur base des expériences pilotes menées dans quelques communes belges, BEP Environnement s'était fixé comme objectif d'atteindre, en 2 ans, soit pour fin 2021, **une diminution des déchets résiduels de 6 à 8 kg/an/habitant** avec en parallèle une **augmentation de la quantité de PMC collectés de 50%**, soit passer de 18 à 27 kg/an/habitant.

Côté PMC, l'objectif est atteint et même dépassé puisque la quantité collectée en 2021 et 2022 est en moyenne de 28,7 kg/habitant/an.

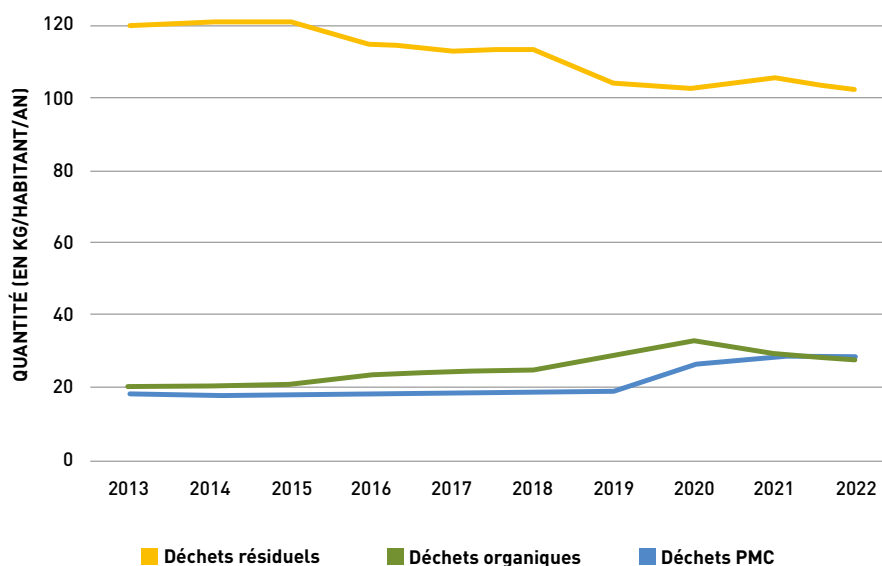
En parallèle du côté des déchets résiduels (voir graphique ci-dessous), la tendance de ces dernières années montre une diminution de la quantité de déchets résiduels (on passe de 120 kg/an/habitant en 2013 à 98,5 kg/an/habitant dix ans plus tard, en 2022, soit une diminution de la poubelle résiduelle de 18%).

La rupture observée en 2021 par rapport à cette tendance de la décennie s'explique par le fait que, depuis le 1er janvier 2021, les langes d'enfants ne sont plus autorisés dans les déchets organiques et doivent se retrouver dans la fraction résiduelle. C'est également cette consigne qui explique que la quantité de déchets organiques a diminuée en 2021 et 2022 par rapport à 2020.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PMC COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE



ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DES TROIS FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS



La collecte du papier-carton en partenariat avec Fost Plus

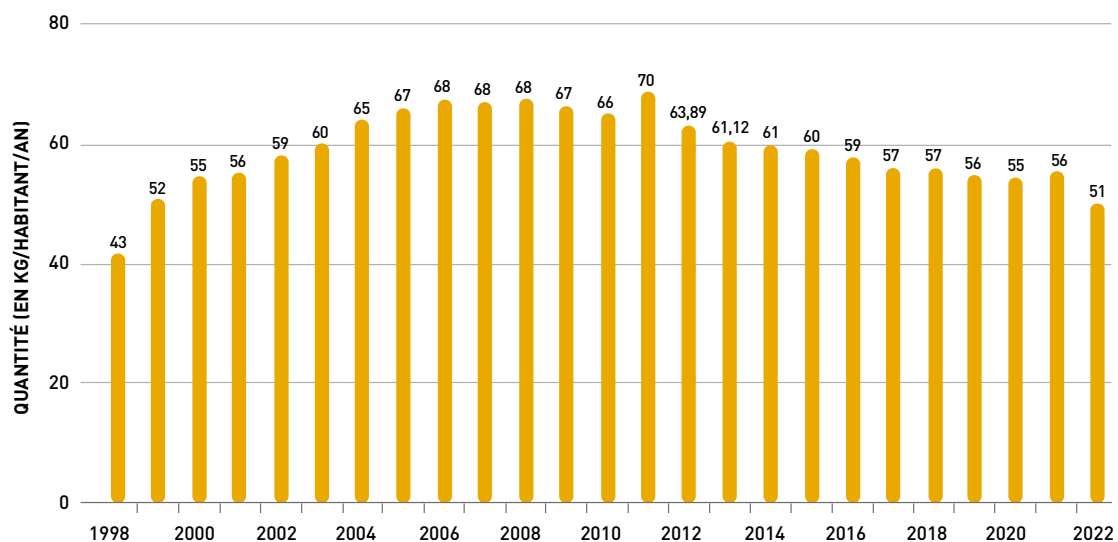
En 2022, **25.720 tonnes de papier-carton** ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **51 kg/an/habitant**. Depuis 2010, on observe une nette tendance à la baisse qui s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». L'année 2022 s'inscrit dans cette tendance et d'une manière significative puisqu'une baisse de près de 9% est observée entre 2021 et 2022.

Le marché du recyclage du papier-carton est très instable ces dernières années. Au moment de la pandémie, les stocks étaient importants chez les trieurs et recycleurs et les prix de reprise du vieux papier-carton se sont effondrés. L'année 2021 s'illustrait par une reprise des activités et une remontée des prix du marché qui a perduré jusqu'en août 2022. Une diminution sévère des prix de reprise du vieux papier-carton est à nouveau observée ces derniers mois de 2022.

Le **bon conditionnement des papiers-cartons** présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie.

Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement continue de proposer à l'ensemble de ses Communes de mettre à disposition des habitants des **conteneurs jaunes 240 L dédiés aux papiers-cartons**, à prix réduit. Cette disposition est rendue possible par l'agrément de Fost Plus, ce dernier intervenant partiellement dans le coût d'achat des conteneurs dédiés à ce flux. Suite à cette nouvelle disposition, la promotion de l'usage du conteneur a été faite auprès des Communes et des ménages. Le nombre de conteneurs vendus ces dernières années est important : de 755 en 2019, les ventes ont atteint 7.897 en 2020, 11.013 conteneurs en 2021 et 4.896 en 2022.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PAPIERS-CARTONS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET DANS LES RECYPARCS



La collecte des encombrants confiée à La Ressourcerie Namuroise

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filières de réemploi, recyclage et de valorisation tous les flux d'encombrants collectés à domicile.

Plus largement, les deux entités concrétisent **progressivement leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la province**, projet s'inscrivant pleinement dans les orientations du Plan Wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un **objectif de réemploi de 8 kg/an/habitant** ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises d'économie sociale (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

Depuis 2017, par désistement statutaire au profit de BEP Environnement, les Communes peuvent confier à cette dernière la mission de collecte préservante des encombrants. Dans le cadre de leur relation « in house », BEP Environnement confie cette collecte à La Ressourcerie, transformée pour ce faire en une structure 100% publique.

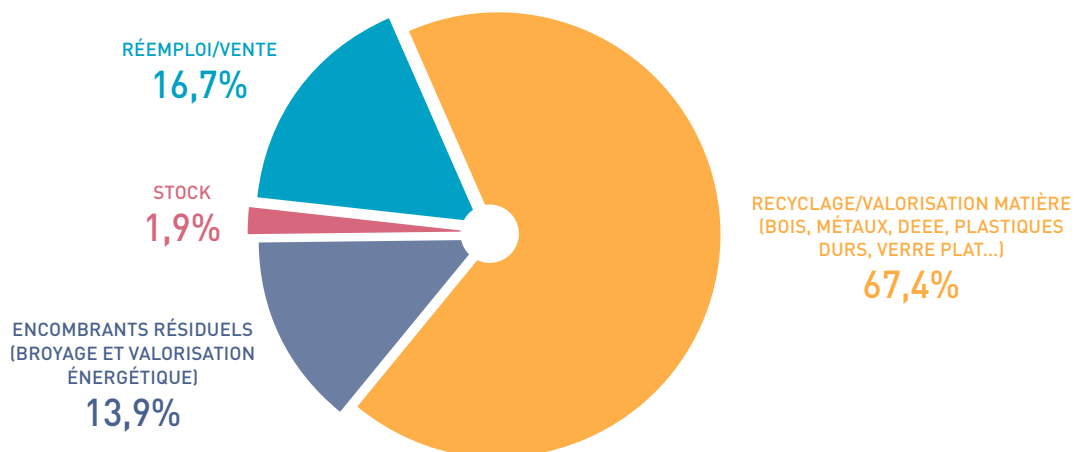
En 2022, Beuraing est la 32ème Commune de la province à adhérer à ce service portant ainsi la population desservie par la Ressourcerie à 440.308 habitants (87,2% du territoire). Des contacts ont été entrepris avec Walcourt pour un démarrage du service au 1^{er} janvier 2023.

4.769 tonnes d'encombrants ont été récoltées dans les 32 communes partenaires en 2022, ainsi que dans les recyparcs,

objets d'un partenariat (Espaces Récup' ou collaborations vélos/jouets) soit un tonnage en hausse de 2,7% par rapport à 2021 (4.644 tonnes). Autre fait marquant, la hausse sensible du taux de réemploi qui a longtemps tourné autour des 10% et dépasse cette année pour la 1^{ère} fois les 15%, avec un taux de réemploi de 16,7% (13,8% en 2021).



FINALITÉ DES DÉCHETS RÉCOLTÉS EN 2022



Afin de permettre à La Ressourcerie Namuroise de réaliser son activité dans de bonnes conditions, de poursuivre sa croissance et d'étendre son service à de nouvelles communes, un site spécifique a été acquis par BEP Environnement dans le parc d'activité Ecolys® et des travaux conséquents d'aménagements y ont été réalisés en 2020/2021. La ressourcerie y a emménagé en avril 2021.



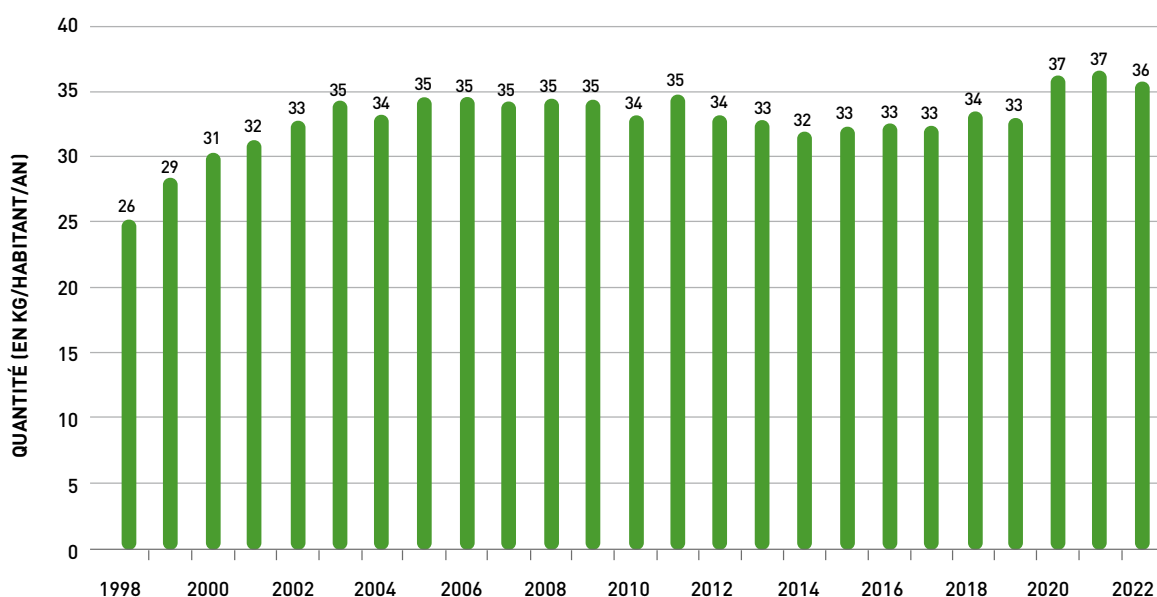
G. VERS UN SYSTÈME DE GESTION DES BULLES À VERRE ENCORE PLUS PERFORMANT

La collecte du verre en partenariat avec Fost Plus

La collecte du verre sur le territoire namurois a atteint, en 2022, 18.146 tonnes récoltées via un réseau de 2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites, soit un point de collecte pour 650 habitants. En 2022, le gisement collecté reste élevé (36 kg/an/habitant) bien qu'en légère baisse par rapport à 2021 (37 kg/an/habitant).

En vue d'améliorer l'efficacité du service de vidange des bulles à verre, BEP Environnement a veillé à améliorer encore l'intégration paysagère de son réseau de bulles à verre et leur propreté (par la création de sites de bulles enterrées), et l'optimisation de leurs modalités de vidange et de transfert.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE VERRE COLLECTÉES DANS LES BULLES À VERRE ET LES RECYPARCS





H. VERS UN RÉSEAU DE RECYPARCS AMÉLIORÉ

Les travaux d'aménagement des recyparcs existants et de création de nouveaux recyparcs

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau des recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon et actualisé le 13 décembre 2018. L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires est menée dans ce cadre, avec pour objectif depuis lors de concrétiser tous les projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

Recyparc de Sambreville

Le recyparc actuel est trop exigu et aucune possibilité d'extension n'est envisageable. Un nouveau recyparc est en projet dans le parc d'activité économique de Sainte-Eugénie. Le terrain a été acquis par BEP Environnement, les plans sont finalisés, le permis unique a été obtenu, le cahier des charges a été rédigé et la procédure de marché publique pour la sélection de l'entreprise qui construira cette nouvelle infrastructure a été réalisée en 2022. L'offre la plus intéressante a été remise par la société TRBA de Peruwelz à laquelle le marché a été notifié, après avoir obtenu de la région la promesse ferme de subsidiation (démarrage du chantier début 2023).



Recyparc d'Eghezée

Le recyparc est très fréquenté et la configuration du site doit être repensée car elle ne permet pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampe rectiligne). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale pose également problème.

La solution est de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain de la Commune. 2022 a vu la finalisation des plans de ce projet et la rédaction du cahier des charges. Le permis unique a également été obtenu. La procédure de marché publique a été lancée pour la sélection de l'entreprise qui construira cette nouvelle infrastructure. Les travaux pourront vraisemblablement démarrer en seconde partie d'année 2023, après obtention de la promesse ferme.

Recyparc de La Bruyère

Ce recyparc est également fort fréquenté et pourrait faire l'objet d'un agrandissement de la dalle existante. La réalisation de cette extension est toutefois conditionnée à l'appel à projets FEDER 2021-2027. En effet, un projet de nouveau recyparc basé sur le réemploi a été déposé dans ce cadre. L'implantation est envisagée sur un terrain appartenant à BEP Environnement et jouxtant le centre de tri exploité par la Ressourcerie Namuroise à Ecolys®. Si ce nouveau « recyparc » est financé dans le cadre du FEDER, l'extension du recyparc de La Bruyère ne sera plus justifiée, vu la proximité des 2 sites.

Recyparc de Somme-Leuze

La Commune a souhaité disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. Après sélection d'un auteur de projet et la réalisation d'une étude d'orientation pour s'assurer de l'absence de pollution du sol, le projet a été élaboré et la demande de permis unique introduite. Un dépassement important du budget a été mis en évidence, imposant de revoir le projet à la baisse, en concertation avec

la Commune, vu le contexte financier difficile des recyparcs ces dernières années. Une solution devra également être trouvée au problème de financement du personnel, le financement régional sous forme de points APE pour les recyparcs existants constituant une enveloppe fermée. Vu la révision du projet, une nouvelle demande de permis d'urbanisme a dû être réintroduite en 2022.

Recyparc d'Andenne

Compte tenu de sa fréquentation et de son agencement, une extension du recyparc est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également prévu. Une étude d'orientation a été réalisée et un auteur de projet a été désigné.

En 2020, des réflexions sur une extension à plat (sans quais, mais avec système de presses) a été menée afin de réduire les budgets d'investissement et les frais de transport des déchets. Ces réflexions menées avec une entreprise française ont malheureusement pris du retard en raison de la situation sanitaire et de l'impossibilité de se déplacer à l'étranger.

En 2021, les études ont repris, avec notamment la question de la gestion des eaux. Le volet compression des déchets et réduction des coûts de transport s'est poursuivi et a été étudié sur le réseau de recyparcs dans sa globalité (voir ci-après).

En 2022, des dégradations significatives des revêtements existants qu'il était prévu de conserver dans le cadre du projet d'extension sont apparues. Une réflexion plus large de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc est dès lors entreprise.

Le fonctionnement des recyparcs

Maîtrise des coûts de transport des déchets

Depuis plusieurs mois, vu l'impact croissant des coûts de transport dans le prix de revient des recyparcs, des réflexions sont menées afin de les maîtriser et si possible les réduire. Après examen de plusieurs solutions, c'est finalement **l'acquisition de compacteurs à rouleaux** qui a été retenue, ceux-ci permettraient de compacter plusieurs flux sur un même site : le bois, les déchets verts, les encombrants, les papiers/cartons et les métaux.



Après différents tests de machines et analyse des réductions de coûts de transport qu'elles permettent d'atteindre, BEP Environnement a introduit ce projet dans le cadre de l'appel à projets « déchets/ressources » de la Région wallonne. Sa candidature a été retenue et un subside de 453.311 € sera octroyé pour financer 8 compacteurs à hauteur de 40%. Le marché destiné à l'acquisition de ces compacteurs a été lancé et attribué au troisième trimestre 2022.

En plus de ce projet pilote pour la compaction des déchets, BEP Environnement a poursuivi, en 2022, **l'acquisition de conteneurs 35 m³** en remplacement de conteneurs 30 m³ afin d'augmenter les capacités de stockage dans les recyparcs. 16 nouveaux conteneurs 35 m³ ont été acquis.

Comment trier les DÉCHETS DANGEREUX ?
Suivez le guide !

Déchets Spéciaux des Ménages

Emballages **VIDES***

- ✓ AVEC un bouchon de sécurité enfant
- ✓ AVEC un de ces deux symboles

Emballages **NON-VIDES**
avec un de ces pictogrammes de danger

Emballages **VIDES ou NON-VIDES**

- ✓ d'huile de moteur et de lubrifiants, de carburants, de pesticides, de colles, de peintures et vernis, de bombes de mousse polyuréthane, tubes de silicone

ATTENTION pas repris au recyparc, appelez le 112

PMC

Emballages **VIDES***
* Bien vides, bien rigorifiés ou bien rincés

- ✓ **SANS** bouchon de sécurité enfant
- ✓ **SANS** un de ces deux symboles
- ✓ Emballages avec une contenance inférieure à 8 litres
- ✓ Exemples d'emballages

Lessive / adoucissant Nettoyant WC Détachant textile

Gel WC Liquide de rinçage Aérosols** (désodorisant, mousse à raser...)

**Tous les aérosols vides sont autorisés dans le Sac PMC sauf les aérosols des produits repris dans la colonne des Déchets Spéciaux des Ménages (comme une bombe de peinture, de vernis, etc.)

Des doutes ? N'hésitez pas à vous adresser aux collaborateurs du recyparc.

Ensemble triions bien, recyclons mieux

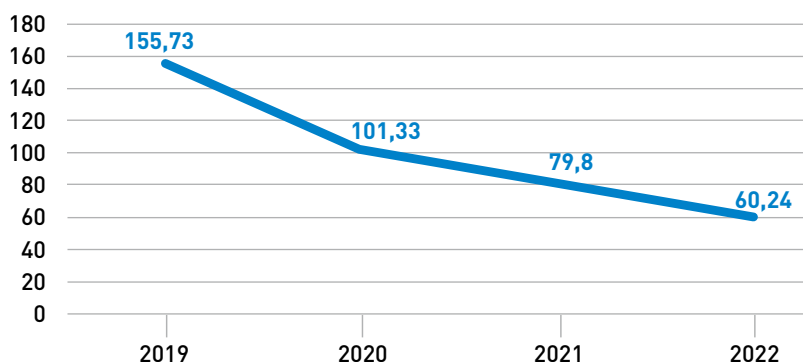


Optimalisation du tri des déchets spéciaux des ménages

Suite à l'introduction du nouveau sac bleu (P+MC) fin 2019, le constat a été dressé que de trop nombreux déchets destinés au sac bleu se retrouvaient dans les déchets spéciaux dans les recyparcs, flux qui, même s'il est peu important en poids, présente un coût de traitement extrêmement élevé, vu la nature de ces déchets.

En collaboration avec Fost Plus, une **campagne d'information/sensibilisation** a été mise en place en 2020 pour remédier à cette dérive. Depuis lors, les préposés des recyparcs continuent leurs efforts de sensibilisation en la matière, ce qui a permis de réduire les emballages vides de déchets spéciaux de 60 % en 3 ans.

EVOLUTION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES PLASTIQUES VIDES DANS LES RECYPARCS (EN TONNES)



Aménagement de nouveaux espaces dans les recyparcs

Suite à l'arrêt de la collecte des films plastiques et des pots de fleurs dans les recyparcs début 2020 (ces flux étant à présent acceptés uniquement dans les sacs bleus PMC), des espaces se sont libérés.

Ces espaces parfois conséquents permettent une **meilleure organisation et disposition dans les recyparcs**. Ils participent également à l'amélioration de la propreté. Un plan de réhabilitation de ces zones a été mis en place sur plusieurs sites et s'étalera sur une période de 4 ans.

A Rochefort, des travaux de remplacement des revêtements non adaptés au stockage de déchets et d'amélioration de la gestion des eaux ont été réalisés (nouveau séparateur d'hydrocarbures, micro-station d'épuration, ...).

A Havelange, plusieurs zones auparavant empierrées ont été réaménagées afin de pouvoir y stocker de nouvelles matières et pouvoir répondre au nombre croissant de matières collectées.

Implémentation de la collecte sélective des matelas

Suite à l'obligation de reprise imposée par la Wallonie au secteur concerné par la vente de matelas, la mise en place de la **collecte sélective des matelas** usagés s'est organisée en collaboration avec Valumat, l'organisme chargé de cette obligation de reprise. BEP Environnement a mis en place (en collaboration avec d'autres intercommunales de la COPIDEC) deux projets-pilotes de collectes des matelas dans les recyparcs de Jemeppe-sur-Sambre, Havelange, Beauraing, Hamois et Rochefort.

Un 1^{er} projet consiste à collecter les matelas via un conteneur fermé de 40 m³ au recyparc de Jemeppe-sur-Sambre. L'autre projet vise à collecter les matelas avec un camion presse dans les recyparcs de Havelange, Beauraing, Hamois et Rochefort, ont permis de valider ces modes de collectes.

La généralisation de la collecte par l'un ou l'autre conditionnement se fera sur l'ensemble de la Wallonie durant le premier semestre 2023.



Bilan et extension des espaces recup'

Afin de s'inscrire vers plus d'économie circulaire, BEP Environnement a décidé de **dédier certains espaces dans ses recyparcs à la récupération encadrée d'objets**.

La gestion de ces espaces se fait en étroite collaboration avec La Ressourcerie Namuroise qui dispose d'une longue expérience dans la valorisation d'objets mais également dans la gestion de travailleurs sous contrat Article 60. La Ressourcerie apporte une formation poussée de Valoristes à ceux-ci et la collaboration lui permet par ailleurs d'accéder à un gisement complémentaire (dans les recyparcs) pour renforcer son offre d'objets de seconde main en magasins.

L'année 2022 a permis de consolider les 3 espaces recup' des recyparcs de La Bruyère, Gembloux et Champion, tant sur le plan du mode de fonctionnement idéal, que sur le business plan financier. En étroite collaboration avec La Ressourcerie Namuroise, les conclusions du projet-pilote ont été présentées à l'administration wallonne, qui soutenait celui-ci par l'octroi d'un subside « collecte innovante » et a loué le modèle mis en place.

2022 a également permis de consolider les procédures aspirationnelles du fonctionnement des espaces recup' afin d'améliorer le service aux citoyens et envisager une extension du projet en zone plus rurale à 3 recyparcs du sud de la province. C'est ainsi que la Ressourcerie, en étroite collaboration avec BEP Environnement, a introduit le projet d'élargissement, dans le cadre de l'appel à projets « Déchets-Ressources ». Le projet a été retenu et sera lancé début 2023.



Modernisation de l'application logistique des recyparcs

Une nouvelle version de l'application logistique des recyparcs a été déployé au mois de mai 2022 sur l'ensemble des 33 recyparcs de BEP Environnement. Cette **nouvelle version de l'application** permet une plus grande fluidité de l'information, un graphisme et une ergonomie améliorés et une rationalisation dans l'accès des citoyens, des PME et ASBL.

Aujourd'hui, subsiste 2 modes d'identification au sein de nos recyparcs, soit via la carte d'identité électronique (pour les citoyens belges), soit via un QR code (pour les citoyens ne disposant pas de carte d'identité belge, pour les PME, pour les ASBL et toutes les autres personnes morales).

Cette nouvelle version permet d'envisager des développements futurs comme un portail citoyen, une meilleure information sur la disponibilité des conteneurs et de nouvelles fonctionnalités. La réécriture de l'application s'est faite dans le cadre d'un marché public commun avec IDELUX Environnement. Et, dans un second temps, Tibi s'est également associé au projet.



Accès aux PME pour les déchets d'activités professionnelles

Depuis septembre 2017, les recyparcs acceptent un certain nombre de déchets d'activités professionnelles notamment issus des PME. En 2022, BEP Environnement a continué de développer ce service et 98 nouvelles PME ont souscrit à celui-ci, portant à 679 le nombre d'entreprises bénéficiaires de ce service.

Les recyparcs

Les 33 recyparcs de BEP Environnement peuvent accueillir les déchets des PME et commerçant.

Les horaires

Les mercredis de 9h00 à 17h00
Les jeudis de 9h00 à 17h00
Les vendredis de 9h00 à 12h00

Les tarifs

Les matières suivantes sont autorisées et payantes.



Les prix affichés sont susceptibles d'évoluer. La mise à jour sera effectuée sur notre site www.bep-environnement.be.

Les matières suivantes sont **INTERDITES** : huiles moteur usagées, déchets dangereux (comportant un pictogramme de dangerosité ou assimilés au Déchets Spéciaux des Ménages tels que les peintures, vernis, aérosols,...) et les déchets pouvant contenir de l'amiante.

I. VERS UNE OPTIMISATION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT

La chaîne de tri-broyage du bois

L'unité de tri-broyage des bois constitue la partie industrielle du site de Floreffe. Cette ligne de production pour le traitement du bois fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'intercommunale Tibi. En 2022, le site a transformé 38.269 tonnes de bois brut en plaquettes et fines de bois.

Le marché de vente des plaquettes et des fines de bois B s'est modifié et adapté à la suite des augmentations des coûts de l'énergie telle que le gaz, le mazout et l'électricité. En 2022, la demande pour des combustibles alternatifs - tels que les plaquettes et fines de bois - a augmenté significativement. BEP Environnement est resté proactif vis-à-vis de ses partenaires actuels et des opportunités de marché. Le partenariat avec Carmeuse s'est ainsi renforcé et, dans les prochaines années, ce partenaire envisage de consommer davantage de plaquettes de bois pour leur apport énergétique dans les fours à chaux.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Woodenergy et Carmeuse ainsi que la reprise de quantités moins importantes par d'autres sociétés (dont Delhez Bois) actives dans le secteur bois, un total de **31.980 tonnes de plaquettes de bois** ont été valorisées en 2022.

Projet de modification du principe de chargement et refonte logistique sur le site

La chaîne de tri a été initialement conçue pour qu'en bout de ligne de production, le stockage des plaquettes de bois se fasse de manière automatisée, par un convoyeur à raclette, dans un hall subdivisé en 6 loges de 150 tonnes. La vidange des loges, également automatisée, permettait le chargement de camions via un convoyeur à raclettes.

À la suite d'un problème technique sur le convoyeur à raclette en 2019, **le système de chargement a été mis hors service et remplacé par un mode dégradé** consistant en la reprise des plaquettes dans une loge et leur manutention vers une zone de stockage extérieure par un opérateur bulliste.

À la suite d'une réflexion menée sur la meilleure méthode de réparation de l'existant, différentes alternatives de réparations ont été envisagées jusqu'à arriver à une solution basée sur **l'utilisation d'un grappin automatique circulant sur un pont roulant**, qui permet de réaliser les opérations d'ensilage, désilage et chargement des camions. Cette alternative permet ainsi d'éviter la circulation d'un bull dans les halls et de devoir étendre le stockage de plaquettes dans le hall voisin, ce qui empiétait sur les espaces de stockage d'autres matières. 2022 a été consacré à la sélection d'un nouveau bureau d'études chargé de la rédaction des documents de marché destinés à mettre en œuvre cette solution de grappin ainsi qu'à l'analyse technique plus fine de cette solution, avec l'accompagnement du bureau désigné.



Le centre de compostage

La quantité annuelle en poids de déchets verts collectée dépend très fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations importantes observées d'une année à l'autre. Les volumes restent eux beaucoup plus stables. Alors que l'année 2021 avait été une année très humide, 2022 a été à l'extrême opposée : une année très sèche avec une quantité de déchets verts plus faible que la moyenne. Ainsi, en 2022, on observe 22% de déchets verts en moins qu'en 2021.

La majorité des déchets verts collectés en 2022 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne : 70% soit 21.712 tonnes. Les 30% restants ont été dirigés vers des centres de compostage extérieurs (Sambre compost, Compostage Parmentier et Vanheede) conformément au marché public en cours.

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la cogénération.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la Province de Namur. En 2022, **19.150 m³ de compost** ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des Communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 25% de la matière entrante en 2022. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres. En 2022, **5.300 tonnes de biomasse** ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.



Les centres de transfert de déchets

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de **4 stations de transfert** au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés, flux par flux, avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

Floreffe

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 12 communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 56% de la population.

En 2022, **119.163 tonnes de déchets** ont transité par le SIGD de Floreffe dont 38.269 tonnes de bois (dont 13.692 tonnes provenant de chez Tibi et 17.913 tonnes en provenance des recyparcs), 29.232 tonnes d'ordures ménagères, 8.627 tonnes de déchets organiques, 14.451 tonnes de papiers-cartons, 7.993 tonnes de P+MC et 5.806 tonnes d'encombrants.



Biron (Ciney)

C'est le 2^{ème} plus grand centre de transfert après Floreffe ; son service collecte est actif sur 14 communes, soit 24% de la population. **34.594 tonnes de déchets** y ont transité en 2022.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la Province. En 2022, 3.970 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

En 2020, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagements divers a été mise en évidence :

- Le remplacement du système de lutte contre l'incendie devenu vétuste ;
- La rénovation globale du hall abritant l'activité de tri des DEEE ;
- La mise en conformité de la station-service ;

- La création de nouvelles logettes pour permettre le transfert de nouvelles matières (plastiques durs) et l'agrandissement de la zone de stockage du bois.

2021 a été consacré aux études préalables et à la réalisation de certains de ces travaux.

La suite des travaux (rénovation du hall DEEE) a fait l'objet d'une procédure de marché public en 2022. Ils seront réalisés dans le courant du premier semestre 2023.



Vodecée (Philippeville)

Avec 8 communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3^{ème} centre de transfert de la Province. Y ont transité **13.991 tonnes de déchets** en 2022, dont 7.735 tonnes d'ordures ménagères et 2.300 tonnes de PMC. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons continuent à être directement livrés chez le repreneur.

Afin de transférer les papiers-cartons sur le site de Vodecée, d'ajouter un espace décentralisé complémentaire pour le stockage du bois et d'offrir plus d'espaces pour développer les services aux Communes (location de conteneurs, ...), le site fera l'objet d'une **extension**. Pour ce faire, le terrain voisin a été acquis en 2020. 2021 a été consacrée aux études (gestion et assainissement des eaux, essais de stabilité, rédaction des documents de demande de permis et étude de caractérisation du sol). 2022 a permis de demander et obtenir le permis unique autorisant la réalisation de cette extension, dont le marché public sera lancé début 2023.

Malvoisin (Gedinne)

C'est le plus petit centre de transfert de la province qui assure les collectes en porte-à-porte des 4 Communes de l'extrême sud (Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse/Semois), soit 4% de la population.

Y transitent les déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles et pneus pour un total de **3.051 tonnes de déchets**. Depuis le passage au P+MC fin 2019 et vu l'augmentation des volumes collectés (238 tonnes), ceux-ci sont transférés sur site et transportés au centre de tri, en double conteneurs via un camion de transfert de l'intercommunale. Les papiers-cartons continuent eux à transiter par le site de Biron.

Les partenariats d'exploitation

La biométhanisation à Tenneville (partenariat IDELUX Environnement, BEP Environnement, Intradel)

Les **déchets organiques** collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les Intercommunales IDELUX Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 intercommunales mais aussi par des apports de Tibi. Pour 2022, ils s'établissent comme suit :

	TONNES
IDELUX Environnement	13.067
BEP Environnement	13.946
Intradel	2.109
Tibi	4.110
Autres	581
Total biodéchets	33.813
Déchets verts (ajoutés pour raison de process)	1.968

Intradel dispose de sa propre unité de biométhanisation et a réduit par conséquent ses apports dans l'unité de Tenneville. Les quantités collectées par IDELUX Environnement et BEP Environnement ont diminué durant le second semestre.

La production d'électricité verte s'est élevée à 9.607 MWh, soit la consommation annuelle de 2.670 ménages, en légère diminution (1%) par rapport à 2021 (9.700 MWh), diminution liée à la réduction de quantité des déchets organiques traités.

Il n'y a pas eu d'arrêt pour gros entretien de la centrale de cogénération en 2022. Ceux-ci sont programmés en 2023.

L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 10.247 MWh (10.800 MWh en 2021). Le nombre de certificats verts générés en 2022 s'élève à 17.553 (17.551 en 2021).

Le taux de refus issu du prétraitement des déchets organiques est passé de 17% en 2020 (avant le changement de consigne des langes) à 15% en 2022.

Suite au démarrage de son outil de biométhanisation et la réduction des apports qui en découle, Intradel a cédé 3 quotes-parts à BEP Environnement. Cette redistribution a fait l'objet d'une nouvelle convention qui a pris effet le 1er janvier 2022 et qui remplace et annule le pacte d'indivision du 22 décembre 2011.



Energywall (partenariat Intradel, IDELUX Environnement, BEP Environnement)

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et IDELUX Environnement, les **ordures ménagères résiduelles** de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.



En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'engrais après broyage/tri aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour BEP Environnement, à **64.594 tonnes en 2022** (contre 73.015 tonnes en 2021).

Au global, 285.782 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois intercommunales ont été gérées par Energywall (contre 313.006 tonnes en 2021).

281.497 tonnes ont été traitées dans les installations de Herstal, 610 tonnes ont été détournées vers les installations de Bruxelles-Propreté et 1.885 tonnes vers Tibi. 1.128 tonnes ont été enfouies au CET d'Hallembaye et 662 tonnes ont été placées en stockage temporaire.

La vente d'électricité s'est élevée à 160.162 MWh (187.559 MWh en 2021).

Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et InBW)

Pour assurer le tri de ses déchets PMC, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'Intercommunale InBW.

Après le démarrage du P+MC, fin 2019, et une première année complète de ce nouveau mode de collecte en 2020, sur la zone BEP Environnement, 2021 fut pour Valtris une année importante de transition marquée par la finalisation de **l'extension du bâtiment et le montage de la nouvelle ligne de tri en vue de trier le nouveau sac bleu** en 14 fractions distinctes. Depuis juillet 2021, le centre de tri Valtris est complètement modernisé et pleinement opérationnel pour trier tous les P+MC du BEP Environnement, d'InBW et de Tibi mais aussi d'apports extérieurs complémentaires.

2022 fut donc une année de consolidation. En effet, 2022 constitue la première année complète pendant laquelle le tri du nouveau sac bleu a été effectué en 14 fractions, en 3 pauses, 5 jours par semaine. C'est ainsi la production de

nouveau PMC de près d'un ménage wallon sur deux qui a été triée au sein du centre de tri Valtris au travers des gisements apportés principalement par les intercommunales BEP Environnement, InBW, Tibi et IDELUX Environnement.

L'année 2022 a également vu la concrétisation d'un accord scellé avec Fost Plus visant à pérenniser la pause de nuit pendant une période de 10 années. Le centre de tri continuera donc de fonctionner en 3 pauses, du lundi au vendredi, et consolidera une centaine d'emplois.

En 2022, le centre de tri a permis de traiter un total de **46.566 tonnes de PMC** du nouveau sac bleu soit une augmentation de 45,0% par rapport à 2021 (32.115 tonnes traitées). Ce gisement provient de Tibi pour 18,8%, de BEP Environnement pour 30,7%, d'InBW pour 19,6% et d'entreprises pour 1,1%.

D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés, à savoir 19,1% provenant de la province du Luxembourg (IDELUX Environnement), 10,3% de la province du Limbourg (Limburg.net) et 0,3% provenant de poubelles publiques.

Le taux moyen de résidu du BEP Environnement est de 17,17%.



Bivalor (partenariat BEP Environnement et Tibi)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le site de Floreffe, **les déchets de bois** provenant des deux intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recyclages respectif est traitée dans le cadre de ce partenariat et est transformée en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2022, les apports de bois pour les deux intercommunales s'élèvent à **38.925 tonnes** dont 25.156 tonnes de BEP Environnement et 13.769 tonnes en provenance de Tibi. L'intercommunale InBW a apporté 644 tonnes de bois et Intradel 113 tonnes de bois.

La chaîne de traitement du bois à Floreffe a traité la majorité du flux de bois collecté. En 2022, c'est en effet

37.866 tonnes de bois qui ont été transformées par le personnel de la chaîne en combustibles alternatifs : 31.980 tonnes de plaquettes de bois et 4.964 tonnes de fines de bois. Ces combustibles sont utilisés par des clients industriels pour leur process industriel (fabrication de chaux, cogénération). D'autres flux sont générés en quantité nettement moins importantes : poussière de bois, métaux et indésirables (textiles, mousses, plastiques...).

Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser une petite fraction du bois brut (4%) au départ des sites de transfert et de recyclages de Tibi et de BEP Environnement.



J. VERS UNE POST-GESTION RIGOUREUSE DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) AU TRAVERS DE LA NORME EMAS

Les CET de Chapois et Malvoisin sont enregistrés EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2007. Depuis le mois de juin 2022, le CET de Morialmé a été officiellement certifié EMAS également. La prochaine re-certification des sites aura lieu en 2025.

Afin de favoriser la biodiversité sur ses CET, le BEP a entrepris des démarches auprès de Natagora en 2019 afin d'intégrer les sites de Malvoisin et Morialmé dans le Réseau Nature. Ce dernier consiste à respecter certaines mesures comme renoncer aux pesticides de synthèse ou encore lutter contre les espèces invasives. Des inventaires annuels ont également été réalisés sur le terrain par Natagora afin d'identifier les espèces faunes et flores présentes. Des recommandations d'aménagements ont dès lors été proposées afin d'améliorer et/ou créer de nouveaux lieux d'habitats propices au développement de la biodiversité (plantations de haies, creusement de mares...).



Le centre d'enfouissement technique (CET) de Happe-Chapois

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011. Les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ont démarré en septembre 2018 et se sont terminés fin 2022. BEP Environnement gardera la charge de la post-gestion jusqu'à l'installation d'une nou-

velle installation de traitement du biogaz (fin 2023). Après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.



Le centre d'enfouissement technique (CET) de Malvoisin

Le site a fait l'objet d'une réhabilitation définitive dont les travaux se sont terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue. L'entretien du dôme est réalisé grâce à l'écopaturage, en partenariat avec la société Sheep Solution, comme à Morialmé.



Afin d'améliorer la gestion des lixiviats du site, l'installation d'une poche hermétique d'une capacité de 100 m³ a été placée en 2021 dans le bassin, préalablement vidé et nettoyé pour isoler les lixiviats des eaux météoriques et ainsi diminuer les volumes à évacuer et à traiter en 2022.

Le centre d'enfouissement technique (CET) de Morialmé

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est réalisé grâce à l'éco-pâturage, en partenariat avec la société Sheep Solution, comme à Malvoisin.



K. VERS PLUS DE COMMUNICATION AVEC LE PERSONNEL OUVRIER

La mise en ligne d'un portail web à destination des préposés des recyparcs

Outil prioritaire de communication avec les préposés, le portail com' des recyparcs est le trait d'union entre les sites décentralisés et le siège social. Ainsi, sous forme d'actus, les informations liées aux ressources humaines, à l'exploitation, à la sécurité et la prévention ou encore sur certaines thématiques prioritaires (plan énergie) ou à la vie du BEP sont relayées sur ce portail. Il a été récemment complété d'un module de pointage et d'adresses mails personnalisées pour chaque travailleur.

Des écrans LED dans les réfectoires du personnel de collecte

La communication avec les ouvriers de collecte passe prioritairement, depuis 2 ans, par des écrans LED installés dans leurs réfectoires. Les thèmes importants comme la sécurité au travail, le vivre ensemble sont régulièrement abordés sous forme de rappels des bonnes pratiques ou de conseils. Cette année, une attention particulière s'est portée sur l'utilisation des cartes tachygraphe et la mise en place des temps de repos obligatoires (L'utilisation de la carte tachygraphe permet d'enregistrer les temps de conduite et de repos des chauffeurs professionnels). Enfin, les nouveaux avantages sociaux, les événements du personnel ou encore les informations importantes relatives à l'exploitation sont régulièrement annoncées via cet outil de communication.





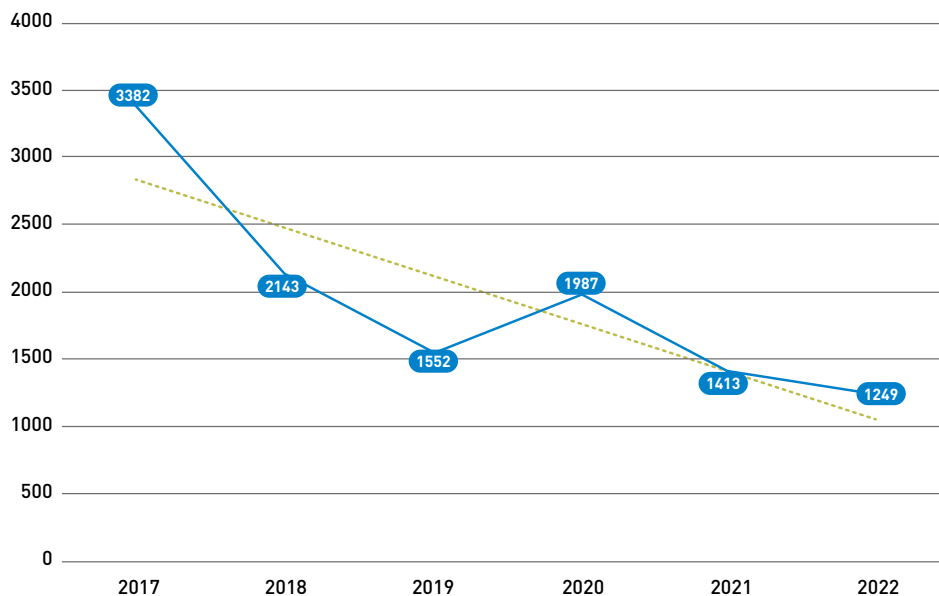
L. VERS PLUS DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ET DES USAGERS

L'année 2022 a permis de revenir à un mode de fonctionnement plus normal des services fournis à la population.

La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs est toujours la priorité et l'amélioration continue de

la sécurité des travailleurs qui avait été perturbée par la période Covid a pu reprendre. Grâce à l'implication de tous les membres du personnel, à tout niveau, le nombre de jours d'incapacité temporaire de travail (ITT) occasionnés par des accidents de travail a repris sa tendance à la diminution.

COLLECTE NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL (AVEC ITT)



Concrètement, ces dernières années (2017-2022) ont permis une **diminution de plus de 63% des ITT** à la collecte malgré la période Covid qui avait vu les chiffres remonter de 28%.

Conformément à la politique sécurité, BEP Environnement veille à être, en permanence, en conformité avec les obligations légales et réglementaires imposables dans le cadre des différents métiers.

Un important travail de fond a été mené et est toujours en cours au niveau de la chaîne de tri et de broyage de bois. Ce processus industriel reste un point d'attention des plus importants qui verra bientôt une profonde mutation. Cette amélioration doit permettre de diminuer de façon très importante les émissions et la dispersion des poussières de bois tant dans le processus lui-même que sur le site industriel de Floreffe.

Pour **les accidents de travail**, quel que soit le métier concerné, l'analyse participative des accidents de travail reste la meilleure source d'amélioration de la sécurité des travailleurs. En effet, les rencontres organisées avec la ligne hiérarchique, les conseillers en prévention et surtout les travailleurs accidentés permet d'avoir une analyse des causes, en trois dimensions :

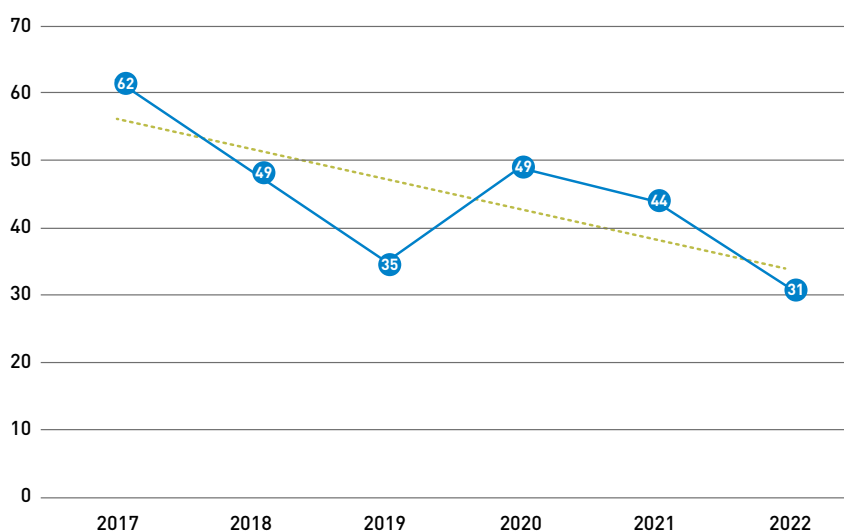
- La dimension opérationnelle qui organise le travail, les tournées, définit clairement les attentes de la ligne hiérarchique ;

- La dimension de la prévention, de la sécurité des travailleurs qui conseille les formations, les équipements de protection collective ou individuelle les plus adaptés aux risques analysés ;
- La dimension de la réalisation par le travailleur des tâches qui lui ont été confiées dans un contexte en perpétuel mouvement.

Ces analyses aident chacun des participants à mieux comprendre les raisons pour lesquelles telle organisation mise en place ou telle façon de réaliser la tâche n'a pu atteindre l'objectif escompté : des prestations de qualité en toute sécurité.

La différence entre le prévu et le réalisé nous montre les améliorations possibles ou nécessaires. Que ce soit dans l'organisation, la sécurité ou le comportement.

COLLECTE NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL (AVEC ITT)



Concrètement, ces dernières années (2017-2022) ont permis une **diminution de 50% des accidents de travail** à la collecte malgré la période Covid qui avait vu le nombre d'accidents remonter de près de 29%.

Sur base des analyses des accidents de travail, le niveau de protection de nos EPI a encore été rehaussé (protection contre les coupures, contre l'amiante, les produits chimiques, les poussières de bois...).

Les programmes de formations

En 2022, les obligations et programmes de formations essentielles ont été tenus et respectés et les formations de secouristes et des membres du service de lutte contre l'incendie « MSLI » (nouvelle dénomination qui remplace les EPI Equipiers de Première Intervention) ont pu à nouveau être dispensées.

La traçabilité et le contrôle du respect des règles de sécurité par les sous-traitants

Sur base du document « Règles de sécurité imposées par le BEP à ses contractants » signé par le contractant, la traçabilité et le contrôle du respect des règles de sécurité sont assurés pendant l'exécution des travaux par le responsable du BEP à l'origine du dossier.

Dans la même logique, les règles de sécurité imposées aux transporteurs qui pénètrent sur nos sites peuvent être contrôlées, à tout moment, par un responsable du BEP.

Une amélioration assez nette de nos marquages au sol et de la signalisation du site a été réalisée.



5

**BEP
CREMATORIUM**

5.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Crématorium développe un **service de crémation de proximité** intégré à son environnement

et permettant l'accompagnement des familles dans une période critique et difficile.

5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre de crémations	2584
Nombre de plaintes	2
Taux de satisfaction	85%
Nombre d'incidents au regard du permis	0

5.3 DOMAINES D'ACTIONS

A. VERS UN RENFORCEMENT DE LA DISPONIBILITÉ DES INSTALLATIONS

Installation de la 3^{ème} ligne de crémation

La Société des Crématoriums de France a procédé en février 2021 à l'installation d'une nouvelle ligne de crémation suite au nouveau permis octroyé par la Ville de Ciney et augmentant le nombre de crémations à un nombre maximum de 4000 contre 2700 précédemment. Celle-ci est en service depuis le 16 avril 2021. Cette nouvelle ligne permet entre autres de ne pas devoir interrompre ou limiter l'activité en cas d'entretien ou de panne d'une autre ligne. Elle a également permis de combler en une année les pertes de crémations dues à l'ouverture d'un crématorium concurrent à Neufchâteau.



B. VERS UNE ATTENTION SOUTENUE À L'ÉGARD DES FAMILLES

Diminution des délais d'attente

L'installation de la 3^{ème} ligne permet également de diminuer les délais d'attente pour les familles et encore plus particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire. Davantage de flexibilité peut être offerte aux familles endeuillées par la disponibilité accrue des appareils de crémation.

Régulation de l'indexation des tarifs

Le contrat de concession de service public conclu avec la Société des Crématoriums de France prévoit une indexation annuelle des tarifs de crémation sur base d'une formule définie dans celui-ci.

Dans le contexte inflationniste que l'on connaît depuis début 2022, l'application de la formule aurait eu un impact important sur la facture des familles. C'est pourquoi, en concerta-

tion avec la Société des Crématoriums de France, la majoration applicable en vertu de la formule d'indexation prévue au contrat de concession a été réduite de moitié à dater du 1er janvier 2022. Pour 2023, l'application effective de ladite formule entraînerait des conséquences encore plus significatives puisque celle-ci représenterait une augmentation de plus de 35% du tarif et ce, principalement en raison de l'augmentation du prix du gaz. Une concertation a une nouvelle fois été engagée avec le concessionnaire afin de trouver un juste équilibre entre les différents éléments à prendre en compte soit l'augmentation réelle des coûts d'exploitation, la facture maîtrisée pour les familles et les tarifs pratiqués par les crématoriums voisins. Ces derniers étant confrontés à la même réalité, une concertation sectorielle a été initiée mais n'a pas abouti. In fine, toujours en concertation avec le concessionnaire, il a été convenu de limiter l'augmentation au 1er janvier 2023 à 16,5%.

C. VERS UN NOUVEL OUTIL DE CRÉMATION EN PROVINCE DE NAMUR

Identification de la future localisation et équilibre économique du projet

Compte tenu de l'évolution de la pratique de la crémation et dans la perspective d'assurer une meilleure couverture territoriale de l'offre, BEP Crématorium a finalisé une étude relative à la possibilité de créer une nouvelle structure de crémation, de petite taille, complémentaire au crématorium de Ciney. Une prospection a été réalisée dans le nord-Namurois en tenant compte des installations existantes et affinée au regard d'aspects techniques tels que la présence de

réseau de gaz et des disponibilités foncières. Le choix s'est finalement porté sur un site à Eghezée. Les contacts nécessaires ont été pris avec les autorités communales qui se sont montrées enthousiastes face au projet et soutiennent le choix de l'implantation du futur crématorium. Celui-ci a également fait l'objet d'une présentation au fonctionnaire délégué. Tous les feux étant au vert, des contacts sont en cours pour finaliser l'acquisition du foncier nécessaire à la poursuite du projet.





6

IDEFIN



6.1 MISSION

En parfaite complémentarité avec la mission générale du BEP pour le territoire namurois, IDEFIN assure le **financement du réseau de distribution énergétique** pour compte de ses Communes actionnaires et **investit dans les projets liés**

à la transition énergétique, tout en veillant à la recherche de la meilleure **optimisation en termes de retour sur les investissements consentis**.

6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Poids des participations par rapport au total du bilan	89,18%
Pourcentage des participations dans un secteur régulé (ORES)	82,86%
Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations	5,68%
Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice	55,88%
Nombre d'adhérents à la centrale de marché	97
Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché	3.265

6.3 DOMAINES D' ACTIONS

A. VERS UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC ORES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE PERFORMANT

Présentation au Conseil d'administration de la politique d'ORES

ORES gère les réseaux de distribution d'électricité et de gaz. Les **aspects économiques et financiers d'ORES** (l'exploitant) et d'ORES ASSETS (propriétaire des réseaux) font l'objet d'un suivi régulier. L'actionariat est exclusivement public.

Depuis l'exercice 2019, ORES exécute une politique de mise en réserve de 30% de la REMCI (Rémunération des Capitaux Investis dans le réseau) devant conduire à un dividende stable dont chaque associé perçoit une quote-part proportionnelle à sa détention de capital. Notons qu'au travers de ce mécanisme, ORES ne recourt plus aux recapitalisations annuelles. L'approbation par la CWaPE des tarifs 2019-2023 (mise en œuvre au 1^{er} mars 2019) est un élément primordial de cette politique.

Dans un contexte de crise énergétique, l'évolution du cadre réglementaire a fait l'objet d'une attention particulière et plus précisément la prolongation de la période tarifaire actuelle sur 2024 et les perspectives actuelles de la prochaine méthodologie tarifaire 2025 - 2029. Ce débat a également été élargi

à la demande du Gouvernement wallon de faire baisser le tarif d'ORES en 2023 en raison d'économies réalisées par le GRD en période tarifaire 2019 - 2022.

Sur base des hypothèses communiquées par ORES, une diminution des dividendes à percevoir d'ORES ASSETS pour la période 2024 - 2028 pourrait être de l'ordre au départ de 30% pour atteindre 35% en fin de période. Dans ce contexte, une première diminution du dividende distribué par le secteur électricité d'IDEFIN est prévue à concurrence de 30% en 2025.

En ce qui concerne IDEFIN, une telle diminution des dividendes perçus impliquerait la nécessité de redéfinir une nouvelle politique de distribution des dividendes vers les associés pour la période 2025-2029, tout en veillant à préserver la capacité du secteur électricité et du secteur de gaz à poursuivre le remboursement des emprunts en cours (78,9 millions d'€) dans le cadre du financement des participations souscrites pour le compte des Communes dans ORES ASSETS.

La mise à jour des projections financières a été réalisée par le Conseil d'administration en intégrant notamment les données financières reçues d'ORES.

B. VERS UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC LE GROUPEMENT DES INTERCOMMUNALES PURES DE FINANCEMENT WALLONNES (IPFW SNC) LORSQUE LA TRANSVERSALITÉ DES RÉFLEXIONS L'EXIGE

Suivi des participations dans un contexte de crise énergétique

Les revenus d'IDEFIN sont exclusivement composés de produits financiers et principalement de dividendes. La crise énergétique conduit à une accélération des réflexions dans le cadre de la transition énergétique.

Les participations stratégiques détenues en ORES, SOCOFE, Wind4Wallonia et Activent Wallonie font l'objet d'un suivi régulier. Les revenus des principales participations que sont ORES et SOCOFE sont restés stables. Les revenus des participations dans le secteur éolien sont constants également, moyennant quelques adaptations de la politique prudente de vente de l'énergie à la suite de l'évolution des prix du marché.

Toute modification d'une politique de dividende est intégrée le cas échéant dans le business plan d'IDEFIN.

Montée en puissance pour le rachat de parts Electrabel

Le 31 décembre 2016, la montée en puissance du secteur public s'est clôturée après l'acquisition des 25% de parts

encore détenues par Electrabel dans le capital d'ORES ASSETS. Depuis, le secteur public est actionnaire à 100% d'ORES ASSETS. Lors de la conclusion de ces opérations, il était pris pour hypothèse qu'une cession des parts acquises à Electrabel pourrait être réalisée dans un horizon de 5 ans. Dans ce cas, il a été décidé de souscrire un financement de type « bullet » avec remboursement intégral de capital en 2021. En collaboration avec le groupement des Intercommunales Pures de Financement (IPF) wallonnes, le remboursement de capital des prêts « bullet » arrivés à échéance a été permis par un emprunt de 20 ans tant dans le secteur « électricité » que le secteur « gaz ». IDEFIN a donc souscrit une dette complémentaire de 19,639 millions d'€ en électricité et de 4,736 millions d'€ en gaz.

Dans le cadre du rééchelonnement progressif de la dette du secteur gaz vers une durée moyenne de 30 ans, un marché d'emprunt a été attribué pour les souscriptions allant jusque 2023.

C. VERS UNE PLUS GRANDE DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS ET DE PLACEMENTS

Analyse périodique des actions Engie et Suez

Historiquement, IDEFIN détient des actions Engie et Suez, lesquelles sont cotées en bourse. Ces actions ont continué à faire l'objet d'un suivi régulier par la Conseil d'administration et par le Comité d'audit.

En juillet 2021, Véolia a ouvert une Offre Publique d'Achat Centralisée visant à acquérir la totalité des actions Suez non détenues directement ou indirectement par eux. Le Conseil

d'administration a décidé en décembre 2021 d'apporter toutes les actions Suez dans le cadre de cette offre. Toutes les actions Suez ont donc été cédées en 2022.

Engie est actuellement cotée à un cours inférieur à sa valeur comptable dans les livres d'IDEFIN.

Il ressort des analyses qu'une volonté de poursuite de la politique habituelle de dividende de cette entité reste d'actualité.



D. VERS UNE IMPLICATION ACCRUE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES DURABLES

Analyse d'investissement dans de nouveaux projets énergétiques

Au travers d'ActiVent Wallonie, dans laquelle IDEFIN est associé à Luminus et aux intercommunales CENEO, IEG et IPFBW, de nouveaux investissements éoliens ont été consentis.

Des réflexions sont menées sur des investissements dans le photovoltaïque, que pourrait soutenir IDEFIN, en fonction du rendement et en s'appuyant sur l'expertise de la SOCOFE.

La crise énergétique joue un effet accélérateur de la transition énergétique et IDEFIN poursuit l'analyse des projets dans ce cadre en étroite collaboration avec les acteurs du secteur présents au sein du groupement.

E. VERS LA RECHERCHE DE MEILLEURES CONDITIONS POUR LES COMMUNES AU TRAVERS DES CENTRALES DE MARCHÉ

Renouvellement de la centrale de marché énergie

Dans le cadre de ses activités, IDEFIN organise une centrale d'achats destinée à sélectionner, pour l'ensemble des entités rassemblées par l'intercommunale, un ou plusieurs fournisseurs d'électricité 100% verte et de gaz naturel.

Via le groupement d'un ensemble d'entités publiques (Communes, CPAS, ...), l'objectif poursuivi est donc de bénéficier d'économie d'échelle pour la fourniture de ces commodités.

IDEFIN a finalisé en 2022 le huitième marché de cette centrale, portant sur les années 2023 et 2024.

Les fournisseurs sélectionnés pour ce prochain marché sont les suivants :

- TotalEnergies pour les lots relatifs à l'électricité basse tension, haute tension et au gaz naturel ;
- Engie pour le lot relatif aux sociétés de logements sociaux ;
- EDF Luminus pour le lot relatif à l'éclairage public.





7

DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre de stagiaires	14
Indice de bien être	91%
Indice d'intérêt de la fonction	74,2%
Nombre de formations	250
Nombre d'heures de formation	2.166,06
Nombre d'heures de formation par collaborateur	15,70
Nombre d'événements internes	10

B. DOMAINES D'ACTIONS

VERS TOUJOURS PLUS D'AUTONOMIE ET DE BIEN-ÊTRE POUR SES COLLABORATEURS

Les carnets de bord : outil de management et de développement des compétences

En 2022, les descriptifs de fonction et modèles de compétences classiques ont laissé la place aux carnets de bord des collaborateurs. Cet outil, beaucoup plus agile que ses prédécesseurs, est basé sur l'identification de rôles, livrables et expertises à acquérir dans une optique d'autonomie, de développement et d'anticipation. Il est utilisé dans le cadre des entretiens de développement annuels et a permis de recentrer toute la discussion sur les éléments clés de ce qui est attendu de chaque collaborateur. Il est remis à chaque nouveau collaborateur dès son entrée en fonction pour qu'il lui serve de guide dans l'appréhension de sa nouvelle fonction et est utilisé tout au long de son parcours au sein de l'organisation. Une version digitale de ces carnets de bord est en cours de développement pour permettre un meilleur historique du parcours de développement des collaborateurs et une optimisation du suivi administratif RH.

Renforcement de l'équipe managériale : focus sur le middle management

Le BEP a toujours accordé de l'importance à une culture d'entreprise stimulant notamment le développement, l'autonomie, la responsabilisation, l'agilité et l'engagement de ses collaborateurs. Il a également veillé à mettre en place une organisation solide, au travers de la création d'un conseil de direction interne, du développement des compétences, d'un système de délégation et de back-ups. En l'occurrence, le management et le middle management jouent un rôle clé dans l'implémentation de cette culture d'entreprise et dans la gestion rigoureuse de l'entreprise.

La force du BEP réside essentiellement dans ses équipes mais sous la coordination indispensable d'une équipe managériale forte, soudée, stable et engagée. Le contexte global ne va pas évoluer en se simplifiant et les enjeux du management du BEP seront toujours plus importants. En 2022, l'équipe de middle managers a été renforcée et consolidée. Les 8 middle managers se rencontrent régulièrement avec la Direction générale autour de thématiques managériales et participent avec le conseil de direction interne aux réunions de développement stratégique. L'enculturation managériale et le renforcement des compétences en gestion d'équipe seront au cœur du processus de développement de cette équipe.

Accueil de nos nouveaux collaborateurs

L'onboarding des nouveaux collaborateurs a connu une dimension différente pendant le Covid amenant une digitalisation accrue des supports mais aussi des rencontres. Les supports (guide du nouveau collègue, fiches explicatives des avantages, vidéo sur la rémunération, ...) ont été renforcés de façon à laisser plus de place aux échanges.

Chaque collaborateur arrivé depuis la crise sanitaire a été rencontré en vue d'identifier les nouvelles pistes d'amélioration du processus : journée de visites pour les nouveaux, participation aux Assemblées générales de décembre, présentation de l'historique du BEP, ... et seront mises en œuvre dans le courant 2023.

CATALOGUE goodhabitz online training							
Leadership inspirational	Management et travail d'équipe	Bien-être et sécurité	Productivité	Compétences commerciales	Langues et communication	Compétences personnelles	Compétences digitales
<ul style="list-style-type: none"> Innovants ! Développer les talents La gestion du changement Pensez stratégie ! Développer votre leadership Le management par le coaching La délégation minute 	<ul style="list-style-type: none"> Recruter les meilleurs - Le recrutement et la sélection L'entretien d'évaluation Le travail en équipe Les équipes autonomes Scrum Lean management Motiver vos troupes ! Le design Thinking Le feedback continu L'art du feedback Demander du feedback 	<ul style="list-style-type: none"> Le pouvoir du sommeil Le RPSD La sécurité au travail Avoir la pêche L'entraînement cérébral Sécurité d'information No stress ! 	<ul style="list-style-type: none"> Le télétravail Droit au bull La satisfaction au travail Reprendre sa vie en main Développer son autodiscipline La lecture rapide La règle des 80/20 Faire plus avec moins Brainstorming Des réunions réussies Gérer son temps Le mind mapping 	<ul style="list-style-type: none"> Le marketing stratégique L'orientation client Guide de survie du commercial Le social media marketing Un client satisfait est votre plus grand atout Influencer L'Elevator Pitch Cold calling, certains l'aiment froid Du flux en affaires Devenir un pro de la négociation 	<ul style="list-style-type: none"> Speak Business English Write Business English Understand Business English Prendre la parole en public Bien écrire, ça s'apprend ! Storytelling La prise de notes sans prise de tête Savoir écouter la méthode ERP Parler avec son corps Bien rédiger ses e-mails 	<ul style="list-style-type: none"> Développez votre esprit critique La prise de décision sans prise de tête L'art du networking Le pouvoir de l'énigme L'intelligence sociale La connaissance de soi Développer sa force mentale Optimisme, mode d'emploi Libérer sa créativité PHL Compter jusqu'à 10 (Gérer ses émotions) 	<ul style="list-style-type: none"> Microsoft 365 Teams Introduction à Microsoft 365 Introduction à Microsoft Excel L'intelligence artificielle Le télétravail en équipe Reussir ma detox digitale

VERS TOUJOURS PLUS DE COMPÉTENCES

Encadrement du personnel ouvrier : un métier en pleine évolution

Pendant de nombreuses années, l'encadrement des équipes d'ouvriers consistait essentiellement en une coordination de leurs activités. Or, le métier a bien évolué, de même que les besoins et attentes des collaborateurs de ces équipes. Des compétences interpersonnelles, d'intelligence émotionnelle et de communication sont aujourd'hui essentielles et il convient d'accompagner le renforcement de celles-ci. Les collaborateurs concernés ont dès lors reçu une formation pratique de plusieurs jours concernant :

- La communication et les difficultés qui en découlent ;
- La gestion des émotions ;
- La légitimité du responsable d'équipe ;
- Comment donner des instructions ;
- La pratique de l'écoute active ;
- Le feed-back constructif et de recadrage.

Afin de garantir les bonnes pratiques au quotidien, un groupe d'échange se réunira régulièrement sous la coordination et l'animation de l'équipe des RH.

Digitalisation des formations : plus d'agilité pour plus de valeur ajoutée

La crise sanitaire a bousculé les habitudes de travail mais aussi les pratiques d'apprentissage passant d'une conception "présentielle" des formations à une conception hybride. Cette transition a été facilitée au BEP par l'acquisition d'une plateforme de formation en ligne comprenant pas moins de 100 formations : bureautique, développement personnel, communication, techniques de travail, langues... soit autant de thématiques accessibles aux collaborateurs en fonction de leurs besoins identifiés et débriefés avec leur manager.

182 formations ont été suivies en 2022 par les collaborateurs du BEP sur la plateforme Goodhabitz et 292 jours de formations ont été organisés pour les collaborateurs.

VERS UNE CULTURE D'ENTREPRISE « FIER DU BEP »

L'organisation d'afterworks et d'un teambuilding annuel

Suite aux différentes phases de la crise sanitaire et de confinements, il était utile de rebooster le sentiment d'appartenance des collaborateurs au BEP.

En 2022, l'accent a été mis sur l'organisation de trois événements à destination du personnel : deux afterworks et un teambuilding annuel, le dernier ayant eu lieu en 2019 :

- Le 18 mars a eu lieu une visite du NID suivie d'un afterwork à La Table de Demain ;
- Le 24 juin s'est tenu un teambuilding en deux parties : au matin, choix entre une visite de la Brasserie Caracole ou d'une balade en draines (Molignée) suivi d'un lunch et d'une après-midi d'activités sur l'île d'Yvoir ;
- Le 16 décembre, un afterwork s'est déroulé sur le marché de Noël de Namur.

Ces événements ont permis de passer des moments de convivialité pour apprendre à se connaître et ainsi contribuer à la cohésion du groupe.

La réalisation de vidéos pour soutenir la communication interne

Le BEP a considérablement développé le recours à la communication par la vidéo en 2022. Sur les 52 vidéos produites en 2022, 17 vidéos ont été réalisées par l'équipe communication, pour soutenir la communication interne du BEP et de BEP Environnement. Il s'agit de 8 capsules présentant 11 nouveaux employés engagés en 2022 (diffusées sur Yammer, le réseau social d'entreprise), 6 capsules présentant 6 métiers d'encadrement de BEP Environnement (à

destination des ouvriers de la collecte et des recyparcs), une vidéo de témoignages de collaborateurs dans le cadre de la semaine de la mobilité, une capsule de présentation du système d'alarme du TRAKK et une vidéo de recommandations dans le cadre du plan de réduction des consommations énergétiques.

Toujours à destination de nos équipes, une vidéo face caméra du Directeur général est réalisée mensuellement pour présenter les principales décisions prises au terme des Conseils d'administration. En 2022, 8 capsules « Le point du DG sur les CA » ont été réalisées de même que 2 vidéos sur des points spécifiques (le plan énergie et la nouvelle organisation du management).



7.2 FINANCES

A. INDICATEURS ANNUELS

	Taux d'endettement : capitaux de tiers/ total du passif	Coefficient de liquidité : Actifs circulants/dettes à court terme	Charge de personnel par rapport aux charges totales
BEP	47%	6,90	71%
BEP Expansion Economique	33%	4,91	Pas de personnel
BEP Environnement	62%	2,41	24%
BEP Crématorium	47%	1,85	Pas de personnel
IDEFIN	30%	2,41	Pas de personnel

B. DOMAINES D' ACTIONS

VERS TOUJOURS PLUS D'AUTOMATISATION

Digitalisation des flux comptables

Tant les flux de documents entrants que les flux sortants sont digitalisés, en ce compris les approbations. L'envoi des factures électroniques a été généralisé en 2022. L'intégration des moyens de paiements électroniques (QR Code) dans les factures adressées aux clients a également été réalisée. Les domiciliations sont également mises en place.

L'utilisation de moyens de paiements digitalisés pour réduire le traitement manuel de paiements reçus dans le cadre de la gestion des recyparcs a été initié et sera poursuivi en 2023.



Business plan prévisionnel à 10 ans et contrôle

Le business plan prévisionnel est mis à jour régulièrement en vue d'intégrer d'une part l'évolution des projets et des activités et d'autre part les variations des facteurs externes aux intercommunales (tels que la conjoncture économique). Cet outil s'appuie sur une comptabilité analytique détaillée et des budgets établis, activité par activité et projet par projet. En outre, l'efficacité du contrôle budgétaire permet de mesurer les écarts par rapport aux prévisions et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires. Le contrôle des opérations courantes est ainsi garanti.



Au-delà des opérations courantes, des décisions et des projets stratégiques sont arrêtés induisant des effets financiers qui sont escomptés dans un planning défini. Dans ce cadre, en parallèle au business plan, **un tableau de bord financier** permet de suivre l'évolution des résultats, de la dette et de la trésorerie. Ces outils font l'objet d'une évolution continue.

Digitalisation des rapports financiers

Dans le cadre du processus de transformation digitale, un marché de service pour la mise en œuvre de la digitalisation des rapports financiers du Département Comptabilité et Finances a été attribué et la mission débutera en mars 2023. Le marché porte sur une consultance externe afin d'accompagner le BEP dans ce processus de digitalisation consistant en la gestion centralisée des données comptables et financières et l'automatisation accrue des rapports financiers. Les rapports visés sont le business plan, le budget, le contrôle budgétaire et les comptes annuels. Des axes complémentaires sont prévus au niveau des outils d'analyse et d'audit, des rapports clients et de la mise à disposition des données comptables et financières pour la plateforme OpenData exploitée par le BEP. La digitalisation des rapports financiers sera mise en œuvre au travers de la plateforme digitale du BEP.



7.3 | INFORMATIQUE

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Taux de disponibilité informatique

99,6%

Nombre d'incidents de sécurité

0

RÉSULTATS 2022

B. DOMAINES D' ACTIONS

VERS UNE OPTIMALISATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Collecte de données

En s'appuyant sur la plateforme digitale du BEP, plusieurs flux ont été mis en place pour collecter des données depuis des applications métier et les transférer vers un « datawarehouse » (entrepôt de données). La collecte des données concerne notamment : l'application des recyparcs, le CRM, l'application de gestion des tournées de collecte.

Les données disponibles dans le datawarehouse s'étoffent donc au fur et à mesure de la mise en place de différents projets.

Le projet « camions sentinelles » s'est également concrétisé. Les camions de collecte des déchets deviennent ainsi des collecteurs de données en permettant à des partenaires de placer des capteurs sur les hubs installés sur le toit des cabines. Ces hubs assurent ainsi la collecte, le traitement et le transfert des données vers la plateforme IoT (Internet des objets) du BEP.

Exploitation des données

Afin d'exploiter au mieux les données collectées, le BEP s'est doté d'un outil d'aide à la décision. Cet outil de visualisation des données permet aux utilisateurs de créer des rapports et des graphiques interactifs à partir de données provenant de sources variées. Il permet aux utilisateurs de présenter leurs données sous forme de tableaux, de graphiques, de cartes. Les rapports créés avec Power BI peuvent être utilisés pour partager des informations et prendre des décisions plus rapidement et plus efficacement.

La plateforme OpenData du BEP a elle aussi évolué et y intègre maintenant les indicateurs stratégiques. Cela implique que depuis peu, ces indicateurs sont mis à la disposition du public et que tout un chacun peut accéder à ces données librement via <https://data.bep.be>.

Optimalisation de la qualité des données

Après avoir migré le CRM (customer relationship management) vers un service en ligne afin d'en optimiser sa gestion, celui-ci est devenu une application clé dans la gestion des données du BEP. Plusieurs flux ont été mis en place pour alimenter des services externes à partir des données



du CRM. Un flux a été mis en place pour créer les « clients comptables » directement à partir des données du CRM.

Renforcement de la plateforme collaborative

Afin de mieux répondre à ses besoins en matière de gestion documentaire, le BEP a décidé de migrer l'ensemble de ses documents vers Microsoft Teams.

Cette plateforme permet aux collaborateurs de travailler sur un même projet à partir d'un seul emplacement, de partager des fichiers, des documents et des notes. Les membres de l'équipe peuvent également organiser des réunions en ligne, partager des écrans, et passer des appels audios.

Protection des données

Le département informatique du BEP a mis en place diverses mesures supplémentaires pour augmenter au maximum la sécurité et la protection des données du BEP. Celle-ci concerne la mise en place du MFA (la double authentification), le cryptage des disques des PC, la mise à jour du système de back-up. En outre, le BEP sensibilise ses employés à adopter de bonnes pratiques de sécurité, afin de garantir la confidentialité et la sécurité des données.

Concernant la conformité des traitements des données par rapport au RGPD (règlement général sur la protection des données), le DPO (Data Protection Officer) du BEP a continué à assurer son rôle de conseil auprès des différents départements. Il a également organisé des séances de formation pour les employés afin de les sensibiliser aux enjeux de la protection des données et de leur expliquer les procédures à suivre pour assurer leur conformité.

Un comité protection/sécurité a été mis en place et se réunit régulièrement pour discuter et prendre des décisions sur l'organisation de la sécurité.

VERS UNE ADAPTATION DIGITALE DE L'ORGANISATION POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PÉRENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Accompagnement des départements opérationnels dans l'évolution de leurs processus de travail

Un nouvel outil de gestion de projet a vu le jour pour le département Développement Territorial afin de lui permettre de suivre avec précision l'avancement de leurs différents projets. Cet outil, nommé Gespro, permet aux collaborateurs de créer une fiche projet et d'y intégrer un planning détaillé ainsi que des documents liés au projet. Cet outil a également été particularisé et déployé dans le département IT dans le même objectif de suivi des projets.

Par ailleurs les collaborateurs du département Développement Economique avaient besoin d'un tableau de bord leur permettant de faire un suivi de leurs objectifs (individuels et collectifs) en termes de livrables vendus et réalisés. Pour ce faire, quelques changements ont dû être faits dans le CRM et un rapport de Business Intelligence a été mis en place afin qu'ils puissent faire ce suivi.

Opérationnalisation du programme d'évolution digitale

La roadmap d'évolution du portefeuille applicatif se poursuit :

- Plusieurs nouvelles **applications** ont été mises en production. On peut citer l'application de gestion des recyparcs, mais également la solution cartographique qui permet de gérer l'occupation des parcs d'activités qui évolué vers une version Cloud, mais également l'application « Screenparc » qui a été remplacé par une version plus moderne ;
- Différents **projets** sont en cours (citons la gestion des tournées de collectes, la gestion documentaire, le renouvellement complet de l'intranet...) ;
- Plusieurs **intégrations** entre applicatifs ont été réalisées.

Evolution de l'infrastructure IT

Comme chaque année, l'infrastructure technique au sein du BEP a continué à évoluer : remplacement de PCs, du parc de copieurs/imprimantes, des antennes Wifi, de l'UPS, des serveurs et de l'espace de stockage ; tout ceci dans le but d'augmenter les performances et la fiabilité de l'infrastructure en investissant dans des modèles plus récents, plus rapides et moins énergivores.

7.4 JURIDIQUE

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre d'actes avec remarques de la tutelle	21% des actes transmis
Nombre de décisions invalidées par la tutelle	0
Nombre de nouveaux contentieux	1
Nombre de formations internes dispensées	10

B. DOMAINES D' ACTIONS

VERS UNE PLUS GRANDE SENSIBILISATION ENCORE DES COLLABORATEURS AUX RÈGLES DE BONNE GOUVERNANCE

Formation des collaborateurs aux marchés publics

Dans un souci de formation continue et de mise à jour régulière des compétences en marchés publics, le BEP a poursuivi un programme de formations en marchés publics à destination des collaborateurs en fonction des différents services et métiers, des besoins et des différents niveaux de connaissance.

Une dizaine de formations ont été dispensées **au bénéfice d'une quinzaine de collaborateurs tous départements confondus** à savoir :

- **6 séances de formation spécifiques** à l'intention des nouveaux collaborateurs ou de collaborateurs novices en la matière ont été dispensées ; 10 personnes y ont participé.
- **6 séances de formation avancée spécifiques** ont été organisées pour des nouveaux collaborateurs ayant en charge la gestion de marchés publics ; 2 personnes y ont participé. Les thématiques suivantes ont été abordées :
 - » La conception du marché et la rédaction d'un cahier des charges ;
 - » La sélection, la comparaison des offres et la rédaction du rapport d'attribution ;
 - » Les offres électroniques et le DUME ;
 - » L'application des règles de marchés publics au sein de l'intercommunale ;
 - » L'utilisation du logiciel 3P.

- **2 séances de formation spécifiques** aux plus petits marchés ont été organisées pour 3 collaborateurs. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- » Les marchés publics de faible montant ;
- » La procédure négociée sans publicité préalable.

Autres accompagnements des collaborateurs aux marchés publics

Afin d'uniformiser les documents produits et d'assurer une mise à jour rapide, complète et systématique de ceux-ci, le choix a été opéré d'utiliser un logiciel informatique dédié à la gestion des marchés publics. Ce logiciel étant utilisé par tous et les besoins du BEP étant en évolution constante, une attention accrue a été portée à la mise à jour des documents dans ce logiciel et à l'adaptation des documents types générés par ce logiciel eu égard à de nouvelles obligations légales.

Par ailleurs, compte-tenu du contexte économique mondial et des nombreux problèmes d'exécution rencontrés dans les marchés, afin d'assurer une uniformité dans la gestion des marchés, en fonction du type de marché et de leur spécificité, le service juridique a élaboré des documents et courriers types, ainsi que des clauses à insérer dans le cahier des charges.

Enfin, afin de faciliter et d'uniformiser les procédures de marchés de faible montant, des documents types de passation et d'attribution ont été rédigés par le service juridique, documents comprenant par ailleurs des explications permettant aux collaborateurs de comprendre les différents choix à opérer.



VERS UNE DIGITALISATION ACCRUE POUR PARFAIRE LA RAPIDITÉ DANS LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Digitalisation des dossiers

En 2022, l'essentiel des dossiers de vente de terrains ont été digitalisés sur plus de 1130 dossiers de vente de terrains. Cette digitalisation a été l'occasion d'archiver de manière structurée et cohérente les dossiers papiers et de compléter les différents tableaux de reporting de données mis en place ces dernières années mais ne reprenant pas les données les plus anciennes (certaines ventes remontant à plus de 50 ans). La digitalisation couplée avec ce nouvel archivage a permis une gestion et un suivi plus rapide et efficace des dossiers d'acquisition mais principalement du suivi des demandes d'autorisation dans le cadre du droit de préemption repris au bénéfice de notre intercommunale. Ces demandes étant en augmentation, ce suivi plus aisé a permis de maintenir un délai de réponse rapide aux sollicitations des notaires. Ce nouveau process a également permis une transition rapide et efficace en suite d'un départ et d'un nouvel engagement au sein du service.

Ce travail va par ailleurs s'intégrer à terme dans un outil partagé des dossiers fonciers afin d'améliorer la transversalité des informations en interne et donc faciliter les interactions entre les différents services concernés de près ou de loin par les matières immobilières. Cette intégration n'a pas encore pu avoir lieu de par la nécessité de combiner celui-ci avec le futur outil de gestion documentaire.



A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Taux de présence aux CA	77,8%
Taux de présence aux formations	81,75%
Nombre de formations dispensées pour les administrateurs	5
Nombre de formations dispensées pour les actionnaires	0

B. DOMAINES D' ACTIONS

VERS PLUS DE PROXIMITÉ ENCORE AVEC SES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Le retour en présentiel des AG

Conformément aux recommandations émises par les différents comités de concertation successifs, la situation sanitaire avait contraint le BEP à organiser ses Assemblées générales en 2021 par vidéoconférence. La fin de cette période particulière a annoncé le retour de l'organisation des Assemblées générales en présentiel et donc plus particulièrement le retour des délégués des Communes qui se sont déplacés en nombre.

Le renforcement de la structuration de la collaboration avec la Ressourcerie Namuroise

Après avoir accordé une attention particulière ces dernières années à la gouvernance des intercommunales en suivi des dernières modifications décrétales, une réflexion a été entamée en 2022 pour mutualiser l'expertise acquise au sein des structures périphériques de nos intercommunales qui, in fine, en assument à tout le moins en partie la responsabilité. Dans ce cadre, une collaboration structurée a été réfléchi et sera mise en place à partir de janvier 2023 avec La Ressourcerie Namuroise, en sa qualité de société à participation publique locale significative au regard du Code de la démocratie locale et décentralisée.

Une conférence inspirante pour les Directeurs généraux des Communes

Le contexte dans le lequel le management doit évoluer aujourd'hui n'a jamais été aussi changeant et complexe : guerre des talents, modes de travail hybrides, absentéisme croissant... Cela fait immanquablement appel à de nouvelles compétences et un nouveau paradigme managérial auxquels les Directeurs généraux des Communes n'échappent pas.

Afin de les aider dans cette démarche, le BEP a organisé le 20 mai une conférence sur le renforcement de l'épanouissement, des compétences et de l'engagement des collaborateurs communaux.

Le workshop, animé par une consultante spécialisée en management stratégique et gouvernance organisationnelle, a connu un franc succès. Parmi les thématiques abordées :

- Les exercices pratiques et les mises en situation constructives et inspirantes ;
- Les outils pour motiver le personnel ;
- Les pistes de solutions à des problèmes concrets et spécifiques aux réalités communales ;
- Le réseautage et le partage d'expérience ;
- ...

Les Directeurs généraux ont réellement apprécié ce moment d'échanges et de partage de cas pratiques et en sont ressortis avec des pistes d'action à approfondir et à opérationnaliser au sein de leur organisation.

7.6 COMMUNICATION

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2022
Nombre d'actions presse	5
Nombre de passages dans la presse	558
Nombre de fans/followers sur Facebook, Linked In et Instagram	1.280 en +
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	301 sur 254 jours ouvrés (1,2 posts/jour)

B. DOMAINES D' ACTIONS

VERS ENCORE PLUS DE PRÉSENCE DU BEP SUR LE WEB

L'amélioration de la navigation et des contenus sur les sites web

Suite au travail entamé en 2021, la refonte des contenus et de la navigation des sites web du BEP s'est poursuivie en 2022. Ces changements étaient nécessaires pour, d'une part, permettre aux usagers de trouver plus facilement les contenus qui les intéressent mais aussi, d'autre part, pour favoriser le référencement naturel des sujets abordés dans ces pages.

En 2022, le site web www.bep-entreprises.be a terminé sa 'mue'. Outre la finalisation de la refonte des contenus et de la navigation, la page d'accueil a été remaniée et allégée. Un système de filtres permet désormais de sélectionner les actualités selon les centres d'intérêt des usagers.

La refonte du site www.bep-environnement.be s'est également poursuivie en 2022, avec la réorganisation des sections « Trier ses déchets » et « Recyparcs & bulles à verre ».

Le travail sur le site 'bep-environnement' se poursuivra en 2023, tandis qu'une démarche similaire sera initiée pour les sites www.bep.be et www.bep-developpement-territorial.be.

Des sites web accessibles à tous les publics

Depuis 2020, les sites web et applications mobiles des organismes publics doivent être rendus accessibles aux personnes porteuses d'un handicap (visuel, moteur, auditif, de compréhension...). Un premier recensement des principaux problèmes rencontrés sur les sites web du BEP a été effectué fin 2021, sur base d'un outil automatique proposé par le SPF BOSA, en charge de la question de l'accessibilité web. Une déclaration d'accessibilité a également été rédigée et mise en ligne début 2022.

En 2022, un travail d'adaptation a été progressivement effectué avec notre sous-traitant web sur nos 5 sites (www.bep.be, www.bep-developpement-territorial.be, www.bep-environnement.be, www.bep-entreprises.be et <https://www.invest-in-namur.be>) afin de corriger les principales erreurs (liées au contraste, au code html ou aux métadonnées notamment).

En 2023, le BEP examinera la pertinence de réaliser un audit approfondi de ses sites afin d'aller un cran plus loin dans cette démarche d'accessibilité.

La rédaction d'une charte utilisation réseaux sociaux

Les réseaux sociaux prennent une place primordiale dans la communication moderne. Tout un chacun, collaborateur du BEP ou citoyen, peut y donner un avis et interagir avec les contenus qui y sont publiés. Le BEP a dès lors mis en place des chartes d'utilisation à destination des usagers et des membres du BEP.

La charte d'utilisation pour les usagers des réseaux sociaux du BEP précise quels sont les échanges et commentaires acceptés et ceux considérés comme indésirables et ouvrant la porte à des sanctions (injure, racisme, hameçonnage...). Cette charte est publiée sur la page Facebook du BEP.

La charte pour les collaborateurs du BEP se focalise plutôt sur l'utilisation des réseaux sociaux à titre privé du collaborateur, en accord avec sa position professionnelle et l'image du BEP. Intitulée « Le bon usage des réseaux sociaux du BEP », la charte insiste notamment sur la responsabilité personnelle du collaborateur dans la diffusion d'informations et la bonne conduite à adopter vis-à-vis de son employeur. Elle propose également quelques conseils pour répondre aux interpellations éventuelles. Cette charte a été publiée sur Yammer, le réseau social d'entreprise, et diffusée auprès des ouvriers de BEP Environnement lors de formations en janvier 2022.

CHARTRE D'UTILISATION

LE BON USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX DU BEP



- Je suis personnellement responsable du contenu que je diffuse sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter, ...) dans le cadre privé et professionnel. Je gère par conséquent l'image que je donne de moi sur les médias sociaux en prenant prudence et responsabilité. Je précise donc les publications :
 - menaçantes, insultantes, diffamatoires, pornographiques, racistes ou xénophobes ;
 - susceptibles d'inciter à la violence ou d'encourager des pratiques dangereuses ;
 - qui ne respectent pas la vie privée ;
 - incitant à la discrimination et à la haine
 - Je réserve le droit de primauté des nouvelles officielles à la page officielle du BEP et je privilégie le partage de contenu que le BEP diffuse via les canaux officiels.
 - Si je réponds à un post/commentaire d'un autre internaute au sujet de la vie du BEP :
 - je me demande si je suis la bonne personne pour ce faire ;
 - je m'identifie dans ma réponse afin que l'on sache à quel titre je réponds ;
 - j'en réfère le cas échéant à ma/mon responsable ou à l'équipe com' du BEP ;
 - je veille à véhiculer une image positive du BEP ;
 - je m'inscris dans les valeurs de l'entreprise.
 - Je peux bien entendu diffuser des informations relevant de la vie du BEP. Mais, pour cela, je veille à :
 - tenir des propos bienveillants à l'égard de mon employeur, de mes collègues, des actionnaires ou clients du BEP ou des tiers ;
 - communiquer des informations correctes et non soumises au devoir de réserve et de confidentialité (dossiers en cours, note CA, documents internes de travail, ...)
 - ne pas communiquer de données personnelles sur mes collègues, les actionnaires ou clients du BEP sans leur autorisation expresse
- Bref, je veille à donner une bonne image de moi-même, du BEP, de mes collègues et des tiers lorsque je communique sur les réseaux sociaux, même à titre privé.**
Si j'ai un doute sur la pertinence d'une publication qui fait référence au BEP, j'en réfère à ma/mon responsable avant de diffuser l'information sur les réseaux sociaux.
- Voici quelques conseils pour une bonne utilisation des médias sociaux :
 - Évitez d'ajouter à l'envoi de messages ou de publier un message comment vous n'êtes pas à l'aise avec les réseaux sociaux, même personnellement.
 - Utilisez les hashtags # pour faciliter la recherche et les communications.
 - Évitez d'ajouter des liens vers des pages non officielles.
 - Évitez d'ajouter des liens vers des pages non officielles.
 - Évitez d'ajouter des liens vers des pages non officielles.



Humaniser la communication du BEP

Dans une volonté de personnifier et humaniser ses métiers et actions, le BEP a initié en 2022 plusieurs actions pour intégrer cet angle dans les communications vers ses différents publics. Ainsi, une série de portraits des métiers du BEP a été diffusée sur les réseaux sociaux durant l'été 2022.

Des vidéos des métiers liées à la collecte des déchets et des recyparcs ont également été réalisées en automne 2022 et seront diffusées courant 2023, tandis qu'un projet de vidéo sur les coachings réalisés par le département Développement Economique est également prévu en 2023.

La refonte de l'intranet

L'intranet du BEP ayant fait son temps et dans la continuité de la migration des dossiers du serveur vers le Cloud, il devait être trié et repensé dans son ergonomie pour en faire un outil plus collaboratif et convivial.

Alors que l'ancienne version de l'intranet se limitait à une page d'accueil et quelques annonces internes, l'intranet nouvelle génération proposera de nombreux avantages :

- Offrir une interface utilisateur agréable, intuitive et personnalisable ;
- Centraliser les documents et procédures internes, en facilitant ainsi leur accès et réduisant le temps de recherche ;

- Rassembler les liens vers les applications externes (Teams, Yammer, Adfinity, Mpleo, ...) ;
- Assurer la transparence des procédures et le maintien de la qualité (ISO).

En 2022, une première phase de tri/répertoire des documents a eu lieu. Ensuite, une synthèse des contenus (informations et documents) à mettre à disposition sur la nouvelle interface a été réalisée. Une page « test » a été créée afin de servir de modèle aux autres pages. Enfin, le prestataire a proposé une structure sous forme de mini-site pour chaque service support.

Le lancement de l'intranet est prévu pour le printemps 2023.

Statistiques web

En 2022, le BEP compte :

- 301 posts sur la page Facebook (sur 254 jours ouvrés) ;
- 20349 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram (2465 en plus par rapport à 2021) ;
- 412.017 visiteurs sur nos sites internet (contre 402.987 en 2021).

VERS UNE COMMUNICATION CLIENTÈLE CIBLÉE

La réalisation de nouveaux supports graphiques

Pour répondre au besoin du département Développement Territorial de produire des rapports homogènes et chartés BEP, **un modèle de rapport écrit**, ainsi qu'une version déclinée pour les présentations PowerPoint ont été créés pour s'adapter à tout type de contenus (texte, image, graphique, icône...). Ils permettent une cohérence et une harmonisation des supports de communication.

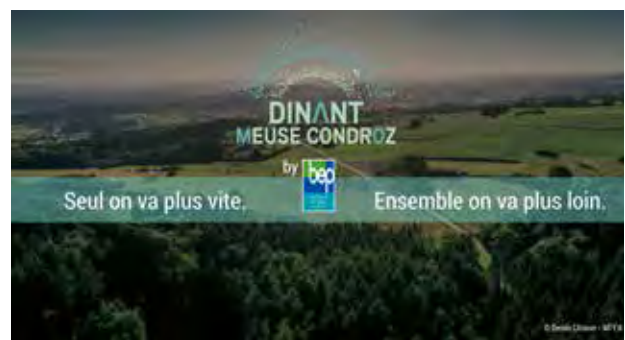
Dans le cadre de l'extension du parc d'activité économique Condrolys®, un **pack promotionnel** a été réalisé : création d'une identité visuelle (logo + charte graphique), d'un flyer, d'une plaquette promotionnelle (FR-NL), de farde à rabats, d'un panneau promotionnel sur le site de Ciney Expo, ...



En 2022, des logos ont été développés, d'une part dans le cadre de la redynamisation du parc d'activité économique Rocalys® situé à Rochefort et, d'autre part, sur base du logo existant Essaimage, pour les (nouvelles) dynamiques territoriales supracommunales : Dinant Meuse-Condroz et Namur-Capitale.



Par ailleurs, des **pages Facebook** ont été créées pour Dinant Meuse-Condroz et Namur Capitale, la page Essaimage existant déjà depuis 2017. Ces pages ont pour vocation d'accroître la visibilité de ces dynamiques et de mettre en évidence les actions portées par la supracommunauté auprès des citoyens et élus locaux.



La pose des **totems d'accueil** des parcs d'activité économique du BEP datant de 2010, certains vinyles étaient abîmés et commençaient à se décoller. Un visuel plus simple a été imaginé tout en respectant la charte graphique du BEP. La quasi-entièreté des totems ont été changés fin 2022.



Dans le cadre de la recherche de nouveaux talents, le BEP participe régulièrement à des salons, job days et autres événements. En support de communication pour ces manifestations, des **roll-ups** ont été réalisés ainsi qu'une déclinaison de ce visuel pour les publications du BEP sur les réseaux sociaux (annonces de recrutement).

Les lay-outs des **panneaux promotionnels des parcs d'activité** du BEP ont été simplifiés, modernisés et uniformisés pour toutes les futures annonces de vente.



Plan énergie by BEP

La crise énergétique a imposé que nos comportements individuels et collectifs évoluent, afin de limiter l'explosion des coûts de l'énergie pour la collectivité, tout en veillant au respect de l'environnement et à la sécurité de chacun. C'est pourquoi, le BEP, BEP Expansion Economique et BEP Environnement ont mis au point un plan d'actions « énergie ».



Pour ne citer que quelques exemples : chauffage limité à 19°, portes et fenêtres des bureaux et salles fermées, les fenêtres restent fermées l'essentiel du temps, suppression des chauffages d'appoint, éclairage, l'utilisateur de l'ascenseur, etc.

Parmi les actions de communication :

- Un logo a été créé pour soutenir toutes les communications liées au plan énergie ;
- Un courrier a été envoyé vers tous les locataires du BEP reprenant 15 bonnes pratiques pour passer l'hiver ;
- Une vidéo interne, présentant les bonnes pratiques à adopter au bureau, a été réalisée ;
- Des polars et tours de cou ont été offerts aux collaborateurs ;
- ...

La réflexion sur les nouveaux aménagements intérieurs des sites de Salzennes et Floreffe

En 2023, le BEP fêtera son 60ème anniversaire et, dans ce cadre, a le projet de réaménager certains espaces du BEP et de BEP Environnement : les sites de Salzennes, siège administratif, et de Floreffe, avec une vocation plus industrielle, siège de BEP Environnement.

Ce projet consiste à repenser les espaces collectifs au service de la convivialité, de la rencontre et de la collaboration. La mission a pour objet de créer différents « univers » de travail donnant une cohérence d'ensemble aux différents aménagements à Floreffe et Salzennes.

Il comprend différents pôles d'actions :

- Refaire toutes les peintures ;
- Moderniser la signalétique ;
- Repenser les espaces d'accueil ;
- Refaire toutes les photos pour la décoration des espaces communs ;
- Créer des coffee corners avec des meubles de récup' à chaque étage ;
- Revoir les noms de salles de réunion et travailler à leur uniformité ;
- « Nettoyer » le bâtiment de toute communication inutile (affichage,) ;
- Racheter des machines à café et fontaines à eau ;
- Définir une charte pour les couleurs des bâtiments.

Après la définition d'un rétroplanning et d'un budget approximatif, le projet a été réfléchi de manière collaborative depuis ses prémices.

Le projet doit être clôturé pour le 60^{ème} anniversaire du BEP, soit en octobre 2023.



La réalisation de vidéo pour soutenir nos actions et nos métiers

Dans le cadre de sa politique de communication, le BEP amplifie la réalisation de capsule vidéo. Celles-ci sont réalisées soit avec les moyens techniques et humains de l'équipe, soit dans le cadre de marchés.

En 2022, 52 vidéos ont été réalisées. 38 d'entre elles sont réalisées en interne et 11 concernent des réalisations du BEP et ont été diffusées sur nos sites et réseaux sociaux (présentation des camions sentinelle, plantation de haie par des écoles dans le parc d'activité de Ciney-Biron, asphaltage du parc d'activité de Gedinne, fonctionnement des QR code installées sur les totems des parcs d'activité, promotion de l'extension de Condrolys®, mise en avant de la biodiversité sur le site du futur parc Cit-Ys®, focus sur le cowalking des bourgmestres d'Essaimage, remplacement de la chaudière biomasse du BEP, présentation du projet immobilier du Parc Saint-Roch à Ciney, mise en avant du cycle d'ateliers « énergie » proposé aux Communes, pose du premier pilier du nouveau projet de GSK à Crealys®). Les autres vidéos « maisons » ont servi la communication interne (voir partie RH).

Lorsque les besoins l'exigent, le BEP recourt également à de la production externe, via un marché cadre. En 2022, 14 capsules ont été réalisées dans ce cadre : présentation du portefeuille FEDER « Namur Green City Lab », présentation des 3 dynamiques supracommunales, présentation du centre de compostage pour les élèves du primaire, promotion des recyparcs dans le cadre de leurs 30 ans d'existence, présentation du spectacle d'improvisation sur le zéro déchet, 3 portraits croisés de coachs d'entreprise, aftermovie de la Journée Découverte Entreprises et formation à destination des nouveaux préposés de recyparcs. Le BEP a également réalisé, dans le cadre d'un marché de service, une vidéo de présentation de son nouveau Plan stratégique 2023-2025.



VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

L'animation du réseau des communicants locaux des Communes (Co'Loc)

Pour être efficace, la communication du BEP doit s'appuyer sur un réseau de relais à activer. Il s'agit de la presse mais aussi d'acteurs qui, par leur propre réseau, peuvent offrir une plus large caisse de résonance aux actions du BEP. Il s'agit principalement des communicants des Communes.

A cet égard, le BEP a lancé le réseau Co'Loc, espace d'échange, de dialogue et de partage entre ces communicants qui travaillent seuls et qui sont pourtant confrontés à des demandes et des besoins similaires. La première réunion s'est tenue fin 2021.

Trois rencontres ont été organisées en 2022 :

- Le 4 février, sur le thème du bulletin communal (présentation du bulletin d'Andenne et de la manière de le réaliser) et de la smartcity (avec la présentation du programme « Smartcity by BEP », les plateformes OpenData, de crowdfunding et collaborative de même que la centrale d'achats d'outils numériques) ;

- Le 20 mai, avec la présentation du journal interne de l'INASEP (« Le Bon Tuyau »), le nouvel intranet de l'INASEP et le réseau social d'entreprise du BEP (Yammer) ;
- Le 17 octobre, avec une formation/initiation à la prise de vue vidéo et démonstration des outils utilisés par le BEP en interne.

La prochaine réunion est programmée le 10 février 2023 sur le thème de la mise en conformité accessibilité des sites web des structures publiques.

La réactivité dans les relations presse

Les relations passent de moins en moins par l'organisation de conférences de presse (6 en 2022) mais plutôt par une grande réactivité et transparence face aux sollicitations de la presse. Le BEP met un point d'honneur à communiquer une information rapide, claire et pédagogique aux journalistes qui sollicitent l'institution. Cette réactivité passe également par la suggestion de sujets et reportages, lorsque la presse contacte le BEP, en veillant à mettre en avant les initiatives publiques ou privées qui mettent en valeur le territoire et son dynamisme. A partir de 2022, outre le nombre de conférence de presse organisées, le BEP recense également la nombre et la fréquence de sollicitations spontanées de journalistes. On dénombre, en 2022, un peu plus de 4 demandes par mois.

7.7 | QUALITÉ

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS 2022

Nombre de plaintes ISO 9001	2
Nombre de fiches d'améliorations ouvertes ISO 9001	25
Proportion nouvelles fiches d'amélioration /fiches clôturées ISO 9001	44%
Taux de satisfaction global externe	84,5%
Taux de satisfaction des missions	88,90%
Taux de satisfaction des animations collectives	84,89%
Nombre d'objectifs ISO 9001 définis	9
Nombre d'objectifs ISO 9001 atteints	2

B. DOMAINES D'ACTIONS

Reconduction de la certification ISO 9001 : 2015 avec le Bureau VERITAS

En 2022, le BEP arrivait au terme de sa 4^{ème} période de certification. L'objectif était d'obtenir la reconduction de la certification pour une nouvelle période de 3 ans mais surtout de l'obtenir avec un nouvel organisme de certification ne connaissant ni nos domaines d'activités, ni notre organisation, ni notre système qualité.

Après 3 journées d'audit intenses, le BEP a été recertifié en décembre 2022 pour une nouvelle période de 3 ans et ce, sans aucune non-conformité mineure ou même proposition d'amélioration.

Les audits internes ont aussi été renforcés en 2022 sous la coordination d'un collaborateur ayant été formé à la bonne pratique de ces audits.

The background is a blurred financial chart with teal and yellow candlesticks and a yellow trend line. A large, white-outlined number '8' is centered in the upper half of the image. A white vertical line extends from the top of the '8' down to the top of the main title.

8

REPRÉSENTATION DANS D'AUTRES ORGANISMES

BEP

- CerWal
- Contrat de Rivière de la Haute-Meuse
- Co-working
- EBN Wallonia
- Fédération du Tourisme de la Province de Namur
- GIE CITW +
- IBEFE
- INASEP
- Infopôle Cluster TIC
- Ressourcerie Namuroise
- Lab In Andenne
- Nadir
- NEW
- SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) – Form@nam
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Wallonie Développement
- Wallonie Entreprendre

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

- Idealys
- INASEP
- Marché couvert de Ciney
- Port Autonome de Namur

IDEFIN

- ActiVent
- GIE – Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne
- ORES Assets
- Socofe
- Wind4Wallonia

BEP ENVIRONNEMENT

- Biométhanisation
- Bivalor
- Copidec
- EnergyWal
- Ressourcerie Namuroise
- Valtris

A woman with long dark hair is sitting at a desk in a dimly lit office, smiling at a laptop. The office has large windows and other people are visible in the background. The overall atmosphere is professional and collaborative.

9

LE BEP ET SES RÉSEAUX

A. DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ

- **PALME** : l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.



- **SPOW** : il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux mais aussi d'apporter une valeur ajoutée pour ses membres au niveau international. En 2022, des échanges ont eu lieu entre gestionnaires de parcs scientifiques notamment concernant le positionnement de la Wallonie à l'international.



- **IASP** : l'International Association of Science Parks est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont le parc Crealys® a longtemps fait partie dans le but d'être visible à l'international. Si les années passées, ce réseautage et cette vitrine a été utile au BEP, il s'avère que plus récemment l'investissement en temps que ce type de réseau demande ne permet plus d'y participer activement. Il a donc été décidé en 2022 de ne plus cotiser et de ne plus être membre officiel de l'IASP.



- **Wallonie Développement** : Wallonie Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif ; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.



B. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

- **Le Pôle Aménagement du CESW** : le Pôle Aménagement remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.
- **Le CITW** : le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique et a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.

C. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Les réseaux européens :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et d'autre part de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires.

Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :

- **EBN** : un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, start-ups et les PME ;



- **EEN** : instrument clé de la stratégie de l'Union Européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique. Dans le cadre du nouvel appel à projet lancé en 2021, la Wallonie n'a plus souhaité faire appel aux opérateurs de terrain et a opté pour la gestion centralisée du projet au niveau wallon.



Les réseaux wallons :

- **Wallonie Entreprendre** : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique ;



- **L'Agence Wallonne de l'Exportation (AWEX)** : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en termes de participation à des missions/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX) ;



- **L'Agence du Numérique (ADN)** : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015 ;



- **Namur Invest et Investsud** : Les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme.



D. LA GESTION DES DÉCHETS

- **La COPIDEC** : La Conférence Permanente des intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation. Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.





Avenue Sergent Vrithoff 2
B-5000 Namur



Tél. : +32 (0)81 71 71 71
info@bep.be - www.bep.be

